

LETTRES

A

M. LE DUC DE BLACAS D'AULPS,

PREMIER GENTILHOMME DE LA CHAMBRE,

PAIR DE FRANCE, ETC.,

Relatives

AU MUSÉE ROYAL ÉGYPTIEN
DE TURIN;

PAR M. CHAMPOLLION LE JEUNE.

SECONDE LETTRE. — SUITE DES MONUMENTS HISTORIQUES.



Paris,

CHEZ FIRMIN DIDOT PÈRE ET FILS,

RUE JACOB, N° 24;

ET CHEZ TREUTTEL ET WURTZ, RUE DE BOURBON, N° 17.

•••••
M DCCC XXVI.

(2)

LETTRES

A

M. LE DUC DE BLACAS D'AULPS,

PREMIER GENTILHOMME DE LA CHAMBRE,
PAIR DE FRANCE, ETC.,

Relatives

AU MUSÉE ROYAL ÉGYPTIEN

DE TURIN ;

PAR M. GHAMPOLLION LE JEUNE.

SECONDE LETTRE. – SUITE DES MONUMENTS HISTORIQUES



Paris,
CHEZ FIRMIN DIDOT PÈRE ET FILS,
RUE JACOB, N^o 24 ;
ET CHEZ TREUTTEL ET WURTZ, RUE DE BOURBON, N^o 17.

M DCGC XXVI.

LETTRES

A M. LE DUC DE BLACAS D'AULPS,

RELATIVES

AU MUSÉE ROYAL ÉGYPTIEN DE
TURIN.

SECONDE LETTRE. – SUITE DES MONUMENTS
HISTORIQUES.

MONSIEUR LE DUC,

EN donnant, dans ma première Lettre, une courte description de plusieurs statues, groupes et bas-reliefs du Musée Égyptien de S.M. le roi de Sardaigne, je m'étais surtout proposé de démontrer que les inscriptions hiéroglyphiques dont ces monuments sont décorés, se rapportent aux Pharaons mêmes dont les noms se lisent, en qualité de fondateurs, sur les plus anciennes comme sur les plus étonnantes des constructions qui, sur les bords du Nil et depuis des siècles, appellent la curiosité et l'admiration des peuples civilisés. En recueillant ces légendes royales que la piété ou la reconnaissance de la nation égyptienne grava jadis sur toutes les parties des palais et des temples, ou qu'elle inscrivit sur les trônes et les socles de celles de ces statues qui ornent aujourd'hui les principaux musées de l'Europe, on avait, pour ainsi dire, rassemblé les éléments épars de la vieille histoire des Égyptiens : la Table généalogique d'Abydos est bientôt venue nous enseigner l'ordre dans lequel il fallait ranger ces noms illustres, et nous montrer que les plus beaux édifices de l'Égypte, ainsi que les statues les plus remarquables de la collection Drovetti, sont des monuments de la XVIII^e dynastie des Pharaons. On a fait enfin un pas important vers la restauration des véritables annales égyptiennes, du moment que, par la concordance des faits qu'attestent ces monuments publics avec ce que l'antiquité grecque a conservé de l'histoire de ce pays, il a été possible de fixer chronologiquement l'époque même de cette grande dynastie.

L'existence passée de cette famille royale qui gouverna l'Égypte dans des temps antérieurs à tous les siècles historiques de notre Europe, ne saurait désormais être l'objet d'un doute. On ne rangera plus parmi les brillantes rêveries que l'imagination des Orientaux ne mit que trop habituellement à la place de l'histoire, les travaux et les règnes glorieux des *Thoutmosis* et des *Ramsès*. Des monuments de tout genre, et qui ne peuvent être l'ouvrage des temps postérieurs, établissent non – seulement cette existence réelle de chacun des princes de la XVIII^e dynastie, mais nous signalent encore l'état avancé de la civilisation, et de grands progrès dans les arts et dans les sciences sous l'empire des rois Diospolitains descendants d'*Aménoftep*. Je dirai même, et la suite de cette Lettre pourra, Monsieur le Duc, vous en convaincre pleinement : il est aujourd'hui plus facile de démontrer, sur l'autorité d'actes publics et de pièces contemporaines, l'existence des

Pharaons *Mæris*, *Aménophis*, ou *Ramsès – Méiamoun*, que celle de la plupart de nos rois francs de la première race ; et ce n'est là que le simple effet du noble privilège conquis par toute nation policée, qui laisse des traces à jamais ineffaçables sur le sol même qu'elle habita.

Il importait d'abord de fixer d'une manière certaine (très-approximative du moins), l'époque où régnèrent les princes de la XVIII^e dynastie, puisque c'est à peu près vers ce temps seulement que l'histoire égyptienne se rattache, par quelques liaisons connues, à celle des peuples asiatiques. Jusque là et sous les dynasties antérieures à la XVI^e, l'Égypte, environnée de nations encore barbares, semble s'être renfermée en elle-même ; et si l'on en excepte les règnes de quelques Pharaons qui, de loin en loin, sortirent des frontières de la terre sacrée pour refouler ou affaiblir, en les combattant, les hordes à demi sauvages de l'Afrique ou de l'Asie, les premiers temps de l'Égypte s'écoulèrent dans une paix, profonde. Ce fut pendant cette longue période de repos, qu'interrompirent seuls quelques troubles inséparables des nombreux changements de dynastie, ou de la rivalité des deux premières castes, que les Égyptiens, isolés, pour ainsi dire, du reste du monde, n'attendant rien de leurs voisins à peine encore à leurs premiers essais d'organisation sociale, s'efforcèrent de se suffire à eux-mêmes, et de tirer de leur propre génie les moyens de satisfaire à tous les besoins qu'une civilisation croissante enfantait successivement. L'Égypte travaillait ainsi, comme dans une silencieuse retraite, pour son bonheur et pour celui des peuples à venir qu'elle devait instruire : on découvrit alors les éléments des sciences et les principes des arts qui jetaient déjà une si vive lumière sous les premiers princes de la XVIII^e dynastie.

L'époque où ces rois *Diospolitains* occupaient le trône étant bien déterminée, elle devient un point de départ fixe, soit pour coordonner les faits historiques relatifs à l'Égypte, soit pour la classification chronologique des monuments de l'art. On appréciera avec bien plus de justesse, en effet, le mérite d'un morceau d'architecture ou d'une pièce de sculpture égyptienne, lorsque l'on connaîtra le siècle auquel on doit les rapporter ; il sera possible alors d'écrire, avec connaissance de cause, l'histoire de l'art en Égypte, sans risquer, comme il est arrivé, d'attribuer à l'influence directe du séjour des Grecs aux bords du Nil, la perfection de certaines statues égyptiennes

réellement exécutées dans le temps où la Grèce façonnait tout au plus quelques blocs de bois ou de pierre pour leur donner, à grand'peine, la forme d'un grossier Hermès ; ou bien encore, et par une erreur contraire, sans s'exposer à croire reconnaître les origines de l'architecture grecque, dans les détails d'un temple égyptien réellement bâti sous les empereurs romains. On pourra aussi décider si l'art véritablement égyptien est demeuré stationnaire, en comparant les sculptures et les peintures du siècle des premiers Thoutmosis, avec celles que les inscriptions nous montrent appartenir au siècle des *Ramsès* ou à celui des deux *Psammiticus*. Enfin, par l'étude des monuments antérieurs à la XVIII^e dynastie, nos idées se fixeraient peut-être sur deux grandes questions : l'antiquité plus ou moins reculée du bon art en Égypte ; et l'origine, soit nationale, soit étrangère, des diverses connaissances qui fleurirent dans cette contrée célèbre.

Mais il faudrait, Monsieur le Duc, pour décider ces importants problèmes, qu'il fût possible de retrouver au moins un certain nombre de monuments, et de genres divers, appartenant aux dynasties antérieures à la XVIII^e. Je suis malheureusement convaincu qu'ils ont presque tous été détruits avant même que le premier prince de cette grande famille montât sur le trône d'Égypte.

Et en effet, une longue période de calamités désola ce pays avant que les généreux efforts d'Aménoftep-Thoutmosis, et ceux de son père, en eussent totalement expulsé des étrangers venus de l'Orient, et qui avaient fondu sur l'Égypte, semblables à ces nuées de barbares qui, vingt-cinq siècles après, détruisirent l'empire romain, et courbèrent notre Europe sous le double joug de l'ignorance et du régime militaire. La sixième année du dernier des princes de la XVI^e dynastie égyptienne, et la 700^e année du cycle caniculaire qui finit en l'an 1322 avant notre ère, les *Hyk-Schôs* (𓆎𓅓𓏏𓏏), peuples presque sauvages, à cheveux roux et aux yeux bleus, signes certains d'une origine qui diffère de celle de la race égyptienne, s'emparèrent de toute la vallée du Nil jusqu'à la Nubie, et exercèrent sur cette malheureuse région les cruautés et les ravages, fruits ordinaires des invasions faites par des hordes indisciplinées, dans toute contrée soumise à un régime politique régulier. Sans frein et sans pitié, les *Hyk-Schôs* se livrèrent pendant quelque temps à une aveugle fureur ; mais la crainte de la puissance assyrienne, qui dominait alors l'Asie occidentale, leur fit songer Bientôt à établir parmi eux une sorte

de gouvernement, qui pût organiser la résistance en cas d'attaque. Ils donnèrent donc le titre de *roi* à l'un de leurs chefs nommé *Salatis*. Mais cet établissement d'une espèce d'ordre parmi les conquérants n'eut d'autre effet, pour le vaincu, que de rendre les maux plus durables, l'oppression plus méthodique, et l'anéantissement de l'Égypte plus assuré. Car Salatis et ses successeurs Bœon, Apakhnas et Asseth firent sans cesse une guerre cruelle à la population de race égyptienne, dans le but formel de l'anéantir entièrement, comme le dit l'historien Manéthon¹ ; ils désorganisèrent l'administration intérieure du pays en emprisonnant les magistrats ; ils détruisirent les villes, et renversèrent de fond en comble les édifices publics et les temples des dieux² ; enfin ils égorgaient les Égyptiens en état de porter les armes, et emmenaient leurs femmes et leurs enfants en esclavage³. L'Égypte ne présentait alors qu'un vaste champ de désolation. Le roi des Hyk-Schôs était le maître de tout le pays ; il tenait asservies la haute comme la basse Egypte⁴ ; il avait établi plusieurs de ses hordes barbares en garnison dans les lieux les plus importants⁵.

Il était difficile, au milieu de ces affreux désordres, que les monuments des arts ne fussent pas entièrement anéantis : et mieux on connaîtra, par les inscriptions qui les couvrent, l'époque des constructions antiques encore debout sur les deux rives du Nil, plus on se convaincra qu'il ne reste presque plus rien d'antérieur à la XVIII^e dynastie Diospolitaine. C'est au long séjour des Hyk-Schôs et à leur domination dévastatrice, qui termina d'une manière si sanglante la première période de la civilisation égyptienne, qu'il faut uniquement attribuer la disparition à peu près complète des édifices publics élevés sous les rois des XVI premières dynasties. Cette invasion nous donne en outre l'explication bien naturelle d'un fait qui dut frapper d'étonnement tous les voyageurs à même de l'observer : je veux parler de ces anciens débris couverts de sculptures peintes et d'un très-bon style, qui sont employés *comme simples matériaux* dans la construction même des plus antiques monuments de Thèbes⁶.

On n'avait pas besoin de supposer, comme on a cru devoir le faire, que les édifices d'où provenaient ces débris et qui précédèrent ceux que nous voyons aujourd'hui, étaient tombés de vétusté : on eût dû s'effrayer en parlant ainsi du nombre immense d'années que renferme ce petit nombre de

mots. L'effort du temps est presque nul, en effet, sur les constructions égyptiennes ; et l'épreuve de trente-cinq siècles, qu'ont si bien supportée quelques-uns des temples de Thèbes et de la Nubie, nous montre assez que, pour renverser de tels travaux, le temps a besoin de l'action des hommes, plus destructrice que lui-même. Ces débris ne sont, à mon avis, que des témoins de la stupide barbarie des Hyk-Schôs ; et il était dans l'ordre naturel des choses, que les premiers rois de la XVIII^e dynastie, restaurant l'Égypte après l'expulsion de ces oppresseurs, réédifiant les palais des rois et la demeure des dieux, employassent, dans les nouvelles constructions, ces restes des temples de leurs ancêtres, débris sacrés qu'ils trouvaient épars sur le lieu même où leur piété voulait relever les autels, et rétablir dans toute sa pureté le Culte de leurs pères.

Quand même l'histoire ne nous aurait point conservé le souvenir des ravages exercés par les Pasteurs durant leur séjour en Égypte ; quand même un prêtre égyptien ne nous apprendrait pas que ces barbares détruisirent les villes et les monuments qui les ornaient, l'observation seule de quelques faits d'un autre ordre, nous avertirait suffisamment que les plus anciens des édifices subsistants encore à Thèbes et au fond de la Nubie, appartiennent, non à l'origine de l'art égyptien, mais, si j'ose m'exprimer ainsi, à une véritable *renaissance* de cet art même.

Les noms des plus grands rois de la XVIII^e dynastie, et les dédicaces faites par ces mêmes princes, se lisent seuls sur les portions des palais de Karnac, de Louqsor, de Kourna, de Médinetabou et de Solèb, qu'on a reconnues sans difficulté pour être évidemment les plus anciennes. Or, dans ces édifices où l'architecture a déployé d'incroyables richesses et réalisé les plus nobles conceptions, rien ne montre les premiers essais d'un art naissant : tout manifeste au contraire que les procédés employés par les constructeurs, étaient les résultats d'une longue expérience antérieure ; et il suffit d'étudier un instant ces monuments vénérables pour se convaincre, quelque prévention exclusive qu'on nourrisse d'ailleurs en faveur de l'art des Grecs, qu'il y a là de véritables beautés, et surtout que l'art n'était pas *nouveau* lorsqu'on jeta les fondements de ces palais et de ces temples.

Un examen scrupuleux fait sur les lieux mêmes et dans le but formel de reconnaître, au milieu des édifices subsistants, les débris de plus ancienne

date, pourrait seul nous fournir des lumières suffisantes sur l'état de l'art en Égypte avant la XVIII^e dynastie, c'est-à-dire avant le XIX^e siècle antérieur à l'ère vulgaire. Cette exploration ne se bornerait point, Monsieur le Duc, à quelques blocs couverts de débris de sculpture et employés fortuitement dans les constructions existantes, puisque notre savant architecte, M. Huyot, membre de l'Institut, a observé au palais de Karnac, dans la cour dite *du Sanctuaire*, les restes d'un assez grand édifice, qu'il a jugés beaucoup plus anciens que toutes les autres parties environnantes du palais, bâties soit en grès, soit en granit. Ce vieil édifice, ou plutôt ses restes, respectés par les fondateurs de cette partie du palais, furent coordonnés avec son nouveau plan, et il paraît que ce fut dans l'intention formelle de conserver ainsi, en le liant à de nouveaux ouvrages, ce monument échappé à la fureur des barbares. A cet égard, l'opinion de M. Huyot n'est pas douteuse, et ce qui la confirme pleinement, c'est l'analyse même de la légende royale sculptée sur cet édifice, légende copiée avec le plus grand soin par notre habile voyageur, et qu'il a retrouvée sur d'autres parties du palais, dont le travail annonçait constamment une construction antérieure à tout le reste.

Le premier encadrement elliptique de cette légende royale, c'est-à – dire le cartouche *prénom* (pl. IV, n^o 1 a), est formé de huit signes exprimant les idées : SOLEIL-GARDIEN-DES-MONDES-AMI-D'AMMON, OU AIMANT – AMMON (). Aucun des rois de la XVIII^e dynastie n'a porté un *prénom* semblable ; et comme, d'après les faits exposés, nous devons ranger ce Pharaon dans une des dynasties antérieures, il devient nécessaire de recourir à la Table d'Abydos pour fixer rigoureusement, s'il est possible, l'époque de son existence.

M. Cailliaud, à qui nous sommes redevables de ce trésor historique, vient enfin de la publier d'après le dessin qu'il en a fait sur les lieux, et sa rare obligeance me permet de la mettre aujourd'hui sous vos yeux (pl. VI). J'ajouterai que cette série chronologique de rois, désignés par leur prénom royal, occupe toute la façade intérieure du parement de droite d'une excavation d'Abydos au nord ; que ce parement et celui qui lui est parallèle sont taillés à même dans le rocher, quoiqu'à ciel ouvert, et que dans l'état actuel des lieux, le mur des cartouches n'existe plus dans toute sa longueur : le dessin de ce qui reste indique clairement les destructions dans sa partie

supérieure, comme vers l'extrémité qui touchait à l'entrée du temple ; l'encadrement de lignes perpendiculaires d'hiéroglyphes, qui devait être en symétrie avec celui qu'on voit au côté opposé, a également disparu. Enfin le parement parallèle, quoique dégradé, est plus étendu que celui qui porte la Table généalogique.

On ne devra donc pas s'étonner si ce précieux monument ne nous donne aucune indication positive sur la place historique du prince dont je viens d'analyser le prénom royal, et il faut admettre que ce prénom est un de ceux de la seconde ligne, qui ont été détruits avec le mur, les douze *prénoms* plus anciens qui existent encore en tout ou en grande partie dans la ligne supérieure de ce document chronologique, n'ayant aucune sorte d'analogie par leurs signes avec le prénom dont il s'agit ici.

Mais tout concourt à établir que le roi qui le porta et qui fut décoré, de son vivant, du titre : *Soleil Gardien des Mondes Ami d'Ammon*, appartient à une dynastie *antérieure* à la XVIII^e ; et toutes les apparences prouvent aussi qu'il sortait d'une race entièrement étrangère à la grande famille *Diospolitaine* qui donna les XVII^e, XVIII^e et XIX^e dynasties, et gouverna l'Égypte pendant une très-longue suite d'années.

Le cartouche qui accompagne toujours ce *prénom*⁷, semble devoir nous donner des notions plus précises sur cet ancien Pharaon. Ce second cartouche contient le *nom propre* du roi, combiné avec le titre *Établi par Phtha* ou *Serviteur de Phtha* (𓆎𓅓𓏏𓏏) ; et ce nom propre se forme du caractère figuratif représentant le dieu *Mandou* (𓄎𓅓𓏏𓏏)⁸, suivi des signes phonétiques de la diphtongue EI (𓄎𓅓)⁹, ce qui donne 𓄎𓅓𓏏𓏏𓄎𓅓, *Mandou-ei*, nom composé d'après la même méthode que les noms propres hiéroglyphiques 𓄎𓅓𓏏𓏏𓄎𓅓 *Ousir-ei*, 𓄎𓅓𓏏𓏏𓄎𓅓𓏏𓏏 *Thôout-ei*, 𓄎𓅓𓏏𓏏𓄎𓅓𓏏𓏏 *Ammon-ei*, etc., que j'ai retrouvés dans d'autres textes en écriture sacrée.

Vous remarquerez sans doute, Monsieur le Duc, que ce même nom de *Mandouei* a été porté par le treizième roi de la XVIII^e dynastie ; mais je me hâte de dire que cette circonstance ne saurait nullement prouver l'identité des deux princes. Il est, dans l'étude des monuments égyptiens sous le

rapport historique, un principe dont il ne faut jamais se départir et dont tout concourt à démontrer la certitude : c'est que les *prénoms* seuls furent établis comme signes nominaux individuels, et doivent nous servir de guides pour bien distinguer entre eux les souverains de l'Égypte qui ont porté *des noms-propres semblables*. Ainsi, pour en donner un exemple, les cinq rois appelés également *Ramsès* (**PHUCC**) dans la XVIII^e dynastie, eurent chacun des *prénoms* très-clairement différenciés.

Le prénom du I ^{er} fut.	<i>Le-Soleil-Stabiliteur.</i>
Celui du 2 ^e	<i>Le Soleil Gardien-de-la-Région-Inférieure ;</i>
Celui du 3 ^e	<i>Le Soleil-Seigneur-de-la-Région-Inférieure- Chéri-d'Ammon.</i>
Celui du 4 ^e	<i>Le Soleil Gardien-de-la-Région-Inférieure- Ami-d'Ammon.</i>
Enfin celui du 5 ^e	<i>Le Soleil-Stabiliteur-de-la-Région-Inférieure approuvé par Phrè.</i>

Il en fut de même des quatre Pharaons nommés Thoutmosis, et des deux *Aménophis*. Le roi *Mandouei*, qui fit construire les plus anciennes parties du palais de Karnac, ne saurait donc être confondu avec le roi *Mandouei* de la XVIII^e dynastie, puisque le prénom du premier est : *le Soleil Gardien des Mondes Ami d'Ammon* ; et que celui de l'autre fut : *le Soleil Stabiliteur de la Région Inférieure*.

Le seul des noms propres des listes royales de Manéthon qui ait quelques rapports avec notre *Mandouei* I^{er} est celui du Pharaon **ΣMENΔΗΣ** ou **ΣMENΔΙΣ** appelé simplement **MENΔΗΣ** par Diodore de Sicile. Mais ce roi vécut très-postérieurement même au *Mandouei* de la XVIII^e dynastie *Diospolitaine* ; il fut le chef de la XXI^e, celle des *Tanites*, et nous verrons bientôt que ce **MENΔΗΣ** porte, sur les monuments, un nom distinct de *Mandouei*, quoique également composé du nom propre du dieu *Mandou*. Il reste donc à savoir si notre *Mandouei* I^{er} n'est point le fameux conquérant

égyptien appelé **ΟΣΥΜΑΝΔΥΑΣ** par Diodore de Sicile. Quelque altération que ce nom égyptien ait pu subir en passant sous la plume d'un Grec, il est difficile de ne point reconnaître que le nom du dieu *Mandou* entre, en effet, dans la formation du nom royal **ΟΣΥ-ΜΑΝΔΥ-ΑΣ**, et qu'il en est même l'élément principal.

Les termes formels du texte de Diodore en ce qui concerne la description du fameux tombeau d'*Osymandyas* à Thèbes, monument sur lequel étaient sculptées les campagnes de ce Pharaon contre les Bactriens et qui renfermait une nombreuse bibliothèque, prouvent assez que l'historien ne parle point de cet édifice comme subsistant encore de son temps, et comme l'ayant vu de ses yeux ; mais que tout ce qu'il en a dit était tiré des renseignements que lui donnaient les prêtres, *sur les lieux mêmes*¹⁰, d'après les annales égyptiennes qui contenaient la description de ce superbe tombeau *existant jadis à Thèbes*. Une construction aussi colossale n'a pu disparaître par le long travail du temps. La violence seule en opéra la destruction entière ; et c'est encore aux ravages des Hyk-Schôs que nous devons l'attribuer, puisqu'en recueillant diverses assertions de Diodore lui-même, l'époque où il place l'existence d'*Osymandyas* est réellement *antérieure* à l'invasions de ces barbares, et s'accorde très-bien avec celle que le rapprochement positif des monuments de Thèbes assigne à notre Pharaon *Mandouei* I^{er}.

En effet, les deux premiers rois nommés par Diodore de Sicile, immédiatement après *Osymandyas*, sont *Ouchorèus* et *Mæris*. Le premier, dit-il, fut le VIII^e descendant d'*Osymandyas*, τῶν δὲ τούτου τοῦ βασιλέως ἀπογόνων ὀγδοος¹¹ ; il prit le surnom d'*Ouchoréus*, comme son père, et bâtit la ville de Memphis. *Mæris*, d'après le même auteur, monta sur le trône d'Égypte *douze générations après Ouchoréus* (δώδεκα γενεαῖς ὕστερον). Sans adopter ici l'opinion de Diodore sur la fondation de Memphis qui, d'après des témoignages d'une toute autre importance que le dire de cet historien, dut son origine aux premiers rois de l'Égypte, nous déduirons de ces détails chronologiques un fait unique, le seul qui intéresse la discussion présente, l'existence du Pharaon *Osymandyas*, fixée à la XX^e génération avant *Mæris*, cinquième roi de la XVIII^e dynastie, lequel régna vers l'an 1736 avant l'ère chrétienne.

Quelque restreint que soit le nombre d'années qu'on puisse assigner à vingt générations, il restera certain qu'Osymandyas vécut avant l'invasion des Hyk-Schôs, et que les monuments qu'il fit élever pouvaient compter déjà plus d'un siècle de durée à l'époque où les barbares passèrent l'isthme, et se répandirent sur les bords du Nil.

Ainsi donc, Monsieur le Duc, les plus antiques restes d'édifices observés dans le palais des rois à Thèbes, pourraient être considérés comme des ouvrages du grand *Osymandyas*, le temps reculé dans lequel l'histoire marque le règne de ce prince, s'accordant avec l'époque expressément indiquée sur ces restes d'édifices par la légende royale qu'ils présentent, et cette légende contenant en effet aussi un nom-propre, *Maridouei*, très-analogue à celui d'*Osymcindyas*. J'ajoute enfin que, si le canon royal de Manéthon n'offre point de nom très-rapproché soit de *Mandouei*, soit d'*Osymcindyas*, c'est qu'aucun des extraits de cet historien égyptien ne nous a transmis les noms-propres des Pharaons de la XVI^e et de la XV^e dynasties, parmi lesquels nous pouvions espérer de trouver ce nom, d'après les données généalogiques fournies par Diodore de Sicile. Du reste, je devais nécessairement insister sur ces détails, et tâcher de recueillir dans l'histoire égyptienne telle que les Grecs nous l'ont laissée, quelques souvenirs du *Mandouei I^{er}* que les monuments originaux nous font connaître, puisque l'un des plus magnifiques ornements du Musée de Turin est un colosse de ce même Pharaon.

Cette statue de plus de 5 mètres de hauteur totale, y compris une base de 60 centimètres environ, est formée d'un seul bloc de très-beau grès rougeâtre. Son poids est évalué à 18750 livres.

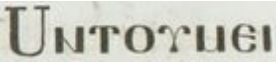
Le Pharaon est représenté debout, la jambe droite en avant comme dans l'action de marcher : le corps est nu jusqu'aux hanches, sur lesquelles une large ceinture fixe une courte tunique rayée, couvrant les cuisses jusque vers le genou ; l'agraffe de cette ceinture, imitant la forme d'un cartouche, contient l'inscription hiéroglyphique (pl. IV, n^o 1 b), *Mandouei Serviteur de Phtha Ami d'Ammon* (). Au-dessous du cartouche, est un muffle de panthère, auquel est suspendu cet ornement particulier aux rois, déjà décrit dans ma première Lettre¹². Celui-ci, termine par une rangée de *sept* uraeus, leurs têtes surmontées de disques,

offre une colonne perpendiculaire d'hiéroglyphes contenant, en ces termes, la légende complète du souverain : « *le Roi du peuple obéissant, le Seigneur de l'univers (SOLEIL GARDIEN DES MONDES AMI D'AMMON), le Fils du Soleil Seigneur des Seigneurs (MANDOUEI Serviteur de Phtha).*

La chevelure très-épaisse, nattée à la Nubienne, est ceinte d'un large diadème dont les extrémités, retombant vers l'oreille, prennent la forme d'uraeus ; ce serpent, emblème du pouvoir royal, se dresse également sur le front du monarque ; au-dessus de la tête du roi, moins comme véritable coëffure que comme insignes caractéristiques de son rang et de sa puissance, on a sculpté la partie inférieure du Pschent, combinée avec la Cidaris ordinaire du dieu Phtha¹³, coiffure qui se compose de la *couronne des régions d'en haut* (ou partie supérieure du Pschent), flanquée de deux feuilles de palmier et combinée avec un disque et deux cornes de bouc décorées d'uraeus. Ce bizarre assemblage, et qui ne dépare point, autant qu'on pourrait le supposer, l'ensemble de la statue, paraît avoir eu pour but d'exprimer que le roi *Mandouei* fut, dans la région d'en bas habitée par les hommes, ce que le dieu Phtha (auquel ce prince eut sans doute une dévotion toute particulière, comme le prouvent les titres sans cesse joints à son nom propre), était parmi les Dieux éternels habitants des régions supérieures. Une foule de monuments prouvent déjà que les Égyptiens assimilèrent toujours ainsi leurs souverains au premier-né d'Amon-Ra, à *Phtha* le plus ancien des dynastes et l'instituteur des gouvernements¹⁴.

Un bracelet placé au-dessus du poignet orne le bras droit du colosse, qui pend le long de son corps. La main tient cet objet cylindrique qui, selon toute apparence, représente un rouleau de papyrus, et sur sa tranche est gravé le prénom du roi. Le bras gauche soutient une grande enseigne sacrée, terminée jadis par l'image d'un Dieu assis sur un trône, et dont il ne reste plus que de légers vestiges ; mais le baton de l'enseigne, qui n'a pas moins de deux mètres 35 centimètres, est parfaitement intact et porte une belle inscription dont voici le contenu : *Puissant Aroeris, cheri du dieu Phré dominateur des régions supérieures et inférieures du ciel, on t'a accordé la suprématie sur les contrées terrestres à toi roi du peuple obéissant, Seigneur du monde (SOLEIL GARDIEN DES MONDES AMI D'AMMON), fils du Soleil, Seigneur des Seigneurs (MANDOUEI serviteur de Phtha), aimé de Mandou*

le Grand et du dieu Phré Vivificateur pour toujours. Sans m'arrêter sur les détails mythologiques contenus dans cette formule fastueuse, j'appellerai de préférence votre attention, Monsieur le Duc, sur une singularité que cette inscription présente, et qui mérite d'être remarquée, puisqu'elle se lie à des faits observés sur presque tous les autres monuments du même prince.

Dans la légende qui décore cette enseigne, le nom du dieu *Mandou* (dans le titre  *chéri de Mandou*), était exprimé par le *Lion à tête d'épervier, surmontée de deux petites plumes en forme de huppe*, animal fantastique, emblème ordinaire de cette grande divinité ; mais ce symbole a été évidemment martelé à dessein, non de manière à ce qu'on ne puisse encore en saisir les principaux linéaments. Il faut remarquer en même temps que, dans le cartouche nom propre qui est répété sept fois sur diverses parties du colosse, un signe se montre partout également mutilé, et c'est encore celui qui, dans le nom propre du roi *Mandouei*, équivaut aux syllabes *Mandou*, je veux dire l'image même du dieu, *une figure humaine assise et à tête d'épervier ornée de deux plumes*.

Si le colosse de Turin offrait seul une telle particularité, on pourrait attribuer cette mutilation calculée, à une vengeance privée contre la mémoire d'un prince dont on eût cherché ainsi à effacer le nom sur toutes les parties de ce beau monolithe. Mais la suppression presque entière de ce même caractère, partout où la légende de ce roi a pu être retrouvée en Égypte, semble démontrer que c'est en vertu d'une décision prise par une autorité publique et compétente, que ce signe hiéroglyphique a été martelé sur les grands monuments. M. Huyot l'a vu en effet détruit avec soin dans les différentes portions du palais de Karnac, où se trouvent des constructions de *Manclouei* I^{er}. Il faut en excepter seulement deux petits obélisques en grès, où il n'a, par hasard, souffert aucune altération. Les membres de la Commission d'Égypte, qui ont recueilli et fait graver plusieurs cartouches de la légende royale de ce Pharaon, copiés à Thèbes mais sans indications plus précises, paraissent avoir fait aussi leurs dessins d'après des sculptures sur lesquelles le signe *Mandou* avait été pareillement martelé : les cartouches noms propres gravés dans ce bel ouvrage, présentent toujours en effet ce même signe avec des différences très-notables dans les détails¹⁵, preuve certaine que les dessinateurs ont vu, comme on le voit aussi très-bien sur le

colosse de Turin, que, vers ce point des légendes, avait existé la figure d'un *personnage assis* ; mais ils n'ont pu distinguer, à cause des mutilations, que la tête de ce personnage était réellement celle d'un *épervier* huppé. On montre enfin dans le Musée Britannique une statue colossale du même roi : et d'après le dessin de ses inscriptions hiéroglyphiques, communiqué par l'infortuné Belzoni, le signe figuratif du dieu *Mandou* est encore effacé ici comme ailleurs. Il n'est point inutile d'ajouter que, sur les colosses de Turin et de Londres comme sur les édifices de Thèbes, tous les autres signes des cartouches *nom* et *prénom* formant la légende du Pharaon, et même les *deux feuilles* exprimant la diphthongue *ei*, dernière partie du nom propre, ont été religieusement respectés et n'ont supporté aucune espèce de dégradation préméditée.

Ici, Monsieur le Duc, se présente naturellement une question assez curieuse. Devons-nous regarder la destruction du signe dominant dans le nom propre du roi *Mandouei* 1^{er} inscrit sur les grands édifices, comme un exemple de ces terribles jugements portés par la nation égyptienne contre la mémoire des rois qui n'avaient usé du pouvoir suprême que pour opprimer leur patrie ? L'histoire a conservé le souvenir de l'abolition totale des honneurs (Τῦχος) appartenant au fondateur même de la monarchie égyptienne : elle parle de formules de malédiction inscrites contre Ménès dans l'enceinte sacrée des temples. On avait en horreur les noms seuls des rois Chéops et Chephrénès. Nous pourrions donc supposer avec quelque probabilité, que *Mandouei* 1^{er} était un de ces Pharaons dont la mémoire fut proscrite par ses sujets, irrités des maux qu'il leur avait causés pendant sa vie. On trouverait en quelque sorte, et par l'identité de *Mandouei* I^{er} et d'Osymandyas, la raison de cette haine des Égyptiens, soit dans les expéditions lointaines de ce prince guerrier, soit dans l'énorme dépense que dut entraîner la construction de son immense et magnifique tombeau.

Mais un nouveau fait vient compliquer encore la question ou plutôt la réduire à des termes bien étranges. N'a-t-on pas en effet le droit de se demander si ce n'est point plutôt contre le *dieu Mandou lui-même* que fut dirigée l'animadversion publique, s'il est vrai, comme tout le prouve, que le caractère figuratif *Mandou* soit également effacé sur le bel obélisque de la Porte du peuple à Rome, dans la légende royale du Pharaon *Mandouei* II^e,

treizième roi de la XVIII^e dynastie, lequel n'eut de commun que le nom seul avec *Mandouei* I^{er}.

L'unique gravure connue de ce superbe monolithe, celle de Kircher¹⁶, laisse entièrement vide la place que le caractère figuratif *Mandou* occupait dans les trois grands cartouches noms propres du Pharaon Mandouei II^e, sculptés dans les colonnes médiales des faces nord, ouest et sud de l'obélisque. Ce signe paraît toutefois avoir été épargné dans les très-petits cartouches des bas-reliefs qui ornent le bas de ces mêmes faces, et qui représentent le prince faisant diverses offrandes au dieu Phré. Il y a plus : les inscriptions de l'obélisque *Sallustien*, qui sont une très-mauvaise copie, de travail romain, des belles légendes sacrées de l'obélisque Flaminien ou de la Porte du Peuple, portent le signe *Mandou*, grossièrement, défiguré et sculpté dans une excavation plus fortement marquée que celle qui contient les autres caractères¹⁷. Le sculpteur romain imitait ainsi l'effet produit, par le martelage, sur ce même signe dans le monument qu'il essayait d'imiter.

Sans être obligé, Monsieur le Duc, de recourir au témoignage de voyageurs modernes parlant de différentes tribus à demi sauvages qui rendent habituellement leurs dieux responsables du mauvais succès de leurs entreprises, et se vengent des calamités publiques ou privées sur de pauvres et innocents fétiches, on pourrait trouver parmi les peuples anciens les plus célèbres, et même parmi les nations actuelles, des exemples de l'abolition du culte de certains Dieux, ou bien de villes qui crurent avoir de fort bons prétextes pour renoncer au patronage d'une divinité et pour passer de préférence sous celui d'une autre. Mais j'avoue, puisqu'il est ici question des Egyptiens, c'est-à-dire d'une nation si profondément religieuse, que la suppression du nom d'une divinité sur les monuments publics eût été pour eux un acte bien extraordinaire et entièrement opposé à leurs idées et à leurs coutumes. Cependant le fait de l'altération préméditée d'un *nom* divin, exécutée à une très-ancienne époque, n'en subsiste pas moins ; j'ai du le faire remarquer : et comme, pour le motiver dans notre esprit, il ne s'agirait de rien moins que de supposer la culpabilité d'un Pharaon tel que *Mandouei* 1^{er}, ou celle même d'un Dieu tel que *Mandou* le fils d'Ammon et le bien aimé de Nèith, je crois plus prudent de m'abstenir, et de dire avec le poète,

Non nostrum – tantas componere lites,

jusqu'à ce que du moins de nouveaux documents viennent nous expliquer un peu mieux cette singulière mutilation, qu'il était indispensable de signaler en décrivant le colosse du Musée Royal de Turin.

Les inscriptions qui couvrent la base de cette statue et le massif qui lui sert d'appui, contiennent encore le prénom et le nom propre de *Mandouei* 1^{er}, soit avec les titres déjà indiqués, soit avec ceux de *Chéri d'Amon-ra Roi des Dieux* ou bien *d'Amon-ra Seigneur des zones de l'Univers*. Les deux mêmes cartouches, de très – forte proportion, occupent le devant de la base ; et le soin avec lequel on a effacé le nom divin précité, sur tous les points du colosse où il pouvait se montrer, nous autorise presque à croire que la figure assise sur le trône placé au sommet de l'enseigne portée par le Pharaon, était encore celle de son protecteur spécial, ce même Dieu Mandou, puisque cette statuette semble avoir été détruite aussi avec intention. Le titre : *Chéri de Mandou le Grand*, affecté en première ligne au roi dans la légende gravée sur l'enseigne, peut donner une nouvelle consistance à cette déduction.

Le colosse de Mandouei I^{er} se recommande encore par la franchise de son exécution : les proportions générales en sont bonnes ; et l'ensemble de cette statue surchargée d'attributs, ne manque même point d'une certaine élégance et devait produire un bel effet lorsque ce colosse occupait, devant un des temples de Thèbes, la place que l'architecte lui avait marquée : car il n'en est point de la statue de Mandouei comme de celle de *Ramsès le grand* dont j'ai eu l'honneur, Monsieur le Duc, de vous entretenir dans ma première Lettre ; celle-ci était un monument isolé, placé au centre et tout-à-fait indépendant des constructions environnantes ; le colosse de Mandouei fut au contraire un véritable membre d'architecture, essentiellement lié au plan général d'un édifice, et partie nécessaire de sa décoration : c'est ce que prouvent la manière raide et large de son exécution et le peu de soin qu'on a mis à terminer les parties inférieures. La tête vue de profil est d'un très-beau caractère ; mais les yeux observés de face sont petits et ne paraissent point

achevés ; il est facile toutefois de motiver la négligence de l'artiste à marquer aussi fortement qu'à l'ordinaire l'angle externe des yeux et la saillie des sourcils : ce colosse était couvert de couleurs variées, comme tous ceux qui décoraient les édifices égyptiens, et le pinceau du peintre devait, sans doute, suppléer aux menus détails que le ciseau du sculpteur avait cru inutile de marquer. La grosseur un peu trop prononcée des jambes trouve son excuse dans la nécessité de donner un solide appui aux masses supérieures ; et quant aux hiéroglyphes entièrement gravés en creux, leurs linéaments sont de la plus grande pureté, et le caractère distinctif des différentes espèces d'animaux, est rendu ici avec cette habileté qu'on ne peut s'empêcher d'admirer dans tous les ouvrages égyptiens du premier style.

Enfin, j'apprends qu'on a récemment transporté à Rome un colosse Égyptien de même matière, de même proportion que celui de Turin, et dont la pose et les attributs sont entièrement semblables. Les inscriptions de cette statue se rapportent au même Pharaon ; la figure du dieu *Mandou* est martelée de même en partie, et je trouve dans cela seul la confirmation complète de l'idée que j'avais conçue d'abord sur la destination primitive du colosse de Turin : je pense qu'il était placé, avec son pendant, soit devant la porte d'un temple ou d'un palais, soit sur un *Dromos* et en tête d'une de ces avenues de Sphinx ou de Beliers, décorations magnifiques par lesquelles les Égyptiens avaient coutume d'annoncer la demeure de leurs Dieux et celle de leurs Rois. Deux colosses pareils¹⁸, représentant *Ramsès le grand*, sont encore debout en Nubie, à Ouadi-essébouâ, et ouvrent dignement la grande avenue de Sphinx, qui conduit au temple dédié au Dieu Amon-ra par ce célèbre conquérant Égyptien.

Tels sont, Monsieur le Duc, les principaux monuments du Roi Mandouei I^{er} existants, à ma connaissance, dans les musées de Turin, de Londres et de Rome. Je ne parle point de plusieurs scarabées et de quelques amulettes portant le nom et le prénom de ce prince, et qui se trouvent dans les collections Drovetti, Cailliaud et Palin : il ne doit résulter de leur étude aucune donnée nouvelle sur l'époque historique de ce monarque ; nous savons seulement qu'il appartient à la plus ancienne période des annales égyptiennes, mais on ne peut encore déterminer qu'approximativement dans

lequel des siècles antérieurs à l'invasion des Hyk-Schôs, ce prince occupa le trône des Pharaons.

Nous sommes plus heureux sous ce rapport à l'égard de quelques autres anciens Rois dont je retrouve aussi les légendes parmi les monuments du Musée de Turin : le temps précis de leur existence est en quelque sorte déterminé déjà par la Table d'Abydos. Cet inappréciable tableau généalogique nous les présente comme étant les prédécesseurs et probablement les ancêtres même des Rois de la XVIII^e dynastie¹⁹. Le dernier de ces six princes dans l'ordre des règnes, (le cartouche qui porte une tête de lion), est le père d'*Aménoftep-Thoutmosis* chef de cette famille illustre, le roi *Misphrathoutmosis* ou *Misphragmouthosis*, qui commença l'expulsion des Hyk-Schôs, glorieuse entreprise achevée par son fils *Aménoftep*.

Si l'on étudie avec quelque attention les divers extraits de Manéthon cités par Georges le Syncelle, il devient évident que, pendant la durée du règne des derniers rois *Pasteurs* ou des *Hyk-Schôs*, lesquels forment la XVII^e dynastie, il y avait aussi dans quelque partie reculée de l'Égypte, des rois de race égyptienne formant une véritable XVII^e *dynastie légitime*. L'extrait de Jules l'Africain est positif à cet égard, puisque cet auteur, qui compte plusieurs dynasties de pasteurs, comprend dans la XVII^e et des ROIS PASTEURS (Ποιμένες ἄλλοι Βασιλεῖς), et des rois THÉBAINS-DIOSPOLITES (καὶ Θηβαῖοι Διοσπολῖται)²⁰. De son côté le Syncelle, qui d'ailleurs est fort loin d'être une autorité compétente lorsqu'il s'agit de critique et de bonne érudition, mais qui a pu dans cette occasion parler d'après quelque fidèle extrait de Manéthon, le Syncelle, dis-je, affirme aussi²¹ qu'après Concharis, roi détrôné par les *Pasteurs*, quatre princes, qu'il qualifie de *Tanites*, titre que la vieille chronique donne aussi aux rois *Diospolitains* de Manéthon, régnèrent en Egypte du temps de la XVII^e dynastie : Οἱ καὶ ἐβασίλευσαν Αἰγύπτου ἐπὶ τῆς ΙΖ δυναστείας.

A défaut même de ces témoignages, l'existence de rois de race égyptienne sur quelque point de l'Égypte, vers la fin de la domination des Hyk-Schôs, pourrait être établie par l'autorité seule du long fragment du texte même de Manéthon, conservé dans un traité de l'historien juif Josèphe²². Le prêtre de Sébennytus, qui mérite toute confiance puisqu'il écrivait l'histoire de son

pays, ayant à sa disposition, par son rang élevé dans la caste sacerdotale, toutes les annales sacrées de l'Égypte, affirme positivement que *des rois de la Thébaïde* (τῆς Θηβαΐδος Βασιλεῖς), de concert avec les chefs de quelques autres provinces, qui, dans ces temps de désordre, prenaient aussi le titre de *roi*, *s'insurgèrent contre les pasteurs, et leur firent une guerre très-longue et très-active*²³.

Ce fut sous la direction de l'un de ces *rois Thébains*, *Misphrathoutmosis*, que les longs efforts des Égyptiens pour secouer le joug des étrangers eurent enfin un plein succès. Les Hyk-Schôs, battus de toute part, se concentrèrent pour se retirer en masse dans un dernier asile. Le premier de leurs rois, Salatis, avait fait construire sur l'extrême frontière de l'Égypte, du côté de l'Arabie et de la Syrie, une enceinte immense et fortifiée : cette ville, ou plutôt ce camp permanent, s'appelait *Avavis* (Ἀβάρης), et il était désigné sous le nom de Τυφωνία dans les mythes sacrés de l'Égypte. Établie d'abord comme une défense préparée contre l'ambition des Assyriens qui, de ce côté surtout, pouvaient envahir les possessions des Hyk-Schôs, cette grande place d'armes, où les rois barbares avaient coutume de se rendre tous les ans, dans la saison d'été, pour partager le fruit de leurs rapines, et pour distribuer le produit des sueurs de la malheureuse population égyptienne à leurs soldats qu'ils exerçaient alors aux manœuvres militaires afin d'inspirer la terreur aux peuples voisins ; cette ville d'Avaris, qui exista sur l'emplacement nommé aujourd'hui *Abou-Kécheyd*²⁴ près des lacs amers, reçut enfin les *Hyk-Schôs* vaincus et chassés du reste de l'Égypte par le roi thébain *Misphrathoutmosis*. Ce grand homme mourut sur ces entrefaites, et son fils *Thoutmosis* (l'Aménoftep des monuments) assiégea les barbares, et les força d'évacuer entière-ment le sol de sa patrie, qu'ils avaient trop long-temps opprimée²⁵.

La reconnaissance des Égyptiens le proclama chef de la XVIII^e dynastie royale, quoiqu'il descendit directement par *Misphrathoutmosis*, son père, des princes de la XVII^e dynastie légitime, contemporaine des rois pasteurs et formée, sans aucun doute, des princes dont les *prénoms royaux* sont inscrits sur la Table généalogique d'Abydos (ligne intermédiaire, les six derniers

cartouches à droite), immédiatement avant celui de *Misphrathoutmosis-Aménoftep*, chef de la XVIII^e dynastie.

Le premier de ces six *prénoms* (le cartouche à tête de lion), et par conséquent celui du dernier des rois de la XVII^e dynastie légitime (pl. IV, n^o 7 a), appartient donc au libérateur de l'Égypte, appelé *Misphrathoutmosis* ou *Misphragmouthosis* dans le fragment de Manéthon cité par Josèphe.

J'ai déjà dit²⁶ que le *prénom* de ce prince était peint sur la belle momie de Schébamou déposée dans le Musée de Turin, à la suite du nom propre du Pharaon *Aménoftep* son fils, et qu'il était gravé sur une des stèles funéraires de la même collection. Mais j'ai reconnu depuis que, dans ces deux monuments, comme sur les copies de la Table d'Abydos, ce cartouche prénom est considérablement altéré, et il me fut impossible, en le publiant avec ma première Lettre, de déterminer alors, d'une manière positive, si le troisième des hiéroglyphes dont il se compose, était une tête de crocodile ou bien celle d'un quadrupède, et enfin si le quatrième caractère est le signe de la consonne R (la bouche), plutôt que celui de la consonne T (le segment de sphère). De nouveaux monuments observés depuis cette époque me permettent aujourd'hui de présenter ce même prénom (pl. IV, n^o 7 a) avec les véritables éléments qui le forment dans les inscriptions originales : je le retrouve d'abord sur le revers d'une stèle qui mente sous plusieurs rapports un examen attentif.

Ce petit bas-relief, de 8 pouces 1/2 de hauteur, représente sur sa face antérieure un Thébain adorant la reine *Nané-Atari* et son époux le Pharaon *Aménoftep*, fils de *Misphrathoutmosis*. Le travail de cette portion de la stèle est fort médiocre ; toutes les légendes en sont gravées d'une manière pauvre et mesquine. Mais le revers offre cinq têtes humaines de profil, placées irrégulièrement les unes au-dessus des autres, et d'une exécution très-fine et très-soignée²⁷. Le visage de la cinquième de ces têtes n'existant plus, et le haut de la pierre portant encore un reste de *diadème* ou de *ceinture*, qui tenait sans doute à une sixième figure, il est évident que la scène d'adoration précédemment décrite, a été sculptée sur le revers de l'un des fragments d'un bas-relief plus considérable, ouvrage d'une main bien plus habile, et que le nouvel artiste retourna sans respecter l'ancien travail. C'est là, Monsieur le Duc, l'unique morceau de sculpture égyptienne qui nous montre des têtes

humaines isolées ; et cette singularité est d'autant plus remarquable, que ces têtes sont celles de divers souverains de l'Égypte : l'uræus royal qui décore leur front, et les légendes hiéroglyphiques inscrites auprès de la plupart d'entre elles, le démontrent assez clairement.

Quelle que puisse avoir été la destination primitive de ce bas-relief qui ressemble, plus qu'à toute autre chose, à *une étude* ou bien même à une série de portraits de rois, destinée à servir de modèle dans un atelier de stèles religieuses, je me contenterai de le décrire et d'en tirer les documents historiques qu'il renferme.

La tête supérieure à gauche est celle d'une *reine*, très-reconnaissable au voutour qui lui sert de coiffure et au modius qui la surmonte. Les ailes de l'oiseau retombent sur la chevelure nattée et divisée en deux touffes, entre lesquelles paraissent les ornements du collier : le profil est d'un caractère grave ; malheureusement la légende qui contenait le nom de cette princesse n'existe plus maintenant.

La tête suivante, d'une expression très-douce et couverte du casque royal, est celle d'un Pharaon : à sa droite se voient encore les signes initiaux de sa légende : *le Seigneur du Monde*, le reste a disparu. Un autre titre, celui de *Seigneur des Contrées* ou *Seigneur des Seigneurs*, surmonte la première, à gauche, des trois têtes de la rangée inférieure, coiffée d'une portion du Pschent, et la suite de sa légende est détruite ainsi que le visage entier. Mais les deux têtes suivantes ont conservé leurs inscriptions complètes ; la direction des hiéroglyphes et la place qu'ils occupent ne laissent aucune incertitude sur celles des têtes royales auxquelles il faut les rapporter.

L'une, la troisième du second rang, très-simplement coiffée, mais portant l'uræus sur le front, est surmontée de la légende hiéroglyphique : *le Président de la Région inférieure* SOLEIL STABILITEUR DU MONDE : c'est le Pharaon *Mæris* – *Thoutmosis* II de la XVIII^e dynastie, dont le *disque*, le *parallélogramme denté* et le *scarabée* forment le prénom particulier sur tous les monuments de l'Égypte.

L'autre tête enfin, celle du milieu de la rangée inférieure, est ceinte d'un diadème que l'uraeus, dressé sur le front, enveloppe dans ses nombreux replis : l'inscription placée au-dessous nous apprend que c'est là l'image *du Dieu Bienfaisant*, SOLEIL SEIGNEUR DE LA RÉGION.... *semblable au*

Soleil Bienfaiteur. Les 4^e, 5^e, 6^e et 7^e caractères de cette légende, perpendiculairement rangés les uns au-dessous des autres, sont précisément le prénom royal de *Misphrathoutmosis*, dernier roi de la XVII^e dynastie et père du chef de la XVIII^e. Il est certain que l'artiste a voulu figurer ici la tête de cet illustre Pharaon, au milieu de celles de plusieurs autres personnages de sa race ; et s'il était permis de se prévaloir des ressemblances, soit dans les traits du visage, soit dans les détails de coiffure, que les têtes dont les légendes sont effacées présentent avec celles de différents princes sculptées sur d'autres stèles royales du Musée de Turin, je ne balancerais point à dire que les deux têtes supérieures de ce bas-relief sont celles de la reine *Nané-Atari* et du Pharaon *Aménoftep*, fils de *Misphrathoutrnosis* ; que la troisième tête coiffée du Pschent, représente le Pharaon *Thoutmosis-Chébron*, leur fils, et la cinquième, leur petit-fils *Mæris-Thoutmosis* comme sa légende le prouve d'ailleurs, *Misphrathoutmosis* étant entre les deux derniers.

Quoi qu'il en soit, cet intéressant bas-relief présentant le troisième signe du prénom de *Misphrathoutmosis* dans un état parfait de conservation, établit aussi que ce caractère est en réalité une *tête de lion*, et non celle d'un crocodile ou d'un cynocéphale, comme on pouvait le supposer en examinant ce même prénom, à demi effacé, et sur la momie de Schébamou, et sur la stèle funéraire citée dans ma première Lettre. Cette tête de lion, suivie du signe de genre T (le segment de sphère), est, ainsi que me le prouvent divers papyrus, le signe symbolique d'une *région* soit céleste, soit terrestre, région dont je n'ai point encore rencontré le nom phonétique. Cette subdivision du monde moral ou du monde physique, est aussi exprimée dans les mêmes textes par les *parties postérieures d'un lion* ; et un fragment de manuscrit hiératique du Musée de Turin, porte encore le prénom du roi *Misphrathoutmosis* (pl. IV, n^o 7 a), dans lequel le signe *hiératique* des *parties postérieures du lion* occupe aussi la place de la tête de cet animal, constamment figurée dans ce prénom tracé en style hiéroglyphique. Ce papyrus, qui nous fera connaître en même temps le *nom propre* monumental du roi appelé *Misphrathoutmosis* dans les extraits de Manéthon, appartient à une classe très-importante de manuscrits, inconnue jusqu'à ce jour, et au sujet de laquelle il est indispensable d'entrer ici dans quelques détails,

puisque la plupart des résultats que je me propose d'exposer dans cette seconde Lettre, sont fondés sur l'autorité de pièces analogues.

On a cru pendant long-temps que les hypogées ou nécropoles creusées dans le voisinage des principales villes de l'Égypte pour recevoir les restes mortels de leur population, ne fourniraient à notre curiosité que des cadavres embaumés, quelques inscriptions funéraires sans intérêt historique, beaucoup de monuments religieux, et des manuscrits contenant seulement des prières pour les morts. La plus grande partie des stèles et des papyrus, transportés en Europe par divers voyageurs dans le courant du siècle dernier et dans les vingt premières années de celui-ci, concoururent à confirmer l'opinion généralement répandue à cet égard. Mais enfin, un contrat en *langue grecque*, plusieurs actes publics en *écriture égyptienne démotique*, et un certain nombre de stèles portant des *dates* exprimées en caractères hiéroglyphiques, trouvés presque en même temps dans les catacombes de Thèbes, sont venus rendre à la science l'espoir fondé de conquérir une foule de documents historiques tout à fait neufs, tirés de l'étude des bas-reliefs et des manuscrits qu'on recueille chaque jour, et en assez grande abondance, dans les tombeaux égyptiens. Les richesses de ce genre, que j'ai été assez heureux pour reconnaître en déroulant les nombreux papyrus du Musée de Turin, ont surpassé mon attente, et portent avec elles la conviction intime qu'il ne dépend uniquement que de quelque gouvernement de l'Europe, qui suivrait le noble exemple donné par S.M. le roi de Sardaigne en acquérant une grande masse de monuments égyptiens, d'assurer à l'époque présente une pleine et entière connaissance de l'histoire, de la religion, des usages et de l'industrie du peuple le plus anciennement civilisé du globe. Je me plais à dire, et c'est un besoin pour mon cœur, qu'il n'a point tenu à vous, Monsieur le Duc, que cette gloire nouvelle ne fût assurée à notre belle patrie.

Sans citer ici un grand nombre de contrats en *écriture démotique*, j'ai trouvé, en effet, dans le Musée Égyptien de Turin, une nouvelle espèce de manuscrits qui offrent un intérêt non moins précieux pour l'histoire : je veux parler d'une quantité considérable de papyrus en *écriture hiératique* ou sacerdotale, contenant *des dates*, lesquelles appartiennent toutes sans exception au règne de divers Pharaons ou rois de race égyptienne, fort antérieurs à la conquête des Perses, c'est-à-dire à l'an 525 avant l'ère

chrétienne. Par un hasard singulier, et qu'explique facilement la circonstance seule que ces papyrus ont presque tous été tirés d'une même portion de la nécropole de Thèbes, le plus grand nombre de ces pièces historiques remontent, comme le prouvent leurs dates, à l'époque des rois de la XVIII^e et de la XIX^e dynastie. Enfin ces textes précieux rappelant quelquefois des faits antérieurs, j'ai dû y retrouver les légendes royales de plusieurs princes dont nous ne possédons point encore d'actes contemporains.

Il est surtout à regretter que la plupart de ces manuscrits soient incomplets, et que plusieurs se réduisent même à des fragments d'une petite étendue. Tels sont en particulier ceux dont j'ai recueilli les restes, avec une religieuse attention, dans une masse de débris de papyrus, de plusieurs pieds cubes, trouvée, selon toute apparence, enveloppée dans une même toile au fond d'une catacombe. Malgré cet état presque complet de destruction, j'ai rassemblé un certain nombre de protocoles d'actes publics de différents règnes, et une cinquantaine de fragments d'un papyrus, le plus précieux de tous, sans aucun doute²⁸, et dont je me réserve, Monsieur le Duc, de vous entretenir dans une prochaine Lettre.

Quoiqu'il ne soit point un *acte public*, comme beaucoup d'autres que je vais avoir bientôt l'occasion de citer, le manuscrit *hiératique* sur lequel je fixerai d'abord votre attention, devient réellement historique par la nature de son contenu, qui éclaire un point important des annales de la XVII^e dynastie égyptienne, en prouvant en premier lieu, par son accord avec la Table d'Abydos, que le prénom (pl. IV, n^o 7 a) est bien celui du *prédécesseur* immédiat du premier roi de la XVIII^e dynastie, et en nous offrant de plus le *nom propre* monumental, jusqu'ici inconnu, de ce vainqueur des Hyk-Schôs, le dernier des princes de la XVII^e.

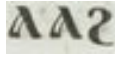
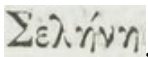
Ce papyrus n'est plus qu'un fragment formant toutefois le haut de deux grandes pages, et présentant encore onze lignes entières de chacune d'elles. La première page de ce manuscrit, dont je déterminerai la nature dans ma prochaine Lettre où je produirai aussi son texte original en entier accompagné de sa traduction, ne présente qu'une suite de noms de *dieux* ou de *déesses*, suivis de divers titres ; mais ce qui reste de la seconde page, contient successivement les *prénoms* et les *noms propres* de *cinq rois* et de *six reines* ou *princesses* de race égyptienne. C'est la quatrième ligne de cette

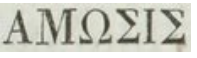
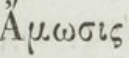
page, qui nous montre pour la première fois la légende complète du Pharaon appelé *Misphrathoutmosis* ou *Misphragmouthosis* dans les extraits de Manéthon. Cette légende est exactement figurée sur ma planche VIII, n° 3.

La transcription que j'ajoute, en *hiéroglyphes linéaires* ou *cursifs*, du texte *hiératique* de cette légende, et qui est gravée sur la même planche, est faite d'après le tableau général de correspondance perpétuelle des signes de ces deux écritures, tableau formé sur une longue comparaison de textes originaux des deux espèces, et dont j'ai présenté un premier essai imprimé à l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres dans l'année **1821**. Il résulte d'abord de cette transcription que ce papyrus est postérieur au règne du Pharaon *Misphrathoutmosis* ; car le *prénom* de ce prince s'y trouve précédé du titre *Osiris-Roi* (**Orcipe ctn**), ou *l'Osirien-Roi*, que les monuments donnent aux seuls souverains défunts. Le prénom ne présente d'autre particularité que l'emploi déjà noté *des parties postérieures du lion*, à la place de *la tête* de ce quadrupède, que contient ce prénom tracé en écriture hiéroglyphique. Le titre PH-CI *Fils du Soleil* ou **PH-CI-NOTTE** *Fils divin du Soleil* (si le 17^e caractère n'est point un simple signe *déterminatif* du groupe PH *Soleil*), sépare le *prénom* du *nom propre* qui se compose de trois caractères seulement.

Les deux derniers, phonétiques, sont la forme hiératique du mot LIC (MS), que nous rencontrons comme élément final de tant de noms propres hiéroglyphiques, et entre autres, dans celui que les Grecs ont transcrit en leur écriture par **ΘETMΩΣΙΣ**, **ΘΟΥTMΩΣΙΣ** et même **ΘΟΥΘMΩΣΙΣ**. C'est précisément ce mot égyptien Uc, que les Grecs ont rendu ici et ailleurs par **MΩΣ**, ou **MΩΣΙΣ** en ajoutant une finale propre à leur langue. Il ne s'agit donc plus que de fixer la prononciation du premier signe formant le nom propre hiératique du dernier Pharaon de la XVII^e dynastie, pour connaître enfin le nom que ce libérateur de l'Égypte porte en réalité sur les monuments originaux.

Ce signe est la *forme hiératique* du caractère sacré représentant le *croissant de la lune* tracé horizontalement, les pointes dirigées vers le bas ; cet hiéroglyphe appartient à la classe des signes purement figuratifs, et un heureux hasard m'a fait rencontrer dans le Musée même de Turin, un

papyrus hiératique contenant les *Litanies du dieu Ooh-Thôouth* (le dieu Lune identifié avec l'Hermès égyptien ibiocéphale), et dont *chaque ligne* présente le même caractère figuratif constamment précédé de sa prononciation exprimée, phonétiquement, par les signes hiératiques²⁹ répondant à *la feuille*, au *bras étendu* et à *la chaîne*, lesquels, dans *tous* les textes hiéroglyphiques, représentent, les deux premiers, la voyelle A ou O, et le dernier la consonne H. Ce groupe donne donc le mot  *Aah* ou même  *Ooh* qui, dans divers dialectes de la langue égyptienne, signifient précisément LA LUNE , que représente en effet le caractère figuratif. Le nom propre monumental du dernier roi de la XVII^e dynastie, doit donc se prononcer Aahmos, et c'est justement là le nom propre égyptien que les Grecs ont transcrit ,  en l'attribuant aussi (circonstance très-remarquable) au Pharaon qui chassa les Hyk-Schôs, ou *Pasteurs*, de l'Égypte.

Du reste, ce nom d'Amosis fut porté par plusieurs des Pharaons de la XVIII^e dynastie, descendants directs de l'AMOSIS – *Misphrathoutmosis*, dernier roi de la XVII^e. Nous trouvons en effet que le fils de ce prince, le premier roi de la XVIII^e dynastie, appelé *Thoutmosis* ou *Tethmosis* dans le texte de Manéthon cité par Josèphe³⁰, est nommé  ou  dans les extraits du même auteur faits par l'Africain et Eusèbe. Nous apprenons encore du Syncelle³¹ que *Misphrathoutmosis* ou *Misphragmouthosis*, sixième roi de la XVIII^e dynastie et le cinquième descendant en ligne directe d'Amosis-*Misphragmouthosis* de la XVII^e, portait aussi le nom d'  comme son cinquième et son sixième ancêtres³².

La communauté de nom et de gloire qui existe entre l'Amosis I^{er} ou *Misphragmouthosis*, de la XVII^e dynastie, qui, chassant les pasteurs de l'Égypte moyenne les refoula dans Avaris, et l'*M mosis* II, Aménoftep-Thoutmosis, son fils, premier roi de la XVIII^e, qui continua le siège de la ville et força les barbares d'évacuer l'Égypte, dut nécessairement produire quelque méprise dans les écrits des chronologistes anciens. Une telle confusion ne peut exister en étudiant les monuments égyptiens eux-mêmes,

puisque le premier de ces princes y est rappelé sous le nom d'Amosis, et le second sous celui d'Aménoftep ; et il n'est pas inutile de vous prier, Monsieur le Duc, de remarquer que la différence de nom entre les auteurs et les monuments, différence qui aurait droit de surprendre s'il s'agissait d'une toute autre histoire que de celle d'Égypte, s'explique très-naturellement par le fait seul attesté par l'antiquité même, que *les rois de race égyptienne portaient DEUX ou même TROIS noms différents à la fois*,

ΔΙΩΝΥΜΟΙ γὰρ καὶ ΤΡΙΩΝΥΜΟΙ πολλαχοῦ τῶν Αἰγυπτίων οἱ Βασιλεῖς εὕρηντα

. (G. Sync. 63 a.)

il résulte de tous les faits que je viens d'exposer, que la légende royale entière du dernier Pharaon de la XVII^e dynastie égyptienne contemporaine des *Pasteurs*, était ainsi conçue : Le Roi SOLEIL SEIGNEUR DE (telle région), le *Fils du Soleil* AMOSIS (pl. IV, n^o y a et b). Nous ne possédons encore que les *prénoms* seuls des rois Thébains de la même dynastie qui occupèrent le trône avant lui ; mais, comme je l'ai déjà dit, la Table d'Abydos donne avec précision l'ordre dans lequel ils doivent être classés chronologiquement. Nous ignorons, il est vrai, les *noms propres* de ces princes, aucun fragment historique, soit égyptien, soit grec, ne nous les ayant transmis : mais il peut arriver, d'un jour à l'autre, des monuments originaux qui les feront connaître, de la même manière qu'ils viennent de nous fournir déjà celui du dernier roi de cette dynastie. L'important, au fond, est de posséder les cartouches *prénoms*, et d'être sûr de leur classification relative, parce que les *prénoms* seuls sont toujours produits de préférence aux *noms propres* dans les inscriptions historiques.

Deux scarabées du Musée de Turin portent le prénom royal (pl. IV, n^o 2) qui, d'après la Table d'Abydos (le dernier cartouche à droite de la ligne intermédiaire), est celui du cinquième prédécesseur d'*Amosis-Misphrathoutmosis* (pl. IV, n^o 7 a et b). Les quatre autres *prénoms* royaux suivants (pl. IV, nos 3, 4, 5 et 6), inscrits aussi sur cet important tableau généalogique, sont ceux des rois Thébains de la XVII^e dynastie, qui régnèrent successivement avant ce même *Amosis*.

Le prénom n^o 3, celui du quatrième prédécesseur d'Amosis sur la Table d'Abydos, est aussi imprimé, suivi du titre *Approuvé d'Ammon*³³, sur une

portion de *bretelle* ou plutôt de *collier* en cuir que décore cette légende royale frappée sur gomme³⁴. Le second cartouche, qui renfermait le nom propre de ce roi, est à moitié effacé ; il ne reste de visible que les hiéroglyphes exprimant les mots AUIJUA ni.... le *Chéri d'Ammon Pi...* ou *Aminénémé Pi...* en prenant le premier groupe, non pour un titre, mais pour une partie du nom propre lui-même.

On rencontre plus fréquemment sur les monuments du vieux style égyptien, le prénom royal suivant n° 4. Une stèle funéraire de quatre pieds et plus de hauteur, appartenant à M. Saulnier, est datée de l'an VI du règne de ce roi (pl. VIII, n° 1), dont le prénom est, sur cette stèle, semblable en tout à celui que présente la Table d'Abydos.

Je retrouve le même prénom sur deux scarabées du Musée de Turin, avec cette variation cependant que le caractère hiéroglyphique figurant *deux bras élevés* ne paraît qu'une seule fois dans chacun de ces amulettes, tandis que ce signe est exprimé trois fois dans les autres copies précitées de ce prénom, comme aussi sur un scarabée lithographié sous le n° 410 du recueil de M. de Palin, où il est entremêlé des titres **CTN-CG-PH** *Roi, Fils du Soleil*. De plus, quelques portions du temple de Semné, dans la haute Nubie, offrent ce même prénom royal rappelé dans des textes relatifs au Pharaon *Mæris-Thoutmosis* de la XVIII^e dynastie, sous le règne duquel ont été décorées ces portions de l'édifice, si, comme je le pense, les dessins que j'en connais sont parfaitement exacts³⁵.

C'est encore un scarabée du Musée de Turin, qui reproduit le prénom royal n° 5, c'est-à-dire, d'après l'autorité irrécusable de la Table d'Abydos, celui même du second prédécesseur et probablement de l'ayeul d'Amosis, et l'un des rois de la XVII^e dynastie. La domination de ce prince sur les portions de l'empire égyptien que les Hyk-Schôs n'occupaient point, semble avoir été d'une longue durée, car une stèle funéraire hiéroglyphique, existant à Paris dans la collection de M. Révil, est expressément datée de la XXVII^e année du règne de ce Pharaon (pl. VIII, n° 2). J'ai de plus reconnu ce même prénom sur une magnifique stèle de la collection Nizzoli, récemment acquise par le Grand-Duc de Toscane³⁶. Enfin le prénom du prédécesseur d'Amosis-*Misphrathoutmosis* (pl. IV, n° 6), c'est-à-dire celui de l'avant-dernier roi de

la XVII^e dynastie, existe sur divers scarabées, comme sur une stèle du cabinet du roi à Paris.

On trouvera sur la planche IV (n^{os} 2, 3, 4, 5, 6 et 7) qui accompagne cette Lettre, les prénoms de ces six nouveaux Pharaons dans l'ordre indiqué par le monument d'Abydos, et sous le titre de XVII^e dynastie, *Thébaine* ou Diospolitaine, conformément encore aux extraits et au texte même de Manéthon. Il est certain qu'on ne découvrira jamais sur des monuments de style véritablement égyptien, les noms des rois Hyk-Schôs qui opprimaient une grande partie de l'Égypte, dans le temps même que les premiers princes de cette XVII^e dynastie légitime possédaient les provinces les plus éloignées de Memphis où les chefs des barbares paraissent avoir établi le siège de leur domination. Je laisse à mon frère le soin important de fixer chronologiquement l'époque de l'existence de cette dynastie Thébaine, en faisant observer, toutefois, 1^o que nous pouvons regarder les quatre plus anciens prénoms de cette série (les nos 2, 3, 4 et 5) comme les quatre rois égyptiens cités par le Syncelle, lesquels furent contemporains des *Pasteurs*, et gouvernèrent une partie de l'Égypte tout en reconnaissant, selon bien des probabilités, la suzeraineté des Hyk-Schôs ; 2^o que les deux derniers de ces prénoms (les nos 6 et 7 *a*) ont appartenu aux rois Thébains qui, s'étant insurgés contre les barbares, comme le dit formellement Manéthon³⁷, leur firent une longue guerre, et parvinrent à les refouler jusque dans *Avaris* leur dernier retranchement.

L'histoire égyptienne écrite par les Grecs ne nous a transmis ni les noms propres, ni la durée des règnes particuliers de chacun des rois de cette antique dynastie : mais tout prouve, Monsieur le Duc, que les monuments originaux doivent un jour suppléer à ce silence total des écrivains classiques. Déjà même deux *stèles funéraires* établissent clairement que les règnes des 3^e et 4^e rois de cette famille furent, pour le moins, l'un de *six* et l'autre de *vingt-sept* années. Espérons donc que des bas-reliefs du même genre viendront successivement nous en apprendre davantage ; et j'ai dit des monuments du même genre, car c'est seulement dans la profondeur des catacombes égyptiennes, dans ces lieux secrets et d'un accès si difficile, que des objets d'art d'une telle antiquité purent se conserver intacts et échapper à la fois aux injures des siècles et à celles des Hyk-Schôs.

Les documents nouveaux que je déduis d'un simple fragment de manuscrit, qui n'est cependant aussi qu'un texte relatif à des matières religieuses, ne se bornent point à la connaissance du nom propre du dernier Pharaon de la XVII^e dynastie, et à celle des signes qui composent son prénom : j'y retrouve textuellement, avec la légende royale complète d'*Amosis-Misphrathoutmosis*, celles des trois premiers princes de la XVIII^e dynastie, ses successeurs et ses descendants. Ce manuscrit et le grand nombre d'actes publics hiératiques, remontant à cette XVIII^e dynastie, que j'ai reconnus dans le Musée de Turin, nous donnent ainsi un moyen inattendu de vérifier et de contrôler en quelque sorte les résultats relatifs à la succession de ces rois, déjà tirés de l'étude seule des monuments hiéroglyphiques. D'un autre côté, il importe de s'assurer par les dates des années de ces princes, consignées dans la plupart de ces pièces hiératiques, si la durée de leurs règnes respectifs a été exactement déterminée dans la *Notice chronologique* jointe par mon frère à ma *première* Lettre, d'après les divers extraits de Manéthon, et si ses recherches ne sont point contredites par l'autorité décisive de ces pièces originales, dont je n'ai fait la découverte que dans le mois d'octobre passé.

Le papyrus *hiératique* cité en premier lieu, et qui ne peut remonter qu'à la XXIII^e dynastie, ainsi que je l'établirai ailleurs, démontre en effet l'exactitude rigoureuse de notre classification des prénoms et noms propres royaux hiéroglyphiques de la XVIII^e dynastie, quant aux trois premiers princes de cette famille ; car ce texte, qui renferme une série assez étendue de surnoms et de noms propres de rois, de reines et de princesses, disposés selon l'ordre de succession, nous montre le nom d'*Amosis – Misphragmouthosis* accompagné des *légendes* de ses descendants, les trois premiers Pharaons de la XVIII^e.

La première de ces légendes en partant d'*Amosis* (légende figurée sur notre planche VIII, n^o 4, avec sa transcription hiéroglyphique linéaire), est bien celle d'*Aménoftep-Amosis-Thetmosis*, Pharaon que j'ai reconnu clans ma précédente Lettre, pour être à la fois et le fils d'*Amosis-Misphragmouthosis*, et le premier roi de la XVIII^e dynastie³⁸.

La seconde (pl. IX, n° 6) est aussi celle de *Thoutmosis* I^{er}, second roi de la XVIII^e dynastie.

Enfin, dans la troisième (pl. IX, n° 7), nous reconnaissons également le *prénom* du successeur immédiat de *Thoutmosis* I^{er}, déjà déterminé dans ma première Lettre. Mais je lis aussi dans ce manuscrit hiératique, et pour la première fois, la légende complète de ce roi, c'est-à-dire son *prénom suivi de son nom propre*. Les signes formant le mot *Amon-mai* **AUNUAI**, que j'ai précédemment trouvés liés au prénom de ce prince, ne sont donc qu'un simple titre *le Chéri* d'Ammon, ainsi que je l'avais d'abord supposé³⁹, puisque le texte hiératique (pl. IX, n° 7) démontre positivement que le *nom propre* monumental de ce troisième roi de la XVIII^e dynastie, appelé *Aménophis* par Manéthon, fut **ΘΩΟΥΤΙΟ**, THOUTMOSIS (*l'Enfant de Thôout*), comme celui de son prédécesseur. En complétant ainsi les documents réunis dans ma première Lettre sur les rois de la XVIII^e dynastie, ce papyrus hiératique fournit une nouvelle preuve de la prédilection de cette famille de souverains pour le nom propre *Thoutmosis* ou Thetmosis, que Manéthon donne aussi à Aménoftep, leur chef⁴⁰.

J'ajouterai en dernier lieu que ce précieux fragment de manuscrit porte en tête de la série des noms propres de reines mentionnées dans son texte purement religieux, celui de l'épouse d'*Aménoftep*, de laquelle sont issus tous les princes de la XVIII^e famille royale. Ce cartouche est précédé (pl. IX, n° 5) du titre *Divine Epouse du dieu Ammon*, que j'ai déjà trouvé dans les inscriptions hiéroglyphiques d'une statue en bois de cette princesse ; quant au nom propre lui-même **AUHC-NANE** ou (**ΡΠΤΗΛΗΟΥΤΑ**)-**ΑΤΑΡΙ**, le premier mot du cartouche **AUHC**, *Aahmès* ou *Aahmos* (dont j'ai donné la simple traduction par *l'Enfant de la Lune* ou *l'Engendrée de la Lune*, en publiant des légendes hiéroglyphiques de cette reine dans ma première Lettre), semble devoir être considéré non comme un simple titre, mais comme la partie principale de son nom propre, si nous remarquons aussi que ce groupe est le nom propre véritable du père de l'époux de cette reine, Amosis, et celui de son époux lui-même dans les deux extraits de Manéthon.

D'autres *manuscripts hiératiques*, mais d'un ordre différent, m'ont présenté la légende royale du 4 roi de la XVIII^e dynastie, celle du *Mæris* des auteurs grecs, (Thoutmosis II de ma précédente Lettre et Thoutmosis III d'après les papyrus), le fils et l'héritier de la reine *Amensé*, sœur de Thoutmosis II et petite-fille *Aménoftep*. Ces papyrus sont des débris d'actes et de registres publics. Trois de ces fragments, d'écritures différentes, portent le *prénom* de *Mæris – Thoutmosis*, mais précédé du seul titre **CTN-NOTTE** *Roi Divin* et sans date, ce qui montre que ces pièces n'appartiennent point à l'époque même de son règne, et qu'elles ont été écrites postérieurement à l'apothéose de cet illustre Pharaon. L'un de ces courts fragments présente en effet, au verso et en très-gros caractères, les restes d'un protocole daté du règne de *Ramsès VI* ou *le Grajid*, premier roi de la XIX^e dynastie. Mais une portion d'acte, remarquable par la teinte de vétusté du papyrus sur lequel elle est écrite, remonte bien certainement au temps même de Thoutmosis III, le *Mæris* des Grecs, puisque cette pièce est expressément datée de l'une des premières années de son règne : le protocole de cet acte est conçu en ces termes (pl. IX, n^o 8) : « *L'an V, du mois de Thoth le 1^{er}* (**Poune e θωοτ cor A**) *sous la présidence divine du Roi du Peuple obéissant SOLEIL STABILITEUR DU MONDE Fils divin du Soleil THOUTMOSIS ;* » et la date de cette pièce écrite par un certain *Osoramon* (Osorammon), rentre parfaitement dans les courtes limites assignées au règne de *Mæris*. Ce fragment remonterait ainsi à l'an 1732 avant notre ère, et compterait aujourd'hui 3557 ans d'antiquité, si, comme tout concourt à le démontrer d'ailleurs, les époques précédemment assignées aux divers règnes des princes de la XVIII^e dynastie, sont très-approximativement exactes. Ainsi le Musée de Turin possède la charte la plus ancienne qui soit connue jusqu'ici en Europe.

J'avouerai, Monsieur le Duc, que j'eusse été moi-même tout le premier effrayé d'une telle antiquité, si ce frêle morceau de papyrus ne sortait point des hypogées de l'Égypte, où aucune autre cause de destruction, si ce n'est l'homme seul, ne peut faire disparaître les objets que l'on y renferma jadis avec tant de soins, et si surtout je n'avais retrouvé dans les papyrus tirés de ces mêmes catacombes, une nombreuse série de pièces pareilles formant une chaîne presque continue de dynastie en dynastie, et qui lient, pour ainsi dire,

cette époque si prodigieusement reculée dans l'ordre actuel de nos idées, avec des temps plus rapprochés de nous, je veux dire avec l'époque, comparativement moderne, où les successeurs d'Alexandre usurpèrent à leur tour le trône des Pharaons.

J'ai recueilli, en effet, dans les débris de papyrus du Musée de Turin, trois courts fragments de deux registres de recettes publiques, appartenant au règne du Pharaon *Aménophis II*, arrière petit – fils de Mœris-Thoutmosis III. Aucun de ces morceaux ne conserve, à la vérité, le protocole royal tout entier ; mais ceux-ci offrent, dans plusieurs de leurs parties, la date de l'année et du mois, soit les mots **Ρουπε γ...** (*l'an IIIe*), soit

Ρουπε ιΔ, παριουτε **cor** (*l'an XIV, de Pharmoutile 10*) (pl. IX, n° 9 a) ; et tous portent le *prénom* entier du Pharaon Aménophis II : *le Roi* ou *le Seigneur du monde*, SOLEIL SEIGNEUR DE LA RÉGION INFÉRIEURE (*idem*). La date de l'an XIV du premier de ces registres est tout aussi admissible que celle de l'an III du second, puisqu'Aménophis II a régné plus de trente ans suivant les divers extraits de Manéthon.

D'autres fragments, dont quelques-uns sont d'une écriture menue et très-maigre, m'ont paru aussi avoir appartenu à un registre de recettes, tenu par deux scribes appelés *Horus* (**ζωρ**) et *Amménémoph* (**Αμνημοφ**). Ces morceaux de papyrus sont remplis de chiffres et de calculs ; deux d'entre eux ont heureusement conservé toute la partie essentielle de leur protocole. Je place sous le n° 10, planche X, le calque du mieux conservé des deux registres, et dont voici la transcription :

ζη τρουπε β χοιακ σογ ιε ηστυ (

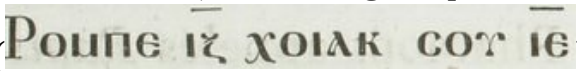
ρη-ιν-στυ), et le sens : *Dans la seconde année, de Choiak le 15, du Roi SOLEIL STABILITEUR DE LA RÉGION INFÉRIEURE*. Le nom propre du roi n'existe plus ; mais le *prénom* subsistant nous apprend assez que ces pièces appartiennent au règne de l'un des *Achenchérès* de la XVIII^e dynastie, *Ousirei* ou *Mandouei*, arrière-petits – fils d'Aménophis II, et qui ont gouverné l'Égypte, l'un vers l'an 1597, et l'autre vers l'an 1585 avant notre ère.

Un autre court fragment, d'une très-belle écriture, m'a offert le prénom royal de *Ramsès III, le Roi du Peuple obéissant*, SOLEIL DE LA RÉGION INFÉRIEURE AMI D'AMMON (pl. X, n° 11). Je le retrouve également sur d'autres débris, mais sans l'indication d'aucune date.

Le plus long des règnes de la XVIII^e dynastie fut celui de *Ramsès IV* dit *Méiamoun* (l'ami d'Ammon), l'ayeul de *Ramsès le Grand*, qui posséda pendant plus de soixante ans un trône sur lequel n'avaient fait que passer *Ramsès II* et *Ramsès III*, successeurs des *Achenchérès*. De nombreux fragments de manuscrits, sur lesquels on lit la légende royale de ce Pharaon, existent aussi dans le Musée de Turin : quelques-unes de ces pièces sont ou de l'an VI et du 20 du mois de Paopi (ΡΟΥΠΕ Ϛ ΠΑΩΠΕ ΣΟΥ Κ̄), ou

de l'an XIV et du premier de Choiak (ΡΟΥΠΕ ΙΔ ΧΟΙΑΚ ΣΟΥ Ᾱ) ; mais comme le nom de *Ramsès-Méiamoun* ne se trouve point précisément lié avec ces dates, qui conviennent d'ailleurs avec la durée de son règne, on peut douter, avec quelque espèce de raison, que ces papyrus aient été écrits dans la 6^e et la 14^e année de ce règne, quoiqu'ils contiennent certainement son *prénom* et son *nom propre*, transcriptions très-exactes en style hiératique, et signe pour signe, de ses légendes hiéroglyphiques. Il ne peut toutefois subsister un pareil doute à l'égard d'un reste de pièce (pl. X, n° 12) portant expressément la date suivante : l'an XII et d'Epiphi le 19 (ΡΟΥΠΕ ΙΒ ΕΠΗΠ ΣΟΥ ΙΘ̄) du *Roi du Peuple obéissant* soleil GARDIEN DE LA RÉGION INFÉRIEURE AMI D'AMMON. Ce fragment remonte donc à très-peu près à l'an 1548 avant notre ère ; il a fait partie, comme la plupart des papyrus cités jusqu'ici, d'un registre de comptabilité publique.

Le plus complet des manuscrits hiératiques de ce genre, appartient au règne de *Ramsès V*, père de *Ramsès le Grand*, et le dernier des rois de la XVIII^e dynastie. Il consiste en trois fragments contenant en tout *cinq* pages à peu près entières : ce sont les débris d'un registre de *recettes* sacrées, tenu par un scribe nommé *Thoutmosis* Θωοϣϣϣ. Le premier fragment est d'une seule page ; le commencement et la fin de la plupart des lignes n'existent plus, mais les deux premières nous conservent le protocole général du registre presque en entier, ce qui devient précieux ; car, selon l'habitude

assez constamment suivie dans la rédaction de cette sorte de manuscrits, c'est vers le haut de la première page du registre qu'on mentionne seulement *le roi régnant*, et l'on se contente de mettre la date de l'année du règne et le quantième du mois en tête de tous les articles subséquents. Le protocole de ce manuscrit (pl. XI, n° 13) est conçu en ces termes : *L'an XII, de Paopi le 16, sous la divine présidence du Roi du Peuple obéissant, Seigneur du monde, SOLEIL STABILITEUR DE LA RÉGION INFÉRIEURE APPROUVÉ PAR PHTHA, Fils divin du Soleil, Seigneur des Contrées (ou des Seigneurs) RAMSÈS Chéri d'Ammon divin Président, etc.* La lacune de treize à quatorze signes existant sur le manuscrit original, entre la fin du cartouche *prénom* et le commencement du *nom propre*, a été facile à remplir par le moyen d'une superbe pièce hiératique appartenant aussi au Musée de Turin, et qui contient la légende entière de ce même Ramsès V : je la reproduis dans la planche XI, n° 14 ; elle sert réellement à compléter le protocole précédent, (pl. XI, n° 13). Ce magnifique modèle d'écriture sacerdotale porte la date () de *l'an XVII, le 15 du mois de Choiak* (même planche, n° 14 a.)

Le Pharaon Ramsès V, l'Aménophis-Ramsès de Manéthon, ayant régné dix-neuf ans d'après les divers extraits de cet historien, ces deux pièces originales rentrent donc, comme il arrive de toutes celles que j'ai déjà citées, dans les limites du règne de ce roi, limites fixées par les recherches chronologiques exposées à la fin de ma première Lettre. Je remarquerai aussi, et dans le même intérêt, qu'à la première page du troisième fragment du registre de l'an XII de Ramsès V, il est fait mention, dans un article *du 13 de Choiak*, d'un individu appartenant à la *demeure du Roi divin, SOLEIL GARDIEN DE LA RÉGION INFÉRIEURE AMI D'AMMON*, c'est-à-dire d'un habitant du Palais ou de la partie de Thèbes OÙ se trouvait le Palais bâti par le Pharaon défunt, *Ramsès-Méiamoun*. En me réservant de déterminer ailleurs ce qu'il faut entendre par la *demeure de Mandou*, la *demeure d'Amon-Ra Roi des Dieux*, la *demeure de Mæris* (Thoutmosis III), la *demeure d'Aménophis II*, la *demeure de Ramsès VI* (le Grand), si souvent rappelées dans plusieurs registres hiératiques, je cite seulement ici la mention de la demeure de Ramsès IV (Méiamoun), faite dans un registre du règne de Ramsès, comme une preuve de l'exactitude avec laquelle la

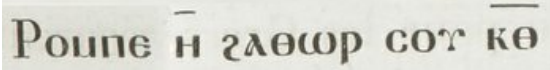
succession des divers Pharaons appelés Ramsès, a été déduite dans ma première Lettre, d'après les seuls textes hiéroglyphiques.

Ainsi, Monsieur le Duc, tous les nouveaux documents extraits de ces manuscrits *hiératiques*, pièces originales remontant à la XVIII^e dynastie, s'accordent avec les résultats tirés d'abord des inscriptions en caractères sacrés, gravées soit sur les édifices de l'Égypte, soit sur les statues, les bas-reliefs et les stèles religieuses, monuments par la comparaison desquels nous avons cherché à reconnaître les légendes royales de tous les souverains composant la plus illustre des dynasties égyptiennes. En mettant encore à profit de telles lumières, et en puisant à la fois dans ces deux sources, les *textes hiératiques* et les *inscriptions hiéroglyphiques*, sources diverses en apparence, mais également pures j'essaierai dans cette Lettre, autant du moins que le permettent et le petit nombre de monuments, et la divergence des traditions historiques, de distinguer parmi les légendes royales inscrites dans les papyrus, ou gravées sur les temples et sur une foule d'objets d'art de petite proportion, celles de ces légendes qui appartiennent aux rois égyptiens des XIX^e, XX^e et XXI^e dynasties. Les légendes des Pharaons de la XVIII^e ayant été déterminées dans ma précédente Lettre, et la première partie de celle-ci faisant connaître les *prénoms* des rois de la XVII^e, le Canon de Manéthon se trouvera, quant à ce qui regarde ces mêmes familles royales, appuyé par le témoignage irréfragable de monuments contemporains, et onze siècles entiers seront ainsi rendus à l'histoire positive.

Le premier roi de la XIX^e dynastie fut Ramsès VI (le grand Sésostris), et j'ai dû, dans ma précédente Lettre, donner sa légende royale et l'indication des principales images de cet illustre Pharaon, réunies dans le Musée Égyptien de S.M. le roi de Sardaigne. Mais j'appellerai encore une fois votre attention, Monsieur le Duc, sur la plus importante de ces statues. Les nombreux morceaux de ce magnifique colosse, jadis monolithe et naguère démembré, selon toute apparence, par les effets d'un violent incendie, sont maintenant assemblés et parfaitement réunis. A l'exception de *la tête* seule du petit *Uræus* qui ornait le casque du conquérant, et que l'on n'a point retrouvée, la statue est complète ; quelques légères sutures rappellent à peine l'état déplorable de destruction dans lequel elle est arrivée à Turin. On peut juger aujourd'hui si ce que j'ai avancé sur la beauté du travail et sur la pureté

des formes de ce colosse, est fondé sur la réalité, ou n'est de ma part que le fruit d'une sorte de préoccupation en faveur de ce qui appartient à l'Égypte. Je ne crains point de répéter qu'à la vue seule de cette image de Ramsès, tout homme de goût et sans préjugés systématiques abjurera bien vite la doctrine courante, qui a résolu de ne point accorder la connaissance de l'art, proprement dit, à la vieille Égypte, et qui s'obstine à ranger toutes les créations de la sculpture égyptienne parmi les produits informes de ce qu'on a voulu appeler l'art *sans imitation*. J'admire les chefs-d'œuvre de la sculpture grecque ; je suis entraîné par le charme de leurs inimitables perfections, sans être Philhellène au point de croire que la Grèce seule fut, exclusivement à toute autre contrée, le berceau et la patrie des beaux-arts. Je crois aussi, avec les anciens Grecs eux-mêmes, et contradictoirement à l'opinion qu'on tente d'établir de nos jours, que les plus anciens artistes de la Grèce, architectes, xyloglyphes, toreuticieris, statuaires et sculpteurs reçurent les premières leçons des Égyptiens. C'est sans doute une assez belle gloire pour les Grecs que d'avoir surpassé leurs maîtres de si loin, grâce à l'organisation politique de leur patrie, qui procura aux beaux-arts un si merveilleux développement.

Dans l'état actuel du colosse de Ramsès le Grand, le nom de la femme de ce Pharaon, la reine *Ari* ou *Nanet-Ari*, que j'avais d'abord cru omis par le sculpteur⁴¹, est très-visible à la suite des titres *sa Royale et Puissante Épouse qui l'aime* : ce nom propre est enclos dans un cartouche et présente une variante que je fais graver sous le n° 9 de la planche IV, à la suite de la légende royale de Ramses-le-Grand, (n° 8), son mari, et en tête des cartouches de la XIX^e dynastie, dite *Diospolitaine* comme les deux précédentes.

Un nombre très – considérable de fragments de papyrus, en écriture hiératique, m'ont offert la légende, plus ou moins complète, du plus illustre des conquérants égyptiens. Quelques – uns de ces débris portent des indications de l'an III et de l'an XIV de son règne ; mais les deux protocoles les mieux conservés sont ceux dont je donne le fac-similé (pl. XII, n° 15 et 16). Le premier, qui a fait partie d'un registre de comptabilité, renferme le prénom entier du Pharaon : ,

etc. *L'an VIII, du mois d Athyr le 29, sous la divine présidence du Roi du Peuple obéissant Seigneur du Monde, SOLEIL – GARDIEN – DE LA-RÉGION-INFÉRIEURE-APPROUVÉ-PAR-PHRÉ.* Le revers de ce même papyrus contient *un reçu* daté aussi de l'an VIII, du 3 de Méchir ; mais ce petit acte est écrit sur un long texte dont on a évidemment enlevé une partie pour faire place à la nouvelle écriture : voila sans doute le plus ancien manuscrit *palimpseste* qui soit connu.

Le second protocole du règne de *Ramsès-le-Grand* est en tête d'un fragment d'acte d'une belle écriture, mais dont aucune ligne n'est entière. Toutefois ce protocole, qui n'a perdu que les derniers caractères du cartouche *nom propre*, est bien conservé. Il est ainsi conçu :

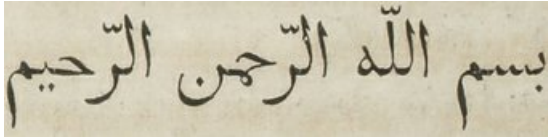
ⲁⲩ Ⲡⲟⲩⲛⲉ ⲛ ⲛⲉⲥⲟⲣⲉ ⲥⲟⲩ ⲕⲁ ⲛ ⲥⲩⲛ, etc. *dans l'année VIII, du mois de Mésori le 24, du Roi SOLEIL-GARDIEN-DE-LA-RÉGION INFÉRIEURE-APPROUVÉ-PAR-PHRÉ, Seigneur du monde, RAMSÈS.* Cette pièce est jusqu'ici la seule de cette époque dans laquelle j'ai constaté l'absence du titre FILS DU SOLEIL, qui devrait être immédiatement placé avant le cartouche nom propre.

Ces divers manuscrits appartiennent donc incontestablement aux premières années de Ramsès VI (le Grand), chef de la XIX^e dynastie, et dont le règne eut une durée de plus de 50 ans. Pendant cette période fortunée, l'Égypte fut, pour ainsi dire, couverte, au rapport unanime des historiens, de constructions magnifiques et d'étonnants ouvrages d'utilité publique. La célébrité, et bien mieux encore les bienfaits de ce monarque envers ses peuples, nous expliquent assez le nombre immense de monuments de tout genre qui, existant soit en Égypte, soit dans les collections de l'Europe, sont évidemment consacrés à sa mémoire, ou conservent du moins le précieux souvenir de sa paternelle administration. Parmi ceux de ce genre que possède le Musée de Turin, j'en citerai encore un seul, parce qu'il offre à la fois la légende royale de *Ramsès le Grand* et celle du Pharaon son successeur. le second roi de la XIX^e dynastie.

L'Égypte seule, attendu la constante douceur de son climat, pouvait fournir un pareil objet à notre étude : c'est une porte ou plutôt les montants et le couronnement d'une porte en bois de sycomore, de 9 pieds de hauteur, sculptés et peints, et d'une conservation parfaite. La corniche, semblable en

tout à celle des propylons et des portes des temples ou des palais, est ornée de canelures alternativement rouges, vertes et blanches.

Le fond de la frise et des montants est peint en rouge brun ; mais toute la largeur de l'une et les deux tiers de la hauteur des autres sont occupés par une superbe bande d'hiéroglyphes de grandes proportions, sculptés de bas-relief dans le creux, et se détachant sur un fond jaune doré. Deux filets, profondément creusés et remplis de couleur bleu-céleste, cernent l'inscription, qui se divise en deux parties en quelque sorte *affrontées* l'une à l'autre. Ces légendes ont un signe qui leur est commun : c'est le caractère hiéroglyphique exprimant la *vie divine*, sculpté au milieu de la frise, et qui sert de point de départ, comme de premier signe, aux deux légendes. Ce caractère ou plutôt cette expression la *vie divine*, est une formule initiale qui, dans les textes égyptiens, me paraît avoir eu le même but religieux et le même emploi que l', à la *bonne fortune*, des

Grecs, le  *Au nom de Dieu clément et miséricordieux* des Orientaux, et la formule *In nomine sanctæ et individue Trinitatis*, si habituellement employée par les peuples chrétiens en tête d'inscriptions et d'actes publics de tout genre.

La légende hiéroglyphique commençant à la droite du caractère central, et d'abord tracée horizontalement sur la frise, devient ensuite perpendiculaire et occupe le milieu du montant de droite. Elle contient l'expression des idées suivantes :

LA VIE DIVINE ! le *Roi du Peuple obéissant, Seigneur du Monde, SOLEIL GARDIEN DE LA RÉGION INFÉRIEURE APPROUVÉ PAR PHRÉ* ; le *Fils du Soleil Seigneur des Contrées, le Chéri d'Amon-Ra, RAMSÈS, Aimé d'Amon-Ra-Roi-des-Dieux-Seigneur-Suprême, Président de la Région Céleste, Vivificateur.*

La légende placée à gauche, et dont les signes vont en sens inverse, est ainsi conçue :

LA VIE DIVINE ! le *Roi du Peuple obéissant, Seigneur du Monde, SOLEIL GARDIEN DE LA RÉGION INFÉRIEURE APPROUVÉ PAR PHRÉ, le Fils du Soleil Seigneur des Contrées, le Chéri d'Amon-Ra,*

RAMSÈS *Aimé de Phtha-Dominateur-et-Roi-du-Monde, Dieu-Grand, Seigneur du Ciel, Vivificateur.*

Ce cartouche prénom SOLEIL GARDIEN DE LA RÉGION INFÉRIEURE APPROUVÉ PAR PHRÉ, démontre suffisamment que ces légendes royales, inscrites sur la frise et les montants de cette porte pour indiquer l'époque de sa construction en y traçant le nom et les titres du souverain régnant, se rapportent à Ramsès VI ou le Grand, chef de la XIX^e dynastie. Aucun autre motif ne saurait expliquer la présence de ces légendes sur une porte qui fut celle d'une chambre sépulcrale ou de quelque autre monument funéraire, comme le prouvent deux bas-reliefs occupant presque toute la largeur inférieure des deux montants.

Ces tableaux, qui servent, pour ainsi dire, de support aux deux colonnes perpendiculaires d'hiéroglyphes, représentent l'un et l'autre deux personnages agenouillés. La tête du personnage supérieur est nue et rasée ; il tient dans sa main droite *l'emblème de la victoire*⁴², et le bras gauche est élevé en signe d'adoration. Devant lui est tracée, en petits hiéroglyphes gravés en creux, peints en bleu céleste et disposés en cinq colonnes, la formule funéraire suivante : « *Nous supplions Amon-Ra Roi des Dieux, Seigneur du Ciel, Président de la Région supérieure, d'accorder la vie céleste et heureuse à son adorateur l'Athlophore du Roi des trente Régions*⁴³ *Pété-Nané-Rompé.* Immédiatement au-dessous est un second personnage peint en rouge comme le premier, mais couvert d'une coiffure bleue, d'une tunique blanche, et les deux bras élevés. Il est censé prononcer cette prière exprimée, comme la précédente, en hiéroglyphes sculptés en creux : « *Nous supplions Amon-Ra, Roi des Dieux, Seigneur du Ciel, Président de la Région supérieure,* ⁴⁴, *ainsi que la déesse Hathôr, Dominatrice suprême, Rectrice bienfaisante de la Région inférieure, d'accorder la vie céleste et heureuse à leur adorateur Noufré – Ftep.* Le sculpteur a reproduit les deux mêmes personnages sur le montant de gauche, adressant des prières semblables au dieu Phtha, également nommé dans la légende royale de Ramsès le Grand, gravée au-dessus de ces bas-reliefs funéraires.

Les caractères hiéroglyphiques exprimant ces divers actes d'adoration, quoique sculptés avec une admirable franchise, ne peuvent être comparés,

pour la beauté du travail, avec ceux qui composent les légendes royales inscrites sur les portions supérieures de la même porte. Ceux-ci, d'un dessin très-pur, sont d'un style tout-à-fait grandiose ; chacun d'eux est peint des couleurs soit naturelles, soit de convention, propres à l'objet matériel qu'il représente. Le disque, signe de l'idée PH, *Soleil*, par exemple, est peint en rouge : l'Abeille, symbole du *Peuple obéissant* (*Λαὸς πειθήνιος*), a les ailes jaunes et striées en rouge avec les nervures bleues : son corselet bleu est entouré d'un filet rouge ; l'abdomen est partagé en anneaux alternativement blancs et bleus, divisés par des filets rouges. L'espèce d'oie d'Égypte, nommée *Chénalopex* dans le texte d'Horapollon, et qui est le signe principal du groupe *Fils du Soleil*, a été coloriée avec une recherche extrême. Le bec est jaune et le tour de l'œil rouge ; la partie antérieure du col est blanche et la partie postérieure bleue ; les plumes des ailes indiquées en noir avec beaucoup de soin, sont peintes en bleu, en jaune et en rouge ; enfin les pattes ont été couvertes d'une couleur bleue foncée. Les caractères *figuratifs* représentant, dans ces légendes, les dieux *Ammon*, *Phré* et *Phtha*, offrent des détails de couleur plus délicats encore. Mais, sans m'arrêter à les décrire, je dirai seulement que cette porte peut, à elle seule, donner une idée complète du parti ingénieux que les Égyptiens surent tirer de leur principal système d'écriture, en l'appliquant à la décoration et à l'ornement de leurs édifices. De telles inscriptions, et les temples de l'Égypte en sont couverts, formées de signes animés, si l'on peut s'exprimer ainsi, par le brillant éclat des couleurs les plus vives, flattaient l'œil du spectateur en même temps qu'elles parlaient fortement à son esprit.

Les belles proportions de cette porte, et l'exécution de ses légendes hiéroglyphiques, tout-à-fait dignes de l'époque dont elles nous rappellent le souvenir, confirment le témoignage des historiens qui semblent nous donner le règne de Sésostris (Ramsès VI) comme le grand siècle des arts en Égypte. Les immenses travaux que ce conquérant ordonna dans toute la vallée du Nil, durent nécessairement contribuer au développement de l'architecture et de la sculpture, et les édifices que son fils et successeur, Ramsès VII, entreprit ou termina pendant les 60 années et plus de son gouvernement, ne purent que favoriser aussi les progrès de tous les arts d'imitation.

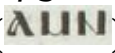
Je retrouve la légende royale de ce fils de Ramsès le Grand, gravée en hiéroglyphes sculptés en creux, mais sans couleurs, sur l'épaisseur intérieure des montants de la porte de sycomore que je viens de décrire. Les *fac-simile* des cartouches prénoms ou noms propres, copiés dans les différentes portions du palais de Karnac par notre savant architecte M. Huyot, m'avaient déjà prouvé que cette légende, placée à la suite de celle de Ramsès VI (le Grand), ne pouvait appartenir qu'à Ramsès VII, deuxième roi de la XIX^e dynastie, fils et successeur du célèbre conquérant. C'est donc sans surprise que je la retrouve encore sur un monument qui porte en première ligne la légende royale de Sésostri. On y a gravé deux fois l'inscription suivante :

Le Roi du Peuple obéissant, Seigneur du Monde, SOLEIL GARDIEN DE LA RÉGION INFÉRIEURE APPROUVÉ PAR AMMON, le Fils du Soleil, le Dominateur des Contrées, le Chéri d'Ammon, RAMSÈS, Président de la Région inférieure, semblable à Phré pour toujours.

Telle est la légende royale du septième des Ramsès, que Manéthon appelle aussi Ramsès ou Rampsès, et dont il est parlé dans les écrits d'Hérodote et de Diodore de Sicile, sous les noms divers de *Phéron* et de *Sésoosis* II. Il est important de remarquer que le prénom de ce Pharaon est suffisamment différencié du prénom de son prédécesseur Ramsès VI par le titre *Approuvé d'Ammon*, le premier étant toujours terminé par le titre *Approuvé par Phré* ' (le dieu Soleil). Les cartouches noms propres de ces deux princes ne sauraient non plus être confondus : l'un (pl. IV, n° 8 b) contient le nom de Ramsès, lié au seul titre *Chéri d'Ammon* , et l'autre (pl. IV, n° 10 b) renferme de plus la qualification de *Président* ou *Modérateur de la Région Inférieure*. Je dirai aussi que ce dernier titre, exprimé dans les légendes de la porte de sycomore, comme au palais de Karnac, par le *sceptre recourbé* et la *feuille de plante*, symbole de *Saté*⁴⁵, occupe différentes places dans la légende royale de Ramsès VII, et y est quelquefois rendu par des caractères différents. Il m'a paru nécessaire d'indiquer ici toutes ces variations, dans l'intérêt même des recherches historiques ; car l'on pourrait, faute de connaître cet emploi de signes synonymes ou homophones, si fréquent dans les textes hiéroglyphiques, attribuer à plusieurs rois des monuments qui, en réalité, se rapportent à un seul et même prince.

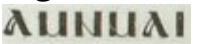
Je trouve, par exemple, dans le Musée de Turin, une belle inscription hiéroglyphique contenant deux variantes très-notables, l'une dans le *prénom* et l'autre dans le nom propre de Ramsès VII. Cette légende est sculptée sur une statue colossale monolithe de granit noir à taches blanches, ayant huit pieds de hauteur et représentant la déesse gardienne de l'Égypte, à tête de lion, et assise sur un trône dont la partie antérieure présente l'inscription suivante, relative au Pharaon Ramsès VII, sous le règne duquel le colosse a été exécuté, ou tout au moins placé devant un des temples de Thèbes :

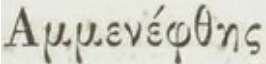
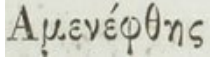
« *Le Dieu vivant et gracieux, fils d'Ammon, enfanté par Mouth (la mère) Dame suprême (Néith), Roi du Peuple obéissant, Seigneur des Mondes, SOLEIL GARDIEN DE LA RÉGION INFÉRIEURE APPROUVÉ PAR AMMON, l'Enfant du Soleil, le Dominateur des Contrées, le Directeur de la Région Inférieure, le Chéri d Ammon RAMSÈS.*

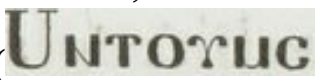
Dans le titre *Approuvé d Ammon*, partie essentielle du cartouche *prénom* dans lequel il est compris, le nom du dieu est rendu par le caractère *figuratif* d'Ammon lui-même⁴⁶, mis à la place des trois *signes phonétiques* (⁴⁷) exprimant ce même nom divin dans les légendes de la porte de sycomore ; de plus la *ligne brisée* qui termine ce titre est remplacée par son *homophone*, la partie inférieure du pschent.

Le cartouche nom propre offre, dans l'inscription de la statue léontocéphale, une variante tout aussi remarquable ; c'est l'image même⁴⁸ de la déesse de la région inférieure, Saté, mise à la place de la *feuille* son symbole, que présentent seulement les légendes de la porte antique dans l'expression du titre *Président de la Région Inférieure*.

L'emploi de cette *feuille de plante*, comme synonyme du caractère figuratif Saté, est très-ordinaire dans les textes hiéroglyphiques ; et pour peu que l'on compare les divers protocoles royaux en *écriture hiératique* cités jusqu'ici, avec leurs transcriptions en hiéroglyphes, que j'ai cru indispensable de mettre à leur suite et qui sont au fond les légendes royales de ces mêmes souverains, copiées aussi sur les monuments originaux, on s'apercevra que, partout où une transcription hiéroglyphique porte une image de *Saté*, le texte hiératique contient seulement une indication grossière de la *feuille de plante*, symbole de la déesse et qui en orne la tête dans le caractère figuratif.

Une abréviation pareille se trouve, et il était naturel de s'y attendre, dans la légende royale *hiératique* de ce même Pharaon Ramsès VII (pl. XII, n° 17), que j'ai reconnue sur des fragments d'un papyrus en écriture sacerdotale appartenant au Musée de Turin. L'indication de l'année du règne de Ramsès VII, que portait ce papyrus, a disparu entièrement ; ce qui reste de la légende royale n'est que l'exacte transcription hiératique de ses légendes hiéroglyphiques : *Le Roi, etc. SOLEIL GARDIEN DE LA RÉGION INFÉRIEURE APPROUVÉ PAR AMMON, le Fils du Soleil, RAMSÈS, Président de la Région Inférieure, Chéri d'Ammon*. Quelques passages du même papyrus portent  *Ami d'Ammon* au lieu de  *Chéri d'Ammon*, vers la fin du cartouche nom propre (pl. XIII, n° 17 a).

Les différents extraits de l'histoire d'Égypte écrite par Manéthon, s'accordent à donner pour successeur au fils du grand Sésostriis, c'est-à-dire à Ramsès VII, et pour troisième roi de la XIX^e dynastie, un prince appelé  *Amménephthès* ou  *Aménephthès*, nom dans lequel on ne peut méconnaître la transcription grecque du nom égyptien *Aménephtep* ou *Aménoftep*, si souvent répété dans les textes hiéroglyphiques, et que porta aussi le chef de la XVIII^e dynastie. Le Musée de Turin possède plusieurs scarabées sur lesquels ce même nom est gravé comme nom propre royal, puisqu'il s'y montre environné d'un cartouche ; mais n'offrant aucune sorte de prénom, il est impossible de décider si ces amulettes se rapportent au roi *Aménoftep* de la XVIII^e dynastie, ou bien à *l'Aménoftep* de la XIX^e. J'étais, jusqu'à un certain point, dans une incertitude pareille relativement à plusieurs débris de manuscrits *hiératiques* appartenant à la même collection, et sur lesquels je reconnaissais aussi le même nom propre royal : cependant comme ces fragments étaient entremêlés dans des restes d'autres papyrus dont tous les protocoles rappellent des rois de la XIX^e dynastie, il me paraissait très-probable qu'il s'agissait ici de l'*Aménoftep*, troisième roi de cette même famille. Il ne me resta plus de doutes à cet égard, lorsque j'eus examiné un nouveau papyrus qui portait ce nom propre (pl. XIII, n° 18 a), et de plus *trois* prénoms royaux que je voyais pour la première fois.

Ce manuscrit hiératique, d'une assez grande étendue, est encore un registre public dans lequel sont relatées des recettes faites jour par jour, depuis le 3 de *Méchir* jusque vers la fin de l'année, au 26 de *Mésori*, par un certain *Mandoumès* ou *Mandoumosis* ( *l'Enfant de Mandou*). Les cinq premiers mois manquent totalement, et quelques débris seulement contiennent les recettes du 3 au 16 et du 24 au 27 de *Méchir* ; enfin une dernière lacune a fait disparaître toute la partie du registre relative au mois de *Phaménouth* depuis le 2 jusqu'au 21. La perte totale des premières pages de ce manuscrit nous laisse donc ignorer sous le règne de quel Pharaon il fut rédigé ; mais comme je le trouvais aussi mêlé dans des pièces appartenant à la XIX^e dynastie, je me crus d'abord autorisé par cela même à le rapporter à cette époque : l'examen attentif que j'en fis ensuite confirma cette première donnée.

Il est question en effet, dans un article daté du 25 *Pharmouti*, d'un certain *Natsi-Amoun*, homme appartenant à la demeure du roi *Ramsès-IV-Mèiamoun* ; un autre article, du 14 *Mésori*, parle de la demeure de *Ramsès VI* (le Grand), chef de la XIX^e dynastie ; son fils et successeur, *Ramsès VII*, est mentionné dans un troisième article, du 26 de *Pachôn* ; enfin sous la date du 22 *Paôni*, on parle des prêtres du *Roi Seigneur du Monde SOLEIL BIENFAISANT APPROUVÉ PAR PURÉ*. Il est de toute évidence que, les rois *Ramsès IV*, *Ramsès VI* et *Ramsès VII* étant nommés dans ce manuscrit, il est nécessairement *postérieur* au règne de ces princes, comme aussi, peut-être, à celui du roi qui porte pour prénom le titre *Soleil Bienfaisant*, Pharaon appelé encore *Ramsès* et dont les légendes hiéroglyphiques sont sculptées sur quelques colonnes de la grande salle hypostyle du palais de Karnac, à la suite des cartouches des deux premiers rois de la XIX^e dynastie, sous le règne de laquelle on termina cet ouvrage immense. Et en effet, un *reçu* de la même main que le texte du manuscrit, tracé au verso du papyrus et offrant encore les débris d'une date du règne d'un neuvième *Ramsès*, dont le prénom royal exprime les idées *SOLEIL PRÉSIDENT DE LA RÉGION INFÉRIEURE APPROUVÉ PAR AMMON* (pl. IV, n^o 14 a), démontre d'une manière assez claire que ce registre est également postérieur au règne du

SOLEIL BIENFAISANT RAMSÈS (pl. IV, n° 12), mentionné dans l'article du 22 Paôni.

Mais une nouvelle circonstance vient encore augmenter la difficulté qui reste à vaincre pour rapporter ces différents *Ramsès* aux listes royales de Manéthon, et pour y marquer chronologiquement leur place : c'est une ligne en très-grosse écriture, tracée transversalement sur le *verso* du même registre et contenant un troisième prénom totalement nouveau, avec une indication d'année : **ΡΟΥΠΕ Γ ΝCΤΗ**, etc., *troisième année du Roi SOLEIL DU MONDE INFÉRIEUR APPROUVÉ PAR PHRÉ* (pl XIII, n° 18).

Plusieurs registres du genre de celui dont il est ici question, portent au *verso* de semblables indications, véritables *titres* destinés à indiquer sous quel roi et dans quelle année de leur règne ont été rédigés les actes que ces rouleaux peuvent renfermer. Mais ces titres se trouvent au *commencement* des papyrus, ainsi que cela doit être naturellement, et non *à la fin*, comme il arrive dans le registre dont il s'agit ici.

Cette singularité réveillant mon attention, je m'aperçus bientôt que ce papyrus était *palimpseste*, et avait contenu dans quelques-unes de ses parties un *texte antérieur* à celui qu'elles portent aujourd'hui, et qu'on y a tracé jadis après avoir préalablement enlevé l'écriture primitive. Un assez grand nombre de manuscrits égyptiens de ce Musée offrent aussi des exemples d'une pareille économie, à laquelle on doit sans doute la perte de beaucoup de textes importants. Les pages du *nouveau* registre ayant été disposées en sens inverse des pages de l'ancien (comme le démontrent assez plusieurs portions de celles-ci, existant encore entre la dernière et l'antépénultième page du texte secondaire), il dut nécessairement arriver que le *titre* du *nouveau registre* fut placé sur la fin de l'ancien texte, et que le titre de cet ancien registre se trouva, comme cela est en effet, à la fin du nouveau texte.

En tirant les déductions les plus simples de tous les faits que je viens de détailler, on conclut d'abord que le Pharaon dont le *prénom* renferme le titre SOLEIL PRÉSIDENT DE LA REGION INFÉRIEURE APPROUVÉ PAR AMMON, auquel se rapportent les dates de règne du *registre* secondaire, vécut postérieurement aux rois Ramsès VI, Ramsès VII, *Aménoftep*, et un autre *Ramsès*, tous nommément rappelés dans ce même registre.

D'autres papyrus *hiératiques* du Musée de Turin nous font connaître le cartouche nom propre de ce Pharaon. Tel est surtout un fragment de registre de recettes dont voici le protocole (pl. XIV, n° 21) : *L'an II, du mois d'Athyr le 28, sous la présidence divine du Roi du Peuple obéissant Seigneur du Monde SOLEIL PRÉSIDENT DE LA RÉGION INFÉRIEURE APPROUVÉ PAR AMMON, le Fils dit Soleil Seigneur des Contrées RAMSÈS, Directeur de la Région Inférieure, toujours vivant, Aimé-d'Amon-Ra-Roi-des-Dieux.*

Le nom propre *Ramsès* porté par ce prince, nom qui, comme celui de Thoutmosis, appartient spécialement à la grande famille Diospolitaine issue d'Aménoftép I^{er}, et qui, liée par le sang à la XVII^e dynastie, forma la XVIII^e et la XIX^e, ce nom propre, dis-je, ne permet point de placer ce nouveau *Ramsès* à une époque fort postérieure, ni dans une famille royale étrangère aux princes connus de la XIX^e dynastie.

Le nombre des rois de cette dynastie fut de six, suivant les divers extraits comparés de l'historien Manéthon :

1	Σέθως-Ραμεσῆς	le <i>Ramsès VI</i> ou <i>le Grand</i>	} des monuments.
2	Ράμψης	Ramsès VII - Phéron	
3	Αμμενέφτης	Aménoftép II	
4	Ραμεσῆς	Ramsès VIII	
5	Αμμενεμῆς	Ramsès IX Amenmé	
6	Θούωρις	Ramsès X	

Nous connaissons les légendes royales des deux premiers Pharaons de cette famille (pl. IV, nos 8 et 10). Le nom propre du troisième (n° 11), Aménoftép (**ΑΜΗΦΤΗ**), se lit aussi dans le registre. Nous trouvons également dans ce papyrus le prénom royal d'un autre *Ramsès*, SOLEIL BIENFAISANT APPROUVÉ PAR PHRÉ (n° 12) ; c'est nécessairement celui du *Ramsès* (**Ραμεσῆς**) que Manéthon donne pour successeur à *Amménephthès* ; donc l'autre *Ramsès*, le SOLEIL PRÉSIDENT DE LA

RÉGION INFÉRIEURE APPROUVÉ PAR AMMON (n° 14), sous le règne duquel le registre a été écrit, doit être *l'Amménémès* ou bien le *Thouôris* de Manéthon.

Mais parmi les papyrus du Musée de Turin portant tous des dates de la XIX^e dynastie, je trouve aussi les restes d'un registre d'une écriture très-négligée, et conservant toutefois la partie essentielle, la fin d'un protocole (pl. XIV, n° 20) : L'an.... *Roi du Peuple obéissant Seigneur du Monde* SOLEIL ÉTABLI SUR L'UNIVERS... *le Fils du Soleil* RAMSÈS-

AMENMÉ OU AMONMÉ. Ce mot ou

renfermé dans le cartouche nom propre de cette légende, lève toute incertitude et nous conduit naturellement à reconnaître dans ce nouveau Ramsès l' de Manéthon, c'est à – dire le cinquième roi de la famille de Ramsès le grand (pl. IV, nos i3 a et b). Le prénom soleil président DE LA REGION INFÉRIEURE APPROUVE PAR AMMON (idem, n° 14) est donc celui du Thouôris de Manéthon, sixième roi de cette XIX^e dynastie.

Quant au prénom SOLEIL DU MONDE INFÉRIEUR APPROUVÉ PAR PHRÉ, qui seul reste à déterminer parmi tous ceux que contient le registre hiératique, il ne peut être que le prénom royal de *l'Amménephthès* de Manéthon, dont le nom propre égyptien se lit aussi dans le même registre hiératique, les légendes royales de tous les autres princes de la XIX^e dynastie étant complètement reconnues, et ce même prénom ne pouvant trouver place dans les dynasties antérieures.

Ainsi, Monsieur le duc, un seul papyrus nous conduit à fixer l'ordre successif des légendes royales d'une dynastie entière ; et dans cette XIX^e famille, telle que les manuscrits hiératiques et les monuments nous la donnent, les noms propres des rois sont tous semblables à ceux que porte le Canon de Manéthon, à l'exception d'un seul. *Sethôs-Ramsès*, premier roi de la XIX^e dynastie selon le prêtre de Sébennytus, est bien le RAMSÈS VI des monuments ; ses successeurs *Rampsès* et *Amménephthès* sont le RAMSÈS VII et l'AMÉNOFTEP II des inscriptions hiéroglyphiques ; le *Ramesès*, successeur d'Amménephthès, n'est autre que le RAMSÈS VIII des textes

hiératiques, et l'Amménémès de Manéthon ne diffère point du *Ramsès-Amenmé* ou *Amonmai* de ces textes sacrés. Mais le dernier de ces rois, le *Thouôris* du même auteur, est appelé *Ramsès* dans les monuments originaux, comme la plupart de ses prédécesseurs. Il nous est impossible d'apprécier le motif qui porta Manéthon à mettre dans son livre le nom vulgaire de ce prince, à la place de son véritable nom monumental. Nous verrons bientôt aussi que ce même *Thouôris*, notre Ramsès X⁴⁹, est connu sous beaucoup d'autres noms différents dans l'histoire égyptienne écrite par les Grecs.

Des monuments de divers genres, autres que les papyrus déjà cités, constatent d'autre part l'existence de plusieurs des Pharaons de la XIX^e dynastie, que je viens de nommer. Beaucoup de scarabées offrent sans nul doute le *nom propre* d'*Aménoftep* II (pl. IV, n^o 11 b), et il est très-probable que ses légendes royales sont sculptées sur quelques portions des monuments de Thèbes ; mais comme aucun voyageur n'a fait jusqu'ici le recueil complet des cartouches des temples et des palais de l'Égypte, travail facile cependant, et du plus pressant intérêt pour l'histoire, nous ignorons encore quels sont les édifices qu'il faut rapporter en tout ou en partie au règne de ce Pharaon, petit-fils de Ramsès le Grand, et qui gouverna l'Égypte pendant quarante années consécutives. C'est précisément sous son règne que, d'après la chronologie égyptienne, tombe un renouvellement du *cycle caniculaire* ou de la grande année divine, composée de 1461 années civiles⁵⁰. Ce même roi est désigné dans un manuscrit de Théon, sous le nom de *Ménophrès*, ce qui n'est, selon toute apparence, qu'une altération de *Ménophthès*, forme grecque de *Ménoftep* ou Aménoftep, son véritable nom égyptien.

La légende royale de son successeur immédiat, Ramsès VIII (pl. IV, n^o 12), existe sur quelques-unes des grandes constructions de Thèbes et surtout au palais de Karnac. Je la trouve gravée, en effet, dans la Description de l'Égypte⁵¹, mais incomplète sous plusieurs rapports. Il m'a été facile de la restituer avec une pleine certitude, d'abord par le moyen de la même légende en *écriture hiératique*, et mieux encore en découvrant dans une masse de débris de papyrus, un fragment sur lequel est tracé le prénom *hiéroglyphique* de ce même roi : son cartouche se trouve sur un morceau de papyrus de trois pouces de hauteur, à côté d'une image de ce Pharaon représenté debout,

coiffé du casque royal orné de l'uraeus, et dans l'attitude d'offrir l'encens à une divinité, qui a disparu ainsi que toute la partie inférieure du corps de *Ramsès VIII*. Son cartouche nom propre manque également ; mais le prénom intact est formé du caractère figuratif du dieu *Phré* (le Soleil), du *théorbe*, des *deux bras élevés* et du groupe ordinaire⁵² exprimant l'idée *approuvé par le Soleil*, groupe incomplet dans le cartouche de la Description de l'Égypte, où l'on a omis le *disque*, une de ses parties principales. J'ai reconnu ce même *prénom* sur cinq ou six autres fragments de papyrus *hiératiques*. Le registre daté du règne de Ramsès X m'avait seul fourni le *prénom* de ce roi (Ramsès VIII) en écriture sacerdotale, lorsque je déroulai enfin une superbe pièce *hiératique* portant aussi son *nom propre*. Ce papyrus, complet à très-peu de chose près, renferme un compte très-détaillé d'objets reçus ou livrés par les prêtres de ce roi, dont la légende royale entière est conçue en ces termes : *Le Roi du Peuple obéissant SOLEIL BIENFAISANT APPROUVÉ PAR PHRÉ, Fils du Soleil RAMSÈS Bien-aimé d'Ammon Dominateur dans la Région d'en haut* (pl. XIII, n° 19). En comparant ce texte hiératique avec la même légende en style hiéroglyphique (même planche, n° 19 b), on voit que les deux pré noms sont l'exacte transcription l'un de l'autre, à la seule différence près que le texte *hiératique* remplace l'image du *Dieu Soleil à tête d'épervier, surmontée du disque*, employée dans le cartouche prénom hiéroglyphique (pl. IV, n° 12 a), par le signe simple de l'idée PH (Soleil), le *disque*, parce que les caractères *figuratifs* n'entraient nullement dans l'essence de l'écriture sacerdotale.

La représentation du même dieu, exprimant la syllabe RA du nom propre Ramsès, est tout à fait méconnaissable dans le cartouche de la Description de l'Égypte⁵³. Je l'ai rendu à sa véritable forme dans mes planches, conformément au texte hiératique précité, guide infailible, et que nous devons suivre avec une pleine confiance, puisque ce papyrus est un monument original qui remonte soit au règne même de Ramsès VIII, soit à une époque très-voisine, puisque son sacerdoce était encore en vigueur. Cette pièce ne porte aucune date précise. Le règne de ce Pharaon fut très-long, si l'on s'en rapporte à l'extrait actuel de Manéthon par Jules l'Africain : c'est le seul témoignage direct de l'existence de ce prince que nous puissions trouver dans les anciens auteurs grecs.

L'histoire n'a conservé le souvenir d'aucun événement remarquable du règne de *Ramsès IX* (*l'Amménémès* de Manéthon) (pl. IV, n° 13). Hérodote, qui est entré dans quelques détails sur les actions de plusieurs des anciens souverains de l'Égypte, parle seulement du premier et du second roi de la XIX^e dynastie, Ramsès VI et Ramsès VII, qu'il nomme *Sésostris* et *Phéron*, mais ne fait aucune mention de leurs descendants *Amménephthès*, Ramsès VIII et *Amménémès* ou Ramsès IX ; s'il nomme enfin le dernier roi de cette XIX^e dynastie, le *Thouôris* de Manéthon, ce n'est qu'à propos du voyage d'Hélène et de Ménélas en Égypte, voyage sur lequel l'historien d'Halicarnasse s'étend avec complaisance, parce qu'il savait combien un pareil récit pouvait intéresser vivement les lecteurs de son temps. Mais l'histoire, dont cet écrivain semble oublier parfois toute la gravité, ne saurait faire aucun profit de semblables traditions, bien propres sans doute à amuser l'imagination des Grecs, mais qui ne doivent pas pour cela trouver grace devant l'austère critique.

Manéthon, qui a donné au *Ramsès X* des monuments le nom de *Thouôris*, le range dans la famille des Ramsès et indique très – clairement son époque, en avertissant que ce Pharaon régnait sur l'Égypte au temps *de la prise de Troie*. Hérodote appelle ce même prince du nom grec Πρωτεύς *Protée*, et suppose qu'il était *Memphite* (ἄνδρα Μεμφίτην), trompé sans doute par la magnificence des constructions qui, dans Memphis, portaient le nom de ce roi, et parmi lesquelles il a cité⁵⁴ un Téménos très-beau et parfaitement décoré, situé au midi de l'*Héphæstieum* ou grand-temple de *Phtha*, dieu éponyme de cette seconde capitale de l'Égypte. Dans le Téménos du roi Protée, se trouvait un Hiéron dédié à l'Aphrodite *étrangère* (Ξείνης Ἀφροδίτης *Veneris Hospitæ*), et que l'écrivain d'Halicarnasse suppose avoir été consacré à la Grecque Hélène, fille de Tyndare, parce que, ajoute-t-il, j'ai entendu dire qu'Hélène avait demeuré chez le roi Protée, et parce que ce temple est le seul de tous ceux d'Aphrodite où la déesse soit qualifiée de ΞΕΙΝΗ *Hospita*. Il appuie ensuite son raisonnement sur le récit que lui firent les prêtres égyptiens, du séjour d'Hélène en Egypte et du grand acte de justice du roi Protée, qui ôta Hélène des mains de son ravisseur pour la rendre à son époux légitime.

Je m'abstiens de décider jusqu'à quel point nous devons croire aux assertions des prêtres égyptiens sur une pareille matière : Hérodote semble toutefois se prévaloir de leur témoignage ; tout ce qu'ils racontent du roi d'Égypte *Protée* ne sort point en effet de la vraisemblance historique ; mais il n'en est pas ainsi du peu de lignes dans lesquelles Diodore de Sicile parle du même Pharaon, nommé, selon lui, en langue égyptienne **KETHΣ**⁵⁵, et **Πρωτεύς** en langue grecque. Ce roi, suivant les traditions des Grecs qui, dit l'historien, sont d'accord avec celles des prêtres égyptiens, possédait à fond la science des vents, et avait le don de se transformer en toutes sortes d'animaux, en arbre et même en feu dévorant. Mais ces fables sur le souverain de l'Égypte contemporain de la prise de Troie, n'ont été évidemment inventées chez les Grecs qu'à propos du voyage de Ménélas en Égypte, raconté au 4^e livre de l'Odyssée, voyage durant lequel l'Atride lutte avec le *Dieu marin Protée*, pasteur de Neptune, établi dans l'île de Pharos, où Ménélas obtint enfin de *Protée* des vents favorables. Diodore eût pu s'épargner la peine de chercher dans les détails du costume des anciens Pharaons, une explication peu naturelle des prétendues métamorphoses du roi Protée, qu'on aura, postérieurement à Homère, confondu sans raison avec un roi d'Égypte. L'inimitable poète n'est point tombé dans la même erreur ; il ne parle de *Protée* que comme d'un immortel, un dieu marin, *ministre de Neptune et qui connaissait toutes les profondeurs de la mer*,

Ἀθάνατος Πρωτεύς Αἰγύπτιος, ὅστε θαλάσσης
Πάσης βένθεα οἶδε, Ποσειδάωνος ὑποδμῶς

Diodore a de plus déplacé le règne du pseudonyme *Protée* (Cétès, Thouôris ou Ramsès X), en le faisant vivre après le roi *Mendès* (le *Smendès* de Manéthon), et postérieurement à une première invasion des Ethiopiens. D'après l'historien de Sébennyte, le texte d'Hérodote, et même selon la mauvaise compilation de Georges le Syncelle, qui donne aussi au Ramsès X

des monuments le nom de Θούωρις, ce prince a certainement vécu un petit nombre de générations après Ramsès VI ou le grand Sésostris.

Hérodote a indiqué les belles constructions de Memphis, qui, de son temps, rappelaient la mémoire de Ramsès X ou *Protée*. Les monuments de Thèbes portent encore sa légende royale hiéroglyphique. M. Huyot l'a copiée sur les petites colonnes de la salle hypostyle de Karnac et sur quelques autres points du palais. La Commission d'Égypte l'a également dessinée à Thèbes, mais sans désigner les édifices sur lesquels elle se montre. J'ai cité aussi quelques manuscrits hiératiques du Musée de Turin, dans lesquels ce même Pharaon est expressément nommé ; il me reste enfin à parler d'une autre papyrus de la même collection, qui semble confirmer la courte durée que Manéthon donne au règne de son *Thouôris*, et prouver en même temps l'identité de ce personnage et de notre Ramsès X. C'est un reste de registre de recettes, de 3 à 4 pieds de longueur, et d'une grosse écriture très – négligée : le protocole manque, et aucune des pages soit du recto, soit du verso, car il est écrit des deux côtés, ne fournit d'indication précise sur le règne auquel il faut le rapporter. J'ai trouvé seulement à la fin de la première page et à la deuxième, un *résumé* suivi d'un total général de certaines recettes faites pendant les années I, II, III, IV, V et VI du règne du ROI SOLEIL PRÉSIDENT DE LA RÉGION INFÉRIEURE APPROUVÉ PAR AMMON (pl. XV, n° 22), ce qui est le prénom royal de Ramsès X (pl. IV, n° 14 A). Immédiatement après cette année VI^e, commence un second résumé de recettes annuelles à partir encore d'un an I^{er} appartenant sans doute à un autre règne : s'il en est ainsi, comme tout semble l'établir, ce papyrus se montrerait d'accord avec les extraits de Manéthon, qui donnent seulement 7 années au règne du dernier roi de la XIX^e dynastie, en observant toutefois que, dans ces extraits, on compte les années de Thouôris-Ramsès X à la manière égyptienne, en disant 7 années pour 6 ans effectifs et quelques mois, tandis que les registres de comptabilité, constatant des dépenses et des recettes faites jour par jour, ont dû au contraire ne porter régulièrement que la 6^e année, par des raisons qu'il est facile d'apprécier sans les développer ici⁵⁷.

Tels sont, Monsieur le Duc, les divers genres de monuments qui m'ont paru constater l'existence et la succession des princes de la XIX^e dynastie

égyptienne : il en subsiste sans doute une assez grande quantité relatifs à la XX^e ; mais, dans l'état actuel des connaissances, nous manquons tout à fait d'un point de départ certain, soit pour reconnaître les légendes royales de ces Pharaons, soit pour reconstruire le tableau des règnes dont elle se composa. Une lacune considérable dans les extraits de Manéthon ne nous permet point en effet de rétablir la série de ces légendes royales, aussi complètement que nous avons tenté de le faire pour la XVIII^e et la XIX^e dynastie.

L'extrait de Jules l'Africain porte seulement que la XX^e dynastie se composa de 12 rois, dont la somme totale des règnes s'élève à 135 ans. L'extrait d'Eusèbe est tout aussi bref que celui de l'Africain avec lequel il s'accorde quant au nombre de rois ; mais il attribue à leurs règnes réunis une durée de 178 ans⁵⁸. Ni l'un ni l'autre de ces chronologistes n'a pris la peine de transcrire les *noms propres* de ces 12 Pharaons, noms que l'égyptien Manéthon avait certainement consignés en tête du troisième volume de son histoire, lequel s'ouvrait par les annales de la XX^e dynastie formée de rois *Diospolitains* comme les trois précédentes. Les 135 ou 178 années assignées à la domination de ces 12 princes, n'étant point en concordance avec la durée moyenne des règnes en Égypte, si l'on prend pour fondement de ce calcul les dynasties précédentes, on doit présumer que l'état politique de ce pays fut, à cette époque, dans une certaine agitation, puisqu'on vit passer sur le trône un si grand nombre de princes dans un aussi court espace de temps.

Les débris de l'histoire égyptienne, épars dans les écrits d'Hérodote et de Diodore, ne peuvent pleinement suppléer soit à la perte totale, soit à un extrait plus détaillé du livre de Manéthon, relatif à cette XX^e dynastie.

L'historien d'Halicarnasse nous apprend toutefois que le successeur de *Protée* (Ramsès X de la XIX^e dynastie) s'appelait *Rhampsinitus*, et qu'il posséda une telle masse de richesses, qu'aucun des rois qui régnèrent après lui ne parvint à l'égaliser sous ce rapport⁵⁹. Diodore dit aussi qu'après la mort de *Protée*, le trône passa à *Rhemphis*⁶⁰, prince dont la vie entière fut employée à l'accumulation de trésors immenses. Cet accord des deux auteurs établit, ce me semble, assez positivement que le premier roi de la XX^e dynastie porta les noms de Ῥαμψίνιτος *Rhampsinitus* et de *Rhemphis* Ῥέμφις, ou plutôt Ῥέμψις *Rhempsis* ; car nous trouvons aussi dans la liste

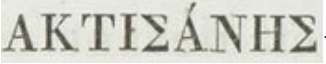
des rois d'Égypte que Le Syncelle a composée, en bouleversant à sa manière l'ordre des dynasties de Manéthon, un roi Ῥάμψις *Rhampsis* donné comme successeur du roi Κῆρτος⁶¹, qui doit être le Κέτης (Protée) de Diodore de Sicile.

Selon ce dernier, les descendants du roi *Rhempsis* tinrent sans honneur le sceptre de l'Égypte, et les livres sacrés ne conservaient la mémoire d'aucune action glorieuse ni d'aucune entreprise utile de la part de tels Pharaons, qui paraissent s'être seulement occupés à consommer dans la mollesse des voluptés, quarante myriades de talents entassés par *Rhempsis* I ; ce chef de la XX^e dynastie, est lui-même taxé d'avarice par le même historien, et accusé de n'avoir rien fait ni pour les Dieux, ni pour les hommes. Mais Diodore se trompe en cela même ; car Hérodote, beaucoup plus croyable en ceci puisqu'il est plus ancien et surtout puisqu'il parle de ce qu'il a vu, assure que ce Pharaon laissa pour monument de son règne les propylées occidentaux du temple de *Phtha* (l'Héphaestium) à Memphis, et qu'il fit de plus ériger devant ces propylées deux colosses de 25 coudées de hauteur⁶². Or, si les prêtres de la seconde capitale de l'Égypte ont dit à Hérodote que ces ouvrages étaient dus au roi *Rhampsinitus*, c'est qu'ils portaient effectivement sa légende en caractères sacrés.

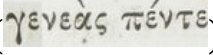
Sous un autre point de vue, et celui-ci est d'une plus haute importance, les récits d'Hérodote méritent plus de confiance que ceux de Diodore ; je veux parler de la succession chronologique des rois, adoptée par l'un et par l'autre de ces auteurs. Hérodote, d'accord avec Manéthon, place *Protée* (Ramsès X) à la suite de *Sésostris* (Ramsès VI) et de *Phèron* (Ramsès VII), tandis que Diodore met entre ces deux derniers Pharaons (qu'il appelle Sésosis I et Sésosis II), et le règne de *Protée*, un intervalle de temps tel, qu'il surpasse de beaucoup la durée des 4 générations que Manéthon a dû reconnaître seulement, et d'après les monuments historiques originaux, entre *Ramsès VI* (le grand Sésostris) et *Protée-Ramsès X*.

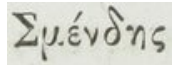
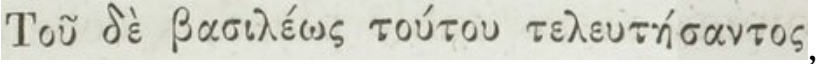
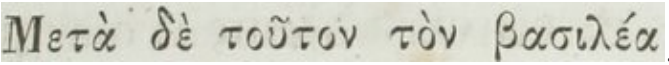
Diodore admet en effet entre ces deux princes :

1 ° Un grand nombre de règnes, et après plusieurs générations (πολλαῖς γενεαῖς , dit-il, un tyran nommé Ἄρασις ou Ἄρμωσις ;

2° Une *invasion des Éthiopiens* sous la conduite d'Actisanès () qui, de concert avec les Égyptiens, renverse Ammôsis du trône et l'occupe jusqu'à sa mort ;

3° Le règne entier du roi *Mendès* intronisé par les Égyptiens secouant le joug des Éthiopiens ;

4° Enfin une *anarchie de cinq générations* (), qui se termine par le couronnement du roi *Protée*.

Mais la durée et l'ordre même de ces événements divers sont en opposition complète avec l'histoire égyptienne écrite par un Égyptien même, c'est-à-dire avec tous les extraits de Manéthon, que l'on doit sans difficulté préférer à tout autre document ; et si nous faisons remarquer aussi que le roi *Mendès* qui, d'après Diodore, commence une dynastie égyptienne, puisqu'il succède à une *invasion étrangère*, n'est autre que le *Smendès*  de Manéthon, le chef même de la XX^e dynastie, on admettra nécessairement de deux choses l'une, ou que Diodore a interverti la succession véritable des règnes et des faits, ou, si l'on veut, que ce désordre provient des copistes, induits en erreur par la répétition des formules  et  , si fréquentes dans cette partie du texte original de l'auteur grec.

Quoi qu'il en soit, le premier livre de Diodore n'en est pas moins précieux, puisque, en rétablissant toutefois l'ordre des événements, il semble pouvoir nous donner quelque lumière relativement à l'état de l'Égypte sous la XX^e dynastie.

En reportant en effet *Protée* (Ramsès X) à sa véritable place, c'est-à-dire à un petit nombre de générations après *Sésoosis II* (Ramsès VII), nous trouverons le chef de la XX^e dynastie dans le successeur même de Protée dernier roi de la XIX^e, *Remphis* ou *Rempsis* le Rampsinite d'Hérodote, Pharaon dont les descendants, les autres rois de XX^e dynastie, ne firent rien de mémorable : on pourra placer du temps même de ces rois fainéants la *période d'anarchie* dont parle Diodore ; cette XX^e dynastie se terminerait par la tyrannie d'Amôsis et l'*invasion des Éthiopiens*, s'il est vrai que cette

conquête de l'Égypte par les Éthiopiens ne soit point, comme certains détails m'indueraient à le croire, le récit de l'invasion de *Sabbacon*, dont Diodore parle aussi dans la suite de son histoire, récit donné avec un autre nom et porté à une époque antérieure. Enfin le roi Mendès, succédant à l'anarchie et à l'invasion éthiopienne, serait alors à sa véritable place, à celle que Manéthon et les monuments lui ont invariablement marquée comme chef de la XXI^e dynastie.

Il est très-vrai qu'en accordant ainsi les récits de Diodore avec le Canon de l'historien de Sébennyte, il ne reste plus de place pour les règnes de *Chembès* Χέμβης, de son frère *Cephren* Κεφφὴν, et de son neveu Mycerinus, Μεχερίνος ou Μυχερίνος, rois que l'écrivain sicilien donne comme les 8^e, 9^e et 10^e successeurs de *Rampsis*, et auxquels il attribue la construction des trois principales pyramides de Memphis. Mais ici les extraits de Manéthon viennent encore à notre secours, en établissant unanimement que ces ouvrages immenses ont été exécutés bien long-temps avant l'époque par trop rapprochée dans laquelle Diodore voudrait les placer. Manéthon, d'accord sans aucun doute, je le repète, avec les traditions écrites, conservées dans les temples de l'Égypte ; Manéthon qui a pu lire et comprendre les nombreuses inscriptions gravées en caractères sacrés sur ces gigantesques édifices, puisque ces mêmes inscriptions paraissent avoir existé jusques au XII^e siècle de notre ère⁶³, attribue nommément la construction de la grande pyramide de Memphis, au Pharaon Souphis (ΣΟΥΦΙΣ) de la IV^e dynastie, prédécesseur de *Souphis II* et de *Mencherès* MENXEPHΣ ; ces rois sont le ΣΑΩΦΙΣ, le ΣΕΝ-ΣΑΩΦΙΣ et le ΜΟΣΧΕΡΙΣ du catalogue d'Eratosthène.

L'opinion du prêtre égyptien est d'ailleurs pour ainsi dire démontrée par la nature même et la destination véritable de ces monuments. Les pyramides furent des tombeaux de Rois, et puisque ces constructions existent dans les environs de *Memphis*, c'est que les princes qui les firent élever, appartenaient à une dynastie *Memphite*. C'est ainsi que tous les rois *Saites* avaient leurs tombeaux à *Saïs*, et que les magnifiques catacombes royales de la vallée de Biban-el-Molouk à Thèbes ou la grande *Diospolis*, ont été

creusées, comme leurs légendes le prouvent invariablement, pour recéler les corps des Pharaons des dynasties *Diospolitaines*. Or, les divers extraits de Manéthon s'accordent à n'admettre que trois dynasties de Memphites, et toutes antérieures à l'invasion des Hyk-Schôs. Ce sont la III^e, la IV^e dans laquelle se trouvent en effet les rois *Souphis I^{er}*, *Souphis II* et *Mancherès*, enfin la VI^e où se trouve aussi la fameuse **NITΩKPIΣ**, *Nitocris*, reine qui, selon Manéthon, fit aussi ériger celle des pyramides de *Memphis* qui est la troisième en grandeur comme en ancienneté⁶⁴.

Nous devons donc, Monsieur le Duc, considérer les célèbres pyramides de Memphis, comme les plus antiques monuments de l'Égypte entière, ce que semblait dire déjà l'absence totale de sculptures et d'inscriptions sur les parois de leurs chambres ou couloirs intérieurs, et principalement sur les sarcophages qu'elles renferment ; et quant à celles qui décoraient le revêtement extérieur de ces masses, rien ne nous garantit qu'elles ne fussent pas d'un temps postérieur. Ces immenses édifices sont très-antérieurs à la XX^e dynastie *Diospolitaine*, c'est-à-dire au XIII^e siècle avant notre ère, époque vers laquelle on devrait les placer si l'on voulait suivre la chronologie d'Hérodote ou celle de Diodore de Sicile. Mais ce dernier auteur doutait beaucoup, et avec raison, de l'opinion qu'il a lui-même énoncée à cet égard. Il avoue, en effet, n'avoir trouvé d'accord sur l'époque et les constructeurs des pyramides ni les Égyptiens eux-mêmes, ni les auteurs qu'il a pu consulter⁶⁵. Il était naturel que vers le siècle d'Auguste, des habitants de l'Égypte questionnés par Diodore de Sicile, n'eussent pas des idées très-claires sur l'origine d'ouvrages qui remontaient aux premiers temps de la vieille monarchie ; mais sous les premiers Lagides il ne pouvait en être ainsi de Manéthon, historien, homme instruit et en état de consulter à ce sujet et les livres anciens et les archives des temples. Au reste, il me paraît certain qu'Hérodote et Diodore ont nommé les véritables auteurs des pyramides, et qu'ils ont erré seulement sur l'époque même de la construction. Les rois **ΧΕΩΨ**, **ΧΕΦΡΗΝ** et **ΜΥΚΗΡΙΝΟΣ** du premier, le **ΧΕΜΒΗΣ**, le **ΚΕΦΡΗΝ** ou **ΧΑΒΡΥΙΣ** et le **ΜΥΚΕΡΙΝΟΣ** du second, ne peuvent être en effet que les Pharaons

ΣΟΨΦΙΣ I^{er}, ΣΟΨΦΙΣ I II^e et ΜΕΝΧΕΡΗΣ de Manéthon, c'est-à-dire les 2^e, 3^e et 4^e princes de la IV^e dynastie Memphite ; et il est très-digne de remarque sans doute que Diodore donne très-expressément au constructeur de la grande pyramide ΧΕΜΒΗΣ, a qualification de Memphite : ΧΕΜΒΗΣ Ο ΜΕΜΦΙΤΗΣ⁶⁶.

Des monuments d'une moindre importance que les pyramides peuvent donc seuls, Monsieur le Duc, conserver quelques traces de l'existence et des travaux de la XX^e dynastie dite *Diospolitaine*. Mais à moins que d'étudier sur les lieux mêmes les grands édifices de l'Égypte, ou de retrouver une table généalogique des rois de cette famille, semblable à la table d'Abydos, il sera impossible et de réunir les légendes royales hiéroglyphiques de ces Pharaons, et surtout de les ranger dans leur véritable ordre de succession. Aucun auteur grec ou latin ne nous ayant transmis la série des noms propres de ces princes, il ne nous reste aucun moyen sûr de les discerner dans les inscriptions des monuments originaux. Je me trouve donc par cela même réduit à ne vous présenter à cet égard que de simples conjectures.

Les sept légendes royales hiéroglyphiques gravées sur ma planche V (n^{os} 15, 18, 19, 20, 21, 22, 23), me paraissent avoir appartenu à la XX^e dynastie, soit par l'analogie du travail des monuments qui les portent, avec celui des sculptures qui remontent à la XIX^e, soit aussi *parceque les noms propres qu'elles offrent n'ont aucune ressemblance avec ceux que Manéthon donne aux princes de toutes les autres dynasties postérieures, depuis et y compris la XXI^e.*

Le prénom (pl. V, n^o 15), existe sur un bel *autel* égyptien du musée de Turin, formé d'un bloc de granit noir de quatre pieds de hauteur. Toute la surface de cet autel est couverte d'inscriptions hiéroglyphiques, sculptées en creux, d'un très-beau travail et partagées en cinq bandes perpendiculaires dont chacune renferme de dix-huit à vingt lignes horizontales de caractères. Vers le haut de la première de ces divisions, est figurée la *Bari*, ou barque symbolique du dieu Phtha-Socri, reconnaissable à sa proue ornée d'une tête de bouc ou de chèvre sauvage : au-dessous de ce tableau et devant une image de Phtha, représenté en pied, tel que je l'ai donné dans mon Panthéon⁶⁷, se voit la *dédicace de l'autel faite* à cette grande divinité par un Pharaon qui

s'intitule *le Dieu bienfaisant AIMÉ DU SOLEIL, approuvé par Neith gardienne, vivificateur et chéri de Phtha, Dominateur de la Région suprême.*

Ce même *prénom* royal, formé seulement des mots **PH-UIAI** *Aimé du Soleil*, a été retrouvé dans les inscriptions hiéroglyphiques du mont Sinaï, ainsi que le cartouche nom propre gravé sur la même planche (n° 16), et qui paraîtrait devoir se lire *Sénoufra* ou *Sénoufro*, si l'esquisse que j'ai sous les yeux est exacte, mais j'ignore s'il est réellement lié au prénom **PH-UIAI**, ou bien à un. second prénom royal (pl. V, n° 17), copié dans le même lieu, mais dont les formes sont malheureusement très-indécises.

Les seconde, troisième et quatrième divisions perpendiculaires de l'autel de granit renferment environ soixante-quatre lignes de caractères sacrés offrant successivement les noms de toutes les divinités *Synthrônes* du dieu *Phtha*, adorées dans le même temple, et auxquelles l'autel est aussi dédié. Les noms de ces dieux et de ces déesses sont presque tous suivis de titres particuliers à chacun des personnages divins qu'ils expriment, titres qui, pour la plupart, se rapportent aux différentes *Régions célestes* auxquelles ces êtres mythiques étaient censés présider. C'est dire assez combien ce monument devient précieux pour éclaircir le système théogonique de l'ancienne Égypte, si compliqué et si peu connu. Les principales divinités nommées dans cette longue série, sont le dieu Kaï, le *Mars* et l'*Hercule* égyptien ; la déesse *Tafnè*, sœur de ce dernier ; *Sèb* (Saturne) et *Netphé* (Rhéa) sa femme ; *Osiris*, *Isis* et *Nephtys* leurs enfants ; *Phrè* (le soleil) ; la déesse *Rompé* (l'année) ; *Thôout* Ibiocéphale (le 2^e Hermès) ; les dieux *Sovk*, *Hnoum* (Chnoumis), *Anebô* (Anubis), *Horus*, *Mandou*, le taureau d'Ammon, et les déesses *Athyr* (Vénus), *Bouto* (Latone ou la nuit), enfin *Svan* ou *Souan* (Ilithyia).

La dernière subdivision de cet autel présente un intérêt d'un autre genre : partagée en vingt-huit lignes rangées sur deux colonnes, elle contient la série détaillée des offrandes présentées au temple en même temps que *l'autel* qui s'y trouve en effet exprimé *figurativement*. Ces offrandes consistent en ustensiles et instruments nécessaires au culte des dieux, en vases à libations, et surtout en *vins* dont six espèces sont successivement dénommées. Deux de ces sortes de vins sont celles de la *Région d'en haut* et de la *Région d'en*

bas ; une troisième est exprimée par le mot  ERP (VIN) écrit phonétiquement et suivi d'un *Ibis perché sur un gros poisson qu'il béquette* : les mêmes groupes se voient aussi dans les légendes du grand bas-relief d'Eléthya, près de la scène qui représente les vendanges et la fabrication du vin.

C'est également sur la partie supérieure d'un énorme autel de granit noir, appartenant aussi au musée de Turin, monument de forme arrondie et n'ayant pas moins de 3 pieds de diamètre, que se montre le *prénom royal* (pl. V, n° 18 a.), exprimant les idées SOLEIL APPROUVÉ PAR HERCULE, plus quelques titres relatifs au dieu. La franchise du travail des inscriptions qui décorent le pourtour de cet autel, et plus encore la présence de ce même *prénom royal* sur un édifice isolé dans l'enceinte du palais de Karnac, ainsi que sur une porte de ce même palais, me font supposer que ce roi a pu appartenir à la XX^e dynastie diospolitairie. Je retrouve aussi dans le musée de Turin, une magnifique figurine funéraire, en terre fine ou porcelaine égyptienne, recouverte d'un émail du bleu céleste le plus éclatant, et dont le visage et les inscriptions contenant une prière en faveur du Pharaon défunt, sont rendus avec une délicatesse si parfaite, qu'un tel ouvrage ne peut avoir été exécuté que dans le meilleur temps de l'art en Égypte, sous la XIX^e dynastie ou dans l'un des premiers siècles qui l'ont suivie. Cette figurine, la plus belle de ce genre que j'aie encore vue, nous donne à la fois et le *prénom* et le nom propre (pl. V, n° 18 a et b) ; ce dernier que précède le titre *chéri d'Hercule*, ou qui se combine avec cette même qualification, me semble pouvoir être lû *Athôout*, ou bien *Arthôout* en prenant *l'épervier* dans le sens le plus ordinaire, c'est à-dire, comme représentant par abréviation les syllabes AR ou OR, nom égyptien du dieu *Horus*. La prononciation du dernier caractère, le signe de la panégyrie, ne présente aucune difficulté.

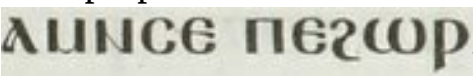
Ce second autel égyptien du musée de Turin, n'est pas moins important que le premier, pour l'avancement des études archéologiques : il a été dédié par ce même Pharaon, comme le démontrent quatre petits bas-reliefs sculptés sur sa circonférence, représentant un personnage offrant l'encens et dont la coiffure est ornée de *l'Uræus* ou serpent royal, l'insigne habituel des souverains de l'Égypte. Au-dessus de la tête du Roi est inscrite la légende suivante *le Dieu bienfaisant seigneur du monde, le chéri d'Hercule*

ARTHÔOUT *semblable au soleil*. Devant ce prince et marchant dans la même direction que lui, est un second personnage de moindre taille, versant un liquide qui s'échappe d'un vase et qui tombe sur un autel. Le rang et l'action de cet individu se trouvent parfaitement dénotés par la légende qui le surmonte : elle signifie : *le prêtre faisant une libation*. Le Pharaon et le prêtre font face à plus de soixante petites images de *divinités* ou d'*animaux sacrés*, rangées en une même ligne sur le pourtour de l'autel, et isolées l'une de l'autre par un encadrement particulier renfermant le nom de chacune de ces divinités, écrit perpendiculairement au-dessus de leur tête. Ces mêmes divinités sont groupées en quatre séries, séparées par quatre bas-reliefs semblables en tout à celui qu'on vient de décrire ; mais le principal mérite de ce monument consiste sans contredit, en ce qu'il contient, comme j'ai pu facilement m'en convaincre, *les noms hiéroglyphiques des villes de l'Égypte* dans lesquelles chacune de ces nombreuses divinités fut honorée d'un culte spécial. J'y retrouve en effet, au milieu d'une foule d'autres, les noms sacrés de *Thèbes*, de *Memphis*, d'*Hermopolis magna*, d'*Ombos*, d'*Aphroditopolis*, de *Philæ*, etc., que je connaissais déjà par l'étude d'autres inscriptions et textes hiéroglyphiques.

Les objets d'art de petit volume contenant la légende royale de ce Pharaon *chéri d'Hercule*, ne sont point rares dans les collections de l'Europe ; je me dispense de les énumérer, mais je citerai trois monuments très-remarquables, soit par leur matière, soit par leurs grandes proportions, existants tous trois dans le Musée Britannique. Les deux premiers sont deux obélisques en basalte noir ayant environ sept à huit pieds de hauteur et de l'exécution la plus pure et la plus précieuse. Ces monolithes avaient été érigés devant un temple consacré au second Hermès, Thoth-Ibiocéphale. Les légendes hiéroglyphiques gravées sur les quatre faces de cet obélisque disent en effet que *le roi du peuple obéissant Seigneur du Monde, SOLEIL APPROUVÉ PAR HERCULE etc. le fils du Soleil aimé d'Hercule, ARTHÔOUT, vivant, semblable au soleil* a fait exécuter le monument en l'honneur de lui *Thôth deux fois grand, Seigneur-de-Schmoun Seigneur-Dieu-Grand*, et qu'il a érigé l'obélisque dans la demeure du dieu.

Le troisième monument remarquable de ce règne et que la capitulation d'Alexandrie a mis aussi en la possession de l'Angleterre, est précisément le

sarcophage dans lequel fut jadis renfermé le corps du Pharaon *Arthôout* lui-même. Sa légende hiéroglyphique se lit sur toutes les parties de ce beau sarcophage, mais le nom de ce *roi défunt* est constamment précédé, selon l'usage, de la formule funéraire, *Osiris-Roi* ou *l'Osirien Roi*, à la place des titres *fils du Soleil* et *roi du peuple obéissant Seigneur du Monde*, qui se donnent aux souverains vivants. Ce magnifique monument, qu'on veut bien regarder en Angleterre comme la tombe d'*Alexandre le Grand*, est plus connu en France et dans les relations des voyageurs modernes, sous le nom de *sarcophage*, *cuve* ou *bassin* de la mosquée de Saint-Athanase à Alexandrie.

Les légendes royales plus ou moins complètes que, sous les n° 19 à 23 de la pl. V, j'ai provisoirement rangées dans la XX^e dynastie, n'ont point toutes été copiées sur les monuments originaux du musée de Turin. J'ai tiré la légende n° 21 de la *Description de l'Egypte*, dont les auteurs disent simplement l'avoir dessinée d'après les édifices de *Thèbes*. Ce prénom signifierait SOLEIL PROTECTEUR DU MONDE APPROUVÉ PAP PHRÉ, si la copie est minutieusement exacte. Le n° 22 est aussi gravé dans le même ouvrage ; M. Huyot l'a également dessiné sur les lieux, à Thèbes, dans la cour du palais de Karnac, où cette légende se montre sur des constructions d'un beau style. Je cite en particulier ce prénom royal (n° 22 *a*), parce qu'il diffère très-essentiellement de tous les autres *prénoms* royaux, en ce que le Pharaon, au lieu de se comparer au *Soleil*, comme tous ses prédécesseurs et successeurs, y prend le simple titre de GRAND PRÊTRE D'AMMON. Le nom-propre de ce Pontife-Roi (n° 22 *b*) est *Amensé-Pé-Hôr* () , si le dernier signe est bien réellement un *épervier*. Mais il ne peut naître de pareilles incertitudes sur les légendes royales numérotées 19, 20 et 23, puisque j'ai sous les yeux, à Turin, les monuments qui les portent. La légende n° 20 est sculptée sur un grand bloc de pierre calcaire blanche, dont la destination primitive m'est inconnue. Le prénom n° 19 *a*, existe aussi sur un scarabée, et je le connaissais déjà uni au nom-propre n° 19 *b*, sur un amulette de la collection de M. Lageard ; enfin j'extrais le prénom n° 23, du plus complet des rituels funéraire hiéroglyphiques du musée de Turin. Dans la même colonne du manuscrit, où

existe le prénom royal, il est parlé d'un *fil*s de roi ou prince, dont le titre et le nom-propre sont reproduits sur la planche V, n° 24.

Le Musée Égyptien de S.M. le roi de Sardaigne ne possède, à ma connaissance, qu'un seul monument relatif à la XXI^e dynastie : c'est une magnifique *stèle* funéraire de six pieds de hauteur sur deux de large, provenant de fouilles faites à Abydos dans la Thébaïde. La matière et le genre de travail de cette stèle, offrent une si parfaite analogie avec la matière et le travail de la belle stèle rapportée également d'Abydos par M. Thedenat, et appartenant aujourd'hui à M. Cousinery, que j'en fus d'abord frappé avant même de connaître le lieu d'où provenait le monument de Turin. Ce dernier porte en tête un *prénom* (pl. V, n° 26 *a.*), avec la date de l'année XLVI⁶⁸. Le manque total du nom-propre royal nous laisserait dans une complète incertitude sur l'époque où cet admirable bas-relief a été exécuté, si la stèle de M. Cousinery, laquelle est évidemment du même siècle et sort peut-être de la même catacombe, ne venait heureusement suppléer à cette absence et nous apprendre dans quelle dynastie nous devons chercher ce long règne.

Ce précieux modèle de sculpture égyptienne contient, vers le bas, deux petits bas-reliefs : l'un représente cinq personnages de divers sexes, portant des offrandes à leurs père et mère *défunts*. Sur l'autre, sont figurés les deux époux assis, ayant devant eux un autel chargé d'offrandes. Toute la partie supérieure de la stèle, est occupée par quinze grandes lignes horizontales d'hiéroglyphes, exécutés avec une finesse et une pureté peu communes. Treize de ces lignes contiennent l'inscription funéraire du défunt qui se nommait AACH *Aasen*. L'inscription commence véritablement à la troisième ligne supérieure par la formule ordinaire dans ces sortes de monuments, et dont celle-ci n'est qu'une pure amplification ; mais les deux premières lignes de la stèle, et qui forment une sorte de titre général, présentent un intérêt tout particulier, puisqu'elles contiennent la dédicace même de ce monument faite par un Pharaon dont les qualifications, et le nom propre environné du cartouche royal, remplissent la première ligne que je traduis ainsi, le sens de tous les caractères qui la composent étant bien connu d'ailleurs :

La vie divine ! l'Aroëris bienfaiteur du Monde, seigneur de la Région d'en haut et de la Région d'en-bas, le bienfaiteur du monde, roi du peuple obéissant, fils du Soleil MANDOUFTEP toujours vivant (pl. XV, n° 23).

Le bas-relief placé à la suite de la légende funéraire, nous explique bien clairement pourquoi le Pharaon *Mandou-ftép* fit élever une si magnifique stèle à la mémoire de l'individu nommé *Aasen*, qu'aucun titre ni aucun détail de costume ne distingue, ni sa femme non plus, *Hapévé* (nre) ou *Hapéfé* (Epaphia), du commun des défunts figurés sur les autres stèles. Une pareille consécration ne fut, de la part de ce souverain de l'Égypte, qu'un simple acte de piété filiale, puisqu'il est représenté dans ce bas-relief, faisant à son père *Aasen* et à sa mère *Hapévé*, l'offrande d'une cuisse de victimes : sur la tête du Pharaon est tracée la légende suivante indiquant expressément son degré

de parenté avec le défunt *Aasen* : **CEQ UEIQ UNTOTQTN** SON FILS QUI L'AIME MANDOUFTEP. Ce roi n'était que le second des enfants de *Aasen*, car le fils aîné, nommé *Osortasen* (**OCPTCN**), est placé avant *Mandou-ftép* et présente le premier son offrande funéraire (une oie) à leurs parents. Un troisième frère s'appelle **UNTOTCE** *Mandou -sé* et donne la main à leur sœur qui la donne à son tour à *Thanen* (**ΘNN**) un de ses enfants.

Le nom du père défunt, *Aasen*, n'est lié sur la stèle à aucun des titres qui précèdent ou qui suivent les noms-propres royaux : le nom de *Mandou-ftép* seul est environné du cartouche royal, et nous devons forcément conclure de là, que le Pharaon *Mandouftép* fut le chef d'une famille royale, puisque ni son père, ni son frère aîné *Osortasen* n'a exercé le pouvoir suprême. C'est donc parmi les chefs de dynasties qu'il faut chercher à reconnaître, dans les extraits de Manéthon, ce roi *Mandou-ftép* par les soins duquel ce beau monument fut érigé. La pureté du travail de cette stèle qui dénote le meilleur temps de l'art, et la convenance des noms nous portent naturellement à reconnaître dans MANDOU-FTÉP (l'approuvé de Mandou), le roi Mendès **MENΔΗΣ** de Diodore, le **ΣΜΕΝΔΗΣ** ou **ΣΜΕΝΔΙΣ** de Manéthon, le chef de la XXI^e dynastie égyptienne, dite des *Tanites* (**TANITΩN**) parceque son premier roi appartenait à une famille originaire du Nome ou de la ville de Tanis.

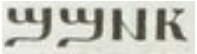
Une circonstance presque indifférente au premier aperçu, mais qui devient grave lorsqu'on a quelque habitude des monuments de l'Égypte,

établit encore assez positivement, l'identité de ces deux princes. Il était d'usage en effet parmi les Égyptiens, et toutes les stèles funéraires le prouvent invinciblement, que *le fils prit le nom de l'un de ses ayeux soit paternel soit maternel*. Or, nous trouvons dans la XXI^e famille royale, celle des Tanites, que le fils et le successeur de *Smendès* (notre Mandou-ftép) s'appeloit **ΨΟΥΣΕΝΗΣ**⁶⁹, et l'on y retrouve des traces du nom même de l'aïeul paternel de ce roi, celui du père de *Mundouftep*, AASEN, accru d'une finale grecque **ΨΟΥΣΕΝ - ΗΣ**. Un autre roi porte un nom analogue, et ces analogies méritent bien quelque attention.

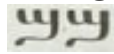
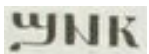
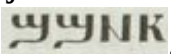
Il faut donc aussi, Monsieur le Duc, rapporter à cette XXI^e dynastie Tanite, le règne du Pharaon dans la XLVI^e année duquel a été sculptée la belle stèle funéraire du Musée de Turin, si étonnamment analogue, quant au style et à la matière, à celle qui vient de nous fournir le nom hiéroglyphique du chef de cette famille royale ; et à cet égard encore, les extraits de Manéthon ne nous laissent pas même un seul instant d'incertitude, puisque celui qu'a donné l'Africain nous apprend que le Pharaon *Psousénès* I, successeur immédiat de *Smendès* (Mandou-ftép), occupa en effet le trône pendant 46 années consécutives comme le dit notre stèle⁷⁰. C'est le plus long des règnes de la dynastie entière ; son premier roi (*Smendès*), ne gouverna en effet l'Égypte que pendant 26 ans ; le troisième Néphelchères, régna 4 ans ; le quatrième Aménophthis, 9 ans ; le cinquième *Osochôr*, 6 ans ; le sixième *Psinachès*, 9 ans ; enfin le septième et dernier, *Psousénès* II, 30 ans selon l'Africain, et non 35 comme le dit l'extrait d'Eusèbe qui ôte 5 ans au *règne* de *Psousenès* I, fixé à 46 par celui de l'Africain et par notre belle stèle, pour les reporter sur *Psousénès* II. C'est donc à la dernière année du règne de *Psousénès* I, qu'appartient la plus grande des stèles du musée de Turin. Le prénom royal qu'elle porte est par conséquent celui du *Psousénès* successeur de Mandou-ftép : ainsi cette belle stèle, sur laquelle je dois revenir en traitant des bas-reliefs, remonterait au onzième siècle avant notre ère.

Je terminerai cette lettre, Monsieur le Duc, par l'indication de quelques monuments relatifs à la XXII^e dynastie égyptienne, famille originaire de Bubaste, qui monta sur le trône après la déchéance des Tanites, et ces

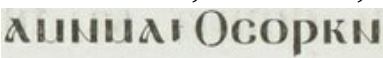
monuments nous donneront aussi un nouvel exemple de cette permanence déjà annoncée des mêmes noms propres dans une famille.

Le chef des *Bubastites* porta le nom de ΣΕΣΕΓΧΩΣΙΣ, *Sésenchosis*, suivant l'extrait d'Eusèbe, ou de ΣΕΣΟΓΧΙΣ *Sésonchis*, d'après l'extrait de l'Africain. Ce dernier nom est le véritable, comme je l'ai fait voir déjà dans mon *Précis du système hiéroglyphique*⁷¹ ; il est, à la finale près qui est grecque, la transcription, aussi exacte du moins qu'elle pouvait l'être en usant de l'alphabet grec, de l'égyptien  SCHÉSCHONK, nom de ce même Pharaon en hiéroglyphes phonétiques. J'ai établi en même temps que ce nom royal, précédé de son prénom, existe sur une des colonnades de la première cour du vaste palais de Karnac à Thèbes, dont M. Huyot a dessiné les légendes hiéroglyphiques. Je retrouve le nom-propre de *Sésonchis*, SCHÉSCHONK, le *Sésac*, *Schèschak* ou *Sehischak* de l'Écriture Sainte, conquérant de Jérusalem et spoliateur du Temple comme de la maison de David, inscrit sur le devant du trône d'une superbe statue léontocéphale du Musée de Turin. La déesse gardienne est représentée assise et décorée de ses insignes ordinaires. Ce colosse est de granit noir à taches blanches, et n'a pas moins de 7 pieds de hauteur. Il porte la légende royale suivante (pl. V n° 27) :

» *Le Dieu bienfaisant Seigneur du Monde*, SO-LEIL DU MONDE SUPÉRIEUR APPROUVÉ PAR PHRÉ, le fils du Soleil qui l'aime SCHÉSCHONK. »

Une statue léontocéphale du Musée de Paris, offre la légende du même Roi. Je la retrouve aussi sur un scarabée du Musée de Turin, avec cette différence toutefois que le nom propre est abrégé, l'espace n'ayant permis d'inscrire que les deux premiers signes  (*Schésch*) : une pareille abréviation de ce nom existe sur une statue du Musée Britannique, le dessein que j'en possède et que je tiens de Belzoni, portant seulement  *Schonk* pour *Schéschonk* . Mais la présence du prénom et sur la statue de Londres et sur le scarabée de Turin, ne permet point de douter qu'il ne faille lire le cartouche nom-propre *Schéschonk*, ainsi que portent tant d'autres monuments.

Ce chef de la XXII^e dynastie, celle des *Bubastites*, contemporain de Salomon et de son fils Roboam, paraît avoir exercé une puissante influence sur les destins politiques de la Judée. Hiéroboam, auquel un prophète avait promis la souveraineté sur dix des tribus d'Israël, fuyant la colère de Salomon, se réfugia à la cour de Sésonchis, auprès duquel il trouva non seulement un asile, mais encore un protecteur actif. Le Pharaon non content d'accueillir l'étranger fugitif, lui donna sa fille en mariage, et envahit la Judée après la mort de Salomon. Ce fut sans doute la terreur des armes égyptiennes, qui décida le démembrement des états de David, et la création du royaume d'Israël. Hérodote ni Diodore de Sicile n'a fait aucune mention des entreprises militaires de *Sésonchis* (Schéschonk), que les chronologistes modernes ont souvent confondus avec le grand *Sésostris*. Il paraît certain que, sous le règne de ce Pharaon, l'empire Égyptien avait conservé ou recouvré en très-grande partie la prépondérance et l'étendue que lui avaient acquises les travaux et les exploits guerriers des princes les plus illustres de la XVIII^e et de la XIX^e dynasties, puisque *Schèschonk* parut devant les murs de Jérusalem à la tête d'une armée immense composée d'Égyptiens, de Libyens, de *Troglodytes* et d'*Éthiopiens*.

La qualification de *Kouschi* כושי (Éthiopien), que les livres saints donnent au roi *Zarach* ou *Zaroch*, c'est-à-dire à *Osorchon* fils et successeur de *Sésonchis*, semblerait prouver aussi que les Pharaons de la XXII^e dynastie tenaient tributaire une partie du vaste pays que les anciens ont connu sous le nom d'Éthiopie. Quoi qu'il en soit, le Musée de Turin possède un scarabée sur lequel est gravé le nom-propre de ce second des princes Bubastites ; ce nom, entièrement formé de signes phonétiques, se lit  le chéri d'Ammon OSORCHON (pl. V, n° 28 b), comme le cartouche nom-propre du même Pharaon, sculpté à la suite de ceux de Sésonchis sur les édifices de Karnac à Thèbes où nous retrouvons son prénom royal (pl. V, n° 28 a) ainsi conçu : LE SOLEIL GARDIEN DE LA RÉGION INFÉRIEURE APPROUVÉ PAR AMMON.

Il paraît que les noms de *Schéschonk* et d'*Osorchon* furent portés de préférence par les descendants du vainqueur de la Judée. C'est ce que prouve un papyrus hiéroglyphique, gravé par M. le baron Denon dans son

intéressant et beau *Voyage en Égypte*⁷². Les 3^e et 4^e colonnes de ce manuscrit, orné de nombreuses figures emblématiques, contiennent le nom du défunt :

Le prêtre d'Amon-Ra roi des Dieux, OSORCHON fils du grand prêtre d'Amon-Ra roi des Dieux SCHÉSCHONK, royal fils du Seigneur du monde le chéri d'Ammon OSORCHON vivificateur semblable au Soleil pour toujours. Il s'agit évidemment ici d'un arrière petit-fils du Pharaon Schéschonk chef de la XXII^e dynastie. Le défunt dont ce papyrus conserve la mémoire, le prêtre d'Amonra Osorchon, était fils d'un prince, **CE****NCTN** ou **CTN-CE**⁷³ appelé Schéschonk, l'un des enfants du Roi Osorchon fils et successeur du premier des Bubastites. Nous trouvons ainsi quatre générations d'une même famille dans lesquelles le nom du grand-père passe régulièrement au petit-fils. Ce manuscrit nous instruit en outre d'une particularité d'un assez haut intérêt pour l'histoire. Il prouve, puisque Schéschonk, fils du roi Osorchon, était *grand prêtre d'Ammon*, et selon toute apparence à Thèbes où le papyrus a été trouvé, que les Pharaons n'oubliant point que la monarchie avait été fondée en Égypte sur les ruines du gouvernement théocratique, cherchaient à prévenir toute réaction d'une caste nombreuse et puissante, en confiant les hautes dignités du sacerdoce à des personnes de leur propre famille. Le défunt Osorchon, fils du grand prêtre Schéschonk, était sans doute, suivant la coutume égyptienne, destiné à succéder à son père dans le suprême sacerdoce d'Amon-Ra, la grande divinité de Thèbes, puisqu'à l'époque de sa mort, il était déjà *prêtre* de ce dieu. Peut-être aussi que le roi Amensé-Péhor⁷⁴ que nous avons conjecturalement rangé dans la XX^e dynastie, et dont le prénom royal contient exactement le même titre, *le grand prêtre d'Ammon*, fut un prince d'une autre dynastie, qui, n'étant point appelé directement au trône et se trouvant revêtu du grand sacerdoce d'Ammon, dut ensuite le sceptre à des événements imprévus. Il demeure certain toutefois, que l'opinion de la plupart de nos écrivains modernes, qui nous représentent toujours l'Égypte courbée sous le joug sacerdotal, et les Pharaons esclaves des pontifes, mérite encore un sérieux examen avant que d'être définitivement adoptée.

Le Musée de Turin possède un second monument funéraire rappelant le souvenir d'un autre membre de la dynastie des Bubastites. C'est un fragment

de tableau ou plutôt de stèle en bois de sycomore, peinte et dont les couleurs ont presque conservé tout leur éclat primitif. Nous avons à regretter la perte de plus des deux tiers de cette curieuse peinture ; ce qui reste appartenait à la portion gauche de la stèle (pl. XVI).

Au-dessous d'une moitié du caractère figuratif du *ciel* peint en bleu et recourbé sur le contour extrême de la stèle, on aperçoit encore le *disque ailé* emblème du premier Hermès, la lumière et la sagesse éternelles. Les ailes du globe sont peintes en rouge et en vert ; l'extrémité encore visible du caractère ciel, repose sur l'emblème ordinaire de la *région supérieure*, espèce d'enseigne ornée de bandelettes. La partie opposée de la stèle montrait indubitablement, comme le prouvent une foule d'exemples, l'autre extrémité du caractère *ciel* (**ΠΕ**) appuyée sur l'emblème de la *région inférieure*. Ces deux enseignes symboliques formaient ainsi l'encadrement

du tableau dont le sujet est un *acte d'Adoration*, **ΠΡΟΣΚΥΝΗΜΑ** La figure en pied de l'adorateur existe encore presque en totalité, ainsi que les deux dernières colonnes de sa légende hiéroglyphique. La tête de cet Égyptien, dont toutes les chairs sont colorées en rouge très-vif, est entièrement rase, ce qui semblerait prouver qu'il appartenait à l'ordre sacerdotal. Le cône et les feuillage qui surmontent sa tête, indiquent aussi que cette image est celle d'un individu défunt. Enfin, la peau de panthère qui couvre la partie supérieure de son corps, comme la tête de l'animal fixée sur sa ceinture et à laquelle est appendu un riche ornement semblable à celui qui décore la ceinture des rois, tout concourt à prouver le haut rang de ce personnage. La statue d'*Aménophis* II citée dans ma précédente lettre, et un manuscrit funéraire d'Osorchon⁷⁵, arrière petit-fils de Sésonchis, établissent assez que ce costume était propre aux membres des familles Pharaoniques, et les restes de la légende hiéroglyphique tracée sur la stèle même, à côté de l'adorateur, en fournit une nouvelle preuve : la plupart des signes qui composent cette légende étant phonétiques, j'en donne ici la transcription en caractères coptes :

ⲧ. ⲥⲧ. ⲥⲧⲛⲥⲉ ⲛ ⲧⲕⲁⲧⲉ ⲧⲛⲁⲧⲓ ⲧⲁⲛⲡⲁ ⲛⲓⲛⲉ
ⲧⲥⲉ ⲛ ⲛⲟⲩⲧⲉⲛⲁⲓ ⲛⲱⲣ ⲥⲧ.

T (défunt) *Royalfis* de TAKELOTHÉ, sa mère étant TAMPEDJ fille de l'aimé de Dieu HORUS (défunt).

Le premier signe de ce débris d'inscription est un t ou e ; c'est la dernière lettre du nom-propre du personnage représenté sur le tableau ou peut-être aussi du nom propre de son père. L'autre portion de ce nom se trouvait dans la colonne précédente sur la partie perdue de la stèle. Les deux caractères suivants CT sont l'abréviation de ce groupe qui accompagne constamment les noms-propres, soit dans les papyrus, soit sur les stèles. Je l'ai traduit provisoirement par défunt, quoique les éléments dont il est formé me semblent exprimer l'idée générale *appartenant à la région inférieure*, ce qui pourrait être applicable à tout individu vivant ou mort, appartenant à la terre de la région inférieure de l'univers égyptien.

La *plante* et le *Chénalopex* sont les abréviations usuelles du titre **CTN-CE** ou **CTNCI** *royal fils, enfant de Roi (prince)*, titre particulier aux seuls descendants des Pharaons. Le nom-propre du père de ce prince est effectivement environné du *cartouche*, marque distinctive accordée, sans exception, aux seuls noms des souverains sur tous les monuments écrits de l'Égypte. Cet encadrement renferme cinq caractères tous phonétiques. La valeur fixe de chacun de ces signes étant déjà parfaitement déterminée par mes recherches antérieures, il m'a été facile, les extraits de Manéthon à la main, de voir que ce nom (pl. V, n° 29), dont la transcription en lettres coptes peut donner indifféremment **Ἐκρῑ, Ἐκλῑ, Ἐκλῑ** ou **Ἐκλῑ**, ne peut être que celui du Pharaon appelé **TAKÉΛΩΘΙΣ** *Takelôthis*, ou **TAKÉΛΛΩΘΙΣ** *Takellôthis*, dans l'extrait d'Eusèbe, comme dans celui de l'Africain. Ces deux chronologistes, d'après le texte original de Manéthon qu'ils avaient pris pour guide, et avec toute raison, dans la partie de leurs ouvrages relative aux annales égyptiennes, placent le Pharaon *Takellothis* dans la XXIIe dynastie, c'est-à-dire parmi les rois de la famille Bubastite dont Sésonchis fut le chef.

Je retrouve donc ainsi, Monsieur le Duc, soit sur des stèles, soit dans les papyrus, les noms des trois Pharaons *Bubastites* mentionnés par les écrivains grecs. L'existence historique de la XXIIe dynastie est donc prouvée

monumentalement comme celle des XXI^e, XX^e, XIX^e, XVIII^e et XVII^e ; et si le petit nombre d'objets d'art Égyptiens transportés en Europe, et qu'il m'a été permis d'étudier, donnent déjà de telles lumières, que ne serait-il point permis d'espérer de recherches bien méditées d'avance et convenablement dirigées sur le sol même de l'Égypte qui recèle encore tant de trésors historiques ? Mais de telles entreprises dépassent les facultés d'un simple particulier ; elles réclameraient et l'attache et la coopération active d'un gouvernement protecteur zélé des lettres. Il faut donc se contenter, dans l'état actuel des choses, d'explorer les monuments Égyptiens existants dans les collections de l'Europe.

Je me propose, en conséquence, de poursuivre, dans une prochaine Lettre, l'examen des statues, bas-reliefs, manuscrits ou amulettes qui peuvent se rapporter aux dynasties postérieures à celle des *Bubastites*. L'espoir fondé de trouver et d'étudier dans les Musées de Florence, de Rome et de Naples, de nombreux documents qui confirment ou étendent ceux que j'ai déjà recueillis ici, et qui donnent des lumières bien désirables relativement aux dernières dynasties des Pharaons, à celles des Perses ou des Lagides, m'engage à suspendre la rédaction de ma troisième Lettre, afin de l'enrichir de notions nouvelles, et justifier ainsi l'honorable intérêt que vous voulez bien accorder à mes travaux. La continuation de mon voyage ne tournera point d'ailleurs au profit seul de mes études, puisqu'elle me promet le précieux avantage de vous renouveler de vive voix, Monsieur le Duc, les expressions de mon respectueux dévouement.

Turin, décembre, 1824.

J. F. CHMPOLLION LE JEUNE.

NOTICE CHRONOLOGIQUE

DES DYNASTIES ÉGYPTIENNES DE MANÉTHON.

SUITE. – XVI^e A XXII^e DYNASTIES.

LA première partie de cette Notice, qui termine la lettre précédente, est uniquement relative à la XVIII^e dynastie de Manéthon ; elle intéresse toutefois très-directement la discussion générale de la chronologie égyptienne : un jalon solide placé au centre de l'espace que cette chronologie comprend, doit diriger et régler l'exploration des points qui sont encore inconnus ou mal connus ; et ce jalon devient le lien commun des résultats de toutes les recherches subséquentes. L'avènement de la XVIII^e dynastie, fut une époque de restauration pour la monarchie égyptienne ; les loix, la religion et les arts de la patrie, furent rétablis dans tout leur éclat après deux siècles et demi de persécutions ; on remit en honneur toutes les anciennes

pratiques civiles, et l'état fut reconstitué tout entier par ces mêmes princes qui venaient de le délivrer du joug des barbares. Cet événement est un des plus mémorables dans l'histoire de l'ancienne civilisation de l'orient ; il arriva près de six siècles avant l'époque la plus célèbre des annales primitives de l'occident, la guerre de Troie.

J'ai fait tous mes efforts pour réussir à déterminer les temps de cette restauration des Pharaons, ainsi que l'ordre de leur succession, leur filiation et la durée du règne de chacun d'eux. Les monuments contemporains, retrouvés depuis par mon frère dans le Musée royal égyptien de Turin, sont venus confirmer plusieurs des premières données, et des actes publics portant des dates complètes tirées du règne de six des princes de cette illustre dynastie, rentrent exactement dans les limites déjà indiquées pour la durée de ces règnes. Nous touchons ainsi à des certitudes dans une question traitée jusqu'ici avec les seules ressources propres à l'art des conjectures. Cette base capitale de la chronologie égyptienne, permet donc de s'engager avec quelque espoir de succès, dans la discussion des époques antérieures et postérieures à la XVIII^e dynastie ; les monuments nous guideront encore dans cette nouvelle discussion, et ils répandront sur ses obscurités, cette lumière qui n'a rien d'incertain lorsque une critique probe et sans ambition, laisse au langage de ces témoins irrécusables, son expression la plus simple et la plus naturelle.

Les plus anciennes constructions égyptiennes connues, sont des restes d'un édifice plus considérable, qui furent religieusement coordonnés avec le plan du palais de Karnac à Thèbes, commencé après l'expulsion des Hyk-Shôs, par Aménophis, troisième roi de la XVIII^e dynastie ; les cartouches nom et prénom du prince qui éleva ces constructions anciennes, se retrouvent aussi sur deux colosses dont le style annonce également une époque ancienne dans l'histoire de l'art, et l'interprétation de ces cartouches, de même que les considérations historiques qui s'y rapportent, nous donnent le nom du Pharaon Osymandyas, dont Diodore de Sicile rapporte les merveilleuses entreprises et les triomphes d'après les interprètes et les annales de l'Égypte⁷⁶. Le règne d'Osymandyas demeure donc comme l'époque radicale de l'histoire des monuments connus de l'Égypte, et

l'antiquité classique nous permet de déterminer cette époque très-approximativement.

Le même historien, Diodore de Sicile, apprend des mêmes interprètes Égyptiens, que le roi *Uchoreüs* fut le huitième descendant d'Osymandyas, et que le roi *Mæris* succéda à Uchoreüs douze générations après. Il dit en effet, à la suite de l'histoire d'Osymandyas,

τῶν δὲ τούτου τοῦ βασιλέως ἀπογόνων ὁ ὀγδοὸς

ὁ ἀπὸ τοῦ πατρὸς προσαγορευθεὶς ΟΥΧΟΡΕΥΣ, et à la suite de l'histoire d'Uchoreüs,

μετὰ δὲ τὸν προειρημένον βασιλέα, δώδεκα γενεαῖς ὕστερον... ΜΥΡΙΣ

; il y eut donc dix-neuf ou vingt générations entre Osymandyas et Mæris. L'époque du règne de Mæris étant déterminée dans la première partie de cette Notice, elle donnera le temps même d'Osymandyas, si l'on apprécie avec certitude l'intervalle des dix-neuf ou vingt générations qui séparent ces deux princes.

J'ai fait voir ailleurs⁷⁷ que les recherches des modernes prouvent l'exactitude de l'évaluation faite par les anciens, d'un siècle pour trois générations, mais seulement dans les pays où les hommes se mariaient vers l'âge de trente ans, comme dans la Grèce selon les préceptes d'Hésiode et de Platon. Dans l'orient au contraire, les hommes se mariant avant cet âge, la durée d'une génération devait être moindre et dans une proportion que l'arithmétique politique pourrait facilement apprécier d'après les usages constants de ces contrées. Pour l'Égypte, nos précédentes recherches, en confirmant notre remarque restrictive, donnent un élément positif de la durée des vingt générations qui séparent Osymandyas de Mæris.

Nous savons en effet que la XVIII^e dynastie des Pharaons eut dix-sept rois, ne formant que quatorze générations, *trois* frères ayant succédé à leurs frères, et la durée totale de ces dix-sept règnes fut de 348 ans 7 mois. Lorsque Thoutmosis, le premier de ces princes, monta sur le trône, il faisait la guerre aux Hyk-Shôs depuis quelque temps, et il réussit à les chasser de l'Égypte : on a donc pu supposer avec toute vraisemblance, et puisqu'il ne régna que 25 ans après l'expulsion des barbares, qu'il était âgé de trente ans à son avènement ; on a donc 378 ans pour la durée totale des 14 générations,

et 27 ans pour chacune, ce qui rentre dans les principes qui viennent d'être exposés pour la supputation des temps par les générations dans l'histoire de l'orient.

Appliquant ces données arithmétiques à l'intervalle indiqué par Diodore de Sicile entre Osymandyas et Mœris, on aura 540 ans pour vingt générations, et l'an 2276 avant l'ère chrétienne pour l'époque où finit le règne d'Osymandyas, celui de Mœris ayant commencé vers 1736 avant la même ère.

Le monument généalogique d'Abydos, exécuté sous le règne de Sésostris au plus tard, et le Canon chronologique de Manéthon, transcrit ou extrait par Eusèbe, Jules l'Africain et le Syncelle, s'accordent avec cette donnée sur l'époque d'Osymandyas : l'intérêt de l'histoire exige que nous le démontrions.

Aucun des six cartouches qui, dans la Table d'Abydos, précèdent ceux de la XVIII^e dynastie, ne ressemble à celui d'Osymandyas ; ces six cartouches sont ceux des rois de la XVII^e dynastie légitime, qui, du temps que les Pasteurs occupaient Memphis, s'était établie et régna sur quelques points de la haute Égypte, et fit construire de grands édifices dans la Nubie, comme le prouvent des monuments qui subsistent encore et dont quelques-uns portent des dates du règne de ces rois. Osymandyas ne fit donc point partie de cette XVII^e dynastie. Les édifices extraordinaires qu'il éleva en Égypte, si l'histoire est fidèle, ni ses expéditions dans la Bactriane ne pourraient non plus s'accorder avec l'occupation d'une partie de ses états par les Pasteurs.

Les extraits qui nous restent de Manéthon, ne donnent que la durée des cinq règnes de la XVI^e dynastie, et l'indication qui résulte du calcul par les générations pour le temps d'Osymandyas, le porte encore au-delà de cette XVI^e dynastie, la somme des règnes de la XVIII^e, de la XVII^e et de la XVI^e, ne fixant l'avènement de celle-ci qu'à l'an 2272, comme on le voit par le tableau qui suit :

La XVIII ^e dynastie commença de régner	en 1822
La XVII ^e (260 ans)	en 2082
La XVI ^e (190 ans)	en 2272

Enfin, les deux rois de cette famille dont les noms nous sont connus, ne sont pas non plus Osymandyas.

Mais pour ne pas trop presser les conséquences de ces données, on peut dire avec toute vraisemblance que si Osymandyas ne fut pas le dernier roi de la XV^e dynastie, il dût être le premier de la XVI^e : examinons d'abord la première supposition.

Georges le Syncelle qui, dans l'intérêt de son système rétréci, a singulièrement abrégé la liste des rois d'Égypte antérieurs aux Hyk-Shôs, nomme formellement un roi **OYΣH**, Ousé ou bien Ousi, à la place même que OUSI-MANDOUÉI, dont les Grecs ont fait **Οσυμανδέως** et **Οσυμανδύας**, Osymandyas, doit occuper selon les résultats précédents. Ce nom se trouve en effet à 191 ans de distance de Salatis premier roi des Hyk-Shôs, c'est-à-dire immédiatement avant la XVI^e dynastie, et le Syncelle donne à ce roi Ousi cinquante années de règne, ce qui convient à celui d'un prince qui porta ses armes victorieuses loin de l'Égypte, et orna la capitale de ses états de constructions magnifiques dont les restes subsistent de nos jours. D'après ces faits positifs, l'Osymandyas des Grecs, dont les deux noms égyptiens OUSI-MANDOUÉI ont été conservés, le premier par le Syncelle, et le second par les monuments, dut être le dernier roi de la XV^e dynastie et régner vers l'an 2300 avant l'ère chrétienne, le calcul par la durée des générations, et la supputation des temps de la XVII^e et de la XVI^e dynasties, portant également l'époque de ce règne au-delà de l'an 2272 qui est le premier de la XVI^e dynastie, et l'existence de cette dynastie ne peut être douteuse. Elle est formellement reconnue par toute l'antiquité et par les savants historiens de l'Église, notamment par Eusèbe, évêque de Césarée, qui répète plusieurs fois dans sa Chronique traduite par Saint-Jérôme, *quo tempore* (du temps de Ninus, roi d'Assyrie) *JAM sextadecima dynastia Thebæi Ægyptiis imperabant*, et qui prend pour époque radicale de sa chronologie, l'année de la naissance d'Abraham, qu'il affirme répondre exactement à la première année du règne de la XVI^e dynastie⁷⁸.

Mais afin de prévenir toute exagération dans ces résultats, afin encore de tenir compte de la différence de quelques années que peut produire le calcul par les générations donné par Diodore, si surtout, comme il le paraît, le roi

Mœris forme lui-même la 20^e génération après Osymandyas, ce qui ne permet d'en compter que 19 pour cet intervalle ; enfin, considérant que l'éclat du règne d'Osymandyas dut, selon la coutume des Égyptiens, le faire désigner comme le chef d'une dynastie⁷⁹, Ousi-Mandouei, Osymandyas, peut être considéré comme le premier roi de la XVI^e, et le commencement de son règne, porté à la 2272 avant l'ère chrétienne. Si tous les cartouches de la XVI^e dynastie n'avaient pas disparu de la table d'Abydos par ses fractures, elle confirmerait très-vraisemblablement notre conjecture.

Cette XVI^e dynastie eut cinq rois qui régnèrent 190 ans, et le dernier, nommé Timaüs par Manéthon, et Concharis par le Syncelle, fut égorgé par les pasteurs dans la sixième année de son règne⁸⁰.

Le texte arménien du second livre de la Chronique d'Eusèbe, me semble nous révéler le nom de son prédécesseur qui jusqu'ici était inconnu. Le Canon chronologique général est précédé par les listes particulières des princes de diverses contrées, et en tête de chaque liste, Eusèbe a le soin de rapporter la première année du premier roi, à l'année du règne d'un autre prince qu'il a précédemment nommé. Ainsi, pour les rois de Juda, il dit que David commença de régner l'an 3 de Dercylus roi d'Assyrie ; pour Sicyone, que la 22^e année de son second roi, Europs, répondait à la 40^e (ou 43^e) année de Ninus ; pour Athènes, il fixe la première année de Cécrops à la 32^e du règne de Phorbas à Argos. Enfin, pour Argos même, il énonce une concordance égyptienne que les traducteurs du texte arménien ont rendue en latin par ces termes : *Regnante Arnesse, secundo rege Ægyptiorum, anno CLXI dynastiæ XVI, in Argivos regnat Inachus annis L. etc.*,⁸¹. Cette version est moins obscure dans l'édition grecque et latine de Milan ; mais le texte examiné par le savant professeur Cirbied, n'a donné aucune variante utile, et il en résulterait confusément que Inachus commença de régner à Argos, *du temps d'Amessès, second roi des Égyptiens, l'an 161 de la XVI^e dynastie*.

Un autre passage arménien, qui suit la liste des rois d'Argos, éclaircit un peu la difficulté, en ajoutant que les rois d'Argos ayant ainsi commencé de régner l'an 161 de la XVI^e dynastie, sous le roi Amessès, ils finirent l'an 705 (d'Abraham), *incipientes a CLXI anno XVI dynastiæ Ægyptiorum sub rege Amesse, desierunt anno DCCV*. On conclut déjà de ce nouveau passage, que le roi Amessès fut un prince de la XVI^e dynastie égyptienne, et qu'il régnait

en l'an 161 de cette même dynastie. Reste donc le mot *secundo* du premier texte, qui ne fait aucun sens tel qu'il est placé ; mais on voit sans effort 1^o qu'Eusèbe prenant cette XVI^e dynastie pour époque primitive de sa Chronique, et reconnaissant plusieurs fois que cette dynastie fut composée de cinq rois ; 2^o que le *second* de ces rois ne pouvant pas être sur le trône dans la 161^e année de cette dynastie qui régna 190 ans, et le dernier des cinq, Concharis, n'ayant régné que durant six ans, Eusèbe a dû dire nécessairement qu'Inachus commença de régner à Argos *la 161^e année de la XVI^e dynastie égyptienne*, qui était la *seconde année* du règne du roi Amessès, nommé *Amosis* dans la version de Milan.

Ce passage important nous apprend donc que l'avant dernier roi de la XVI^e dynastie se nommait Amessès ou Amosis, et que son règne commença dans la 160^e année à compter de l'avènement de cette dynastie ; nous savons d'autre part que son dernier roi périt victime de la fureur des Hyk-Shôs, après avoir régné 6 ans seulement⁸² ; on déduira donc régulièrement de tout ce qui précède, le tableau suivant de cette XVI^e DYNASTIE.

1. Osymandyas, monte sur le trône l'an 2272 et règne 50 ans		
2. N. 2 ^e roi.....	2222	} règnent 109 ans
3. N. 3 ^e roi.....	—	
4. Amessès, Amosis.....	2113	25
5. Timaüs, Concharis.....	2088	6
Invasion des Pasteurs l'an.....	2082	<u>190.</u>

qui est bien la 700^e année du cycle caniculaire, époques déjà déterminées dans la première partie de cette Notice⁸³, et ces nouvelles déductions s'accordent pleinement avec elle.

Dans l'état actuel des listes de Manéthon, qui ont été transmises jusqu'à nous par des écrivains juifs ou chrétiens, s'attachant par système à faire voir que les pasteurs Hyk-Shôs étaient des juifs qui auraient ainsi régné sur l'Égypte, la XVII^e dynastie ne porte que les noms des six rois de ces Pasteurs. Mais on peut conjecturer avec beaucoup de fondement, que le

prêtre égyptien de Sébennytus, Manéthon, n'avait pas inscrit ces rois Pasteurs dans ses listes ; jamais l'historien officiel d'une nation, écrivant par l'ordre du souverain, ne présenta dans ses récits ces invasions étrangères que comme des usurpations de fait, surtout lorsqu'il écrivit après la restauration pleine et entière de l'ancien ordre légitime. Tel fut Manéthon, prenant pour guide les archives sacrées des temples et les prêtres, leurs auteurs, qui ne négligèrent aucun moyen d'entretenir dans l'esprit de la nation égyptienne, une horreur profonde pour ces Hyks-Shôs ; qui couvrirent les monuments publics du tableau partout répété de leur défaite et de leur destruction, et ce sentiment patriotique consacré par la religion avait pénétré toutes les castes. Elles foulaient aux pieds le souvenir des barbares ; des chaussures de vivants et des morts recueillies en Égypte, portent sur leurs semelles extérieures la figure d'un Hyk-Shôs à genou et chargé de liens. Manéthon suivit donc les opinions que les prêtres avaient accréditées durant quinze siècles successifs ; aucun monument n'existe de la domination de ces étrangers sans cesse occupés à détruire ; la Table d'Abydos nomme pour leur époque, les Pharaons fugitifs qui conservèrent dans la haute-Égypte et dans la Nubie l'ordre légal de succession et les traditions nationales ; Manéthon fit de ses listes une véritable table généalogique des rois égyptiens, comme l'est celle d'Abydos ; il ne pouvait donc pas omettre dans ces listes, les rois Thébains contemporains de ces Pasteurs, tout en racontant dans son histoire l'invasion armée de ceux-ci⁸⁴.

Dans un intérêt contraire, les écrivains déjà désignés durent substituer ces rois Pasteurs, *leurs ancêtres*, disaient-ils, aux rois Thébains inscrits par Manéthon dans ses listes primitives ; ils nous l'apprennent eux-mêmes.

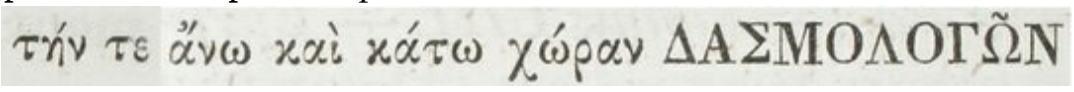
Josèphe⁸⁵, le plus ancien des abrégiateurs de Manéthon, ne dit nulle part que l'historien de l'Égypte ait mis ces rois Pasteurs dans l'ordre légal des dynasties ; il résulte au contraire de l'extrait qu'il en rapporte, 1^o que cet historien ne parlait de ces rois étrangers que comme ayant de fait occupé une partie du royaume des Pharaons, et 2^o que Manéthon ajoutait aussitôt, que les rois qui restèrent dans la Thébaïde et les autres parties de l'Égypte (l'Égypte supérieure), entreprirent enfin contre les Pasteurs une guerre vigoureuse ; que l'un de ces rois, Misphrag-Mouthosis parvint à enfermer les étrangers dans Aaouaris, et son fils Thoutmosis, à les chasser entièrement de

l'Égypte. Manéthon ne dut donc inscrire dans ses listes que les noms de ces rois de la Thébaïde, contemporains de la domination des Pasteurs sur la Basse-Égypte, et l'on ne trouve non plus que ces noms sur la Table d'Abydos. Manéthon écrivit d'après les mêmes principes, il put la connaître, la consulter même avec les actes publics déposés dans les archives des temples, et dont quelques-uns sont parvenus jusqu'à nous.

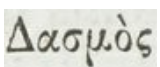
Eusèbe, cependant, qui dit avoir tiré de Manéthon même la liste qu'il donne des dynasties égyptiennes⁸⁶, ne nomme, pour la XVII^e, que quatre rois pasteurs dont il borne la durée des règnes à 103 ans, et il ajoute que ce fut du temps de ces rois que Joseph dirigea le gouvernement de l'Égypte. Cette remarque historique n'est certainement pas tirée de Manéthon ; il ne s'occupa guères de la renommée du fils de Jacob, ministre des rois Pasteurs qui envahirent les états des rois égyptiens dont il écrivait l'histoire. Ce fut donc Eusèbe qui, rapportant cet extrait de Manéthon, et pour l'honneur de la nation juive, substitua dans le texte de son récit, les noms des rois Hyk-Shôs usurpateurs à ceux des Pharaons de Thèbes qui formèrent la XVII^e dynastie des princes légitimes, et dont le dernier de tous, Mispheg-Mouthosis, hâta par ses courageux efforts l'expulsion des étrangers. Eusèbe avoue assez clairement lui-même cette substitution, puisque dans tous les textes imprimés et manuscrits de son Canon chronologique, on trouve qu'après les 190 années de la XVI^e dynastie, il rattache le commencement de la XVII^e à l'année suivante, 191 d'Abraham, l'annonçant en ces termes : *Ægyptü ; XVII^e dynastia* ; et il ajoute aussitôt cet avertissement : *Apud Ægyptios per septimam decimam dynastiam regnaverunt Pastores annis CIII.* –

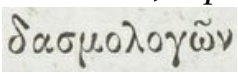
Égyptiens : « XVII^e DYNASTIE. Du temps de cette XVII^e dynastie, les Pasteurs régnèrent en Égypte pendant 103 ans. » L'existence de la XVII^e dynastie des Pharaons ne saurait donc être douteuse ; leur historien dut donc écrire les noms de ses princes dans les listes légales, comme on les voit sur les monuments, et par un motif analogue en quelque sorte, les historiens des Juifs, exaltant la puissance et l'antiquité de cette nation, substituèrent les noms des rois Pasteurs aux noms des rois Thébains de Manéthon, et la Table généalogique d'Abydos, qui ne nomme que ces rois Thébains, ne pouvait en effet en nommer d'autres.

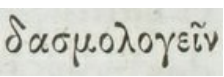
Il suit de tout ce qui précède, que, durant l'intervalle de temps qui sépara la XVI^e dynastie des Pharaons, de la XVIII^e, l'Égypte fut divisée en deux parties gouvernées par deux autorités rivales et contemporaines, les Pasteurs à Memphis, les Pharaons dans la Thébaïde, et il paraît que les premiers de ceux-ci furent tributaires des rois de Memphis. Manéthon cependant aurait dit toute autre chose dans son histoire, si l'on s'en rapportait à la version arménienne du texte d'Eusèbe qui copia Josèphe abrégiateur de Manéthon. Le texte grec de Josèphe dit que Salatis, le premier roi des Pasteurs, après s'être emparé de Memphis, *imposa des tributs* à la Haute et à la Basse-

Égypte, 

; mais le texte arménien porte, au contraire, selon la version latine, que, par l'occupation de Memphis, Salatis *sépara* la Haute-Égypte de la Basse, *superiorem et inferiorem regionem unam ab alterâ divisit*. Il est vrai que le

mot  signifie à la fois *division*, *séparation*, et *tribut* ; les traducteurs

arméniens ont pris le mot  de Josèphe dans la première acception, que des faits historiques pourraient autoriser également ; mais le

sens du verbe  ne saurait s'y prêter. Il faut donc s'en tenir à la tradition ordinaire qui fait les rois de Thèbes tributaires des Pasteurs de Memphis. Quant à ceux-ci, Eusèbe n'en nomme que quatre, auxquels il ne donne que 103 ans de règne. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner les motifs de cette abréviation des temps, qui s'explique par le but même que cet écrivain se propose évidemment dans sa Chronique, dont la naissance d'Abraham est l'époque radicale ; et par une préférence qu'il n'est pas nécessaire de justifier, nous nous conformons ici à l'autorité plus décisive de l'historien égyptien, qui d'ailleurs ne nie point le gouvernement des Pasteurs, donnant en détail l'histoire de leur invasion, celle de ses effets sur l'Égypte, et nommant formellement six rois qui régnèrent ensemble ans 10 mois.

Il avait écrit en même temps l'histoire des Pharaons de la XVII^e dynastie contemporaine, leurs noms, la durée du règne de chacun d'eux, leurs actes les plus mémorables et les résultats de leurs efforts successifs contre les étrangers ; mais ces détails intéressaient peu ses abrégiateurs, ils les

supprimèrent dans leurs extraits, et ils y substituèrent comme on l'a vu, les noms des rois Pasteurs à ceux des Pharaons.

La Table généalogique d'Abydos a conservé les prénoms royaux des Pharaons, clans leur ordre de succession ; la durée totale de leurs règnes peut se déduire de Manéthon même. Son texte rapporté par Josèphe dans le premier discours contre Apion, montre que, de Timaüs ou Concharis, dernier roi de la XVI^e dynastie détrôné par les Pasteurs, jusqu'au roi Amosis Thoutmosis chef de la XVIII^e, qui les expulsa définitivement, ces six rois Pasteurs régnèrent, en occupant une partie de l'Égypte, durant 260 ans ; c'est donc dans ce même espace de temps que doit être enfermé le règne des Pharaons de la XVII^e dynastie jusqu'à la mort de Mispdrag-Mouthosis.

Les monuments nous diront un jour sans doute et leurs noms propres avec leur véritable nombre, et la durée de chaque règne particulier ; ils suppléeront ainsi à la destruction du texte de leur historien ; mais nous savons déjà que Jules l'Africain indique, comme contemporaines, la dynastie des Pasteurs et une dynastie de rois Thébains Diospolites⁸⁷ ; et le Syncelle rapporte aussi qu'à Concharis, dernier roi de la XVI^e dynastie, succédèrent *quatre rois Tanites*, qui régnèrent 254 ans⁸⁸, et ces rois ne purent régner que dans la Haute-Égypte.

Le Syncelle réduit ainsi à 254 ans pour les Pharaons, les 260 années attribuées aux Pasteurs de la XVII^e dynastie, leurs contemporains. Le Syncelle aurait-il été amené à ce nombre ainsi réduit, en confondant deux époques, 1^o le règne paisible de la XVIII^e dynastie *après* l'expulsion entière des Pasteurs, et 2^o la mort d'Amosis Mispdrag-Mouthosis qui précéda cet événement de 5 à 6 années, imputant par là sur les 260 années des six rois Pasteurs, les 6 premières années de la XVIII^e dynastie ; ce qui aurait réduit en effet la XVII^e des Pharaons à 254 ans⁸⁹ ? Nous examinerons plus tard ce point intéressant de la chronologie égyptienne. Quoi qu'il en soit, il est difficile d'accorder au Syncelle que, dans les circonstances malheureuses où l'Égypte se trouvait, quatre princes aient régné l'un après l'autre plus de 60 ans chacun ; ce terme commun est évidemment hors de toute vraisemblance, il exige un plus grand nombre de règnes, et tout concourt avec la Table d'Abydos pour le porter jusqu'à six.

La durée précise de chaque règne est encore ignorée : nous n'avions par les monuments (les deux stèles déjà citées dans le texte de cette seconde Lettre⁹⁰) que des dates de deux règnes seulement, l'une de la 6^e ou 14^e année du troisième roi et l'autre de la 27^e du quatrième roi (V. planche VIII, nos 1 et 2.). Mais de nouveaux renseignements ont été heureusement découverts en Arabie par M. le docteur Ricci, et c'est à lui que nous sommes redevables de ces précieux documents (pl. VIII bis, nos C, D, E). Le premier est une stèle trouvée à El-Magara, et qui porte la date de l'an XXXI du 4^e roi de la XVII^e dynastie ; le second est une inscription datée de l'an XLII du même prince, et gravée sur un rocher du même lieu ; le troisième enfin, qui est aussi une inscription avec la date de l'an XLIV du même règne, est gravée sur un autre rocher à Sabout-el-Kadim, autre lieu de l'Arabie. Le règne du quatrième roi de la XVII^e dynastie fut donc de 44 ans au moins ; et ces nouveaux monuments constatent ce fait non moins important, que l'autorité des Pharaons de la XVII^e dynastie, retirés dans la Haute-Égypte, s'étendit néanmoins sur les possessions égyptiennes en Arabie, à El-Magara particulièrement où étaient situées de riches mines de cuivre, et dont les Pasteurs, qui n'avaient pas de marine, ne pouvaient les déposséder.

D'autres renseignements non moins précieux nous seront un jour rendus sans doute ; les lacunes sont encore nombreuses, mais on peut néanmoins déduire de la discussion qui précède, le tableau suivant de la XVII^e dynastie des Pharaons, dont les rois Pasteurs furent contemporains.

PHARAONS.

Timaüs, (Concharis) dernier roi de la XVI^e dynastie, meurt par suite de l'invasion des Pasteurs après un règne de six années.

Années
avant
l'ère chrét.

2082^e

XVII^e Dynastie.

1^{er} roi qui succède à Timaüs (1^{er} cartouche à droite de la table d'Abydos).

2^e roi; Amménémé Pi... (2^e cartouche).

3^e roi; (3^e cartouche; date de l'an six ou de l'an quatorze de son règne).

4^e roi; (4^e cartouche; dates des années 27, 31, 42 et 44 de son règne).

5^e roi; (5^e cartouche).

6^e roi; Amosis Misphrag-Mouthosis, (6^e cartouche), qui refoule les Pasteurs dans Aouaris.

Ces six princes régneront du temps des Pasteurs qui occupèrent l'Égypte durant

260 ans.

XVIII^e Dynastie.

1. Amosis-Thoutmosis, fils de Amosis - Misphrag-Mouthosis, succède à son père.

1822^e

PASTEURS.

Invasion des Pasteurs Hyk-Shôs en Égypte; ils détrônent Timaüs dernier roi de la XVI^e dynastie de Manéthon.

Années
avant
l'ère chrét.

2082^e

Rois Pasteurs selon Manéthon.

1. Salatis règne 19 ans.

2. Bœon, 44. " 2063^e

3. Apachnas, 36. 7 m. 2019^e

4. Apochis, Apophis, 61. " 1983^e

5. Iantias, 50. 1. 1922^e

6. Assis, Assèth, 49. 2. 1872^e

259. 10 m.

Assèth cesse de régner. . 1822^e

Ces résultats se coordonnent avec ceux qui sont déjà énoncés dans la première partie de cette Notice, et se placent naturellement en tête de la XVIII^e dynastie qui succéda à la XVII^e et aux Pasteurs.

Nous n'ajouterons rien ici sur cette première partie de notre Notice, les dates découvertes dans des actes publics de la XVIII^e dynastie, depuis que notre liste est publiée, rentrant avec une pleine convenance dans les limites assignées aux règnes de cette illustre dynastie. Deux stèles récemment apportées en Europe donnent à notre liste une nouvelle autorité : elles ont aussi été trouvées par M. le docteur Ricci, de Florence, à Sabout-el-Kadim, en Arabie ; on lit sur l'une (pl. VIII bis, n^o F) : *L'an IV, sous la présidence du roi du peuple obéissant, SOLEIL STABILITEUR DES MONDES, vivificateur* ; c'est le Thoutmosis III de notre liste qui régna 9 ans et 8 mois. L'autre stèle (pl. VIII bis, n^o G) porte : *L'an VII, de Tôbi le I^{er}, sous la présidence de l'Horus fort, roi du peuple obéissant, dominateur du monde, seigneur des seigneurs, SOLEIL STABILITEUR DE LA RÉGION INFÉRIEURE, le fils du soleil (qui le dirige ?) MANDOUËI, serviteur de Phtha, vivificateur, semblable au soleil pour toujours* ; c'est Achencherès-Mandouei qui régna 20 ans 3 mois. Enfin un grand scarabée, en terre émaillée, du musée du Vatican, offre la légende royale d'Aménophis II et de sa femme Taia avec la date de l'an XI, en ces termes (pl. VIII bis, n^o H) : *L'an XI, du mois d'Athyr le I^{er}, sous la présidence du roi SOLEIL SEIGNEUR DE LA RÉGION INFÉRIEURE, fils du soleil, AMÉNOF, président de la région haute, vérificateur, et de la royale épouse puissante TAIA, vivante* ; et cet Aménophis II, ou Memnon, régna 30 ans et 5 mois, selon notre liste de la XVIII^e dynastie.

Ramsès le grand, Sésostriis, fut le chef de la XIX^e, et l'époque de son règne, qui est un point important pour la chronologie égyptienne, celui que la critique sacrée a le plus considéré dans ses recherches, est déjà déterminée dans la Notice précédente⁹¹. Les écrits des anciens ne s'accordent pas unanimement à l'égard du nombre des successeurs de Sésostriis dans la dynastie dont il fut le premier roi.

Leurs variations sont exposées dans les deux listes suivantes, et on doit les remarquer puisque ces listes sont données comme également extraites du livre de Manéthon.

I. JULES L'AFRICAIN.		II. EUSÈBE.	
1. Séthôs.	réгна 51 ans.	1. Séthôs.	réгна 55 ans.
2. Rapsachès.	61.	2. Rapsès.	66.
3. Amménephthès.	20.	3. Amménephthès.	40.
4. Ramésès.	60.		
5. Amménémès.	5.	4. Amménémès.	26.
6. Thouôris.	7.	5. Thouôris.	7.
204.		194.	

Pour résoudre les difficultés qui naissent de ces discordances, il suffit de considérer :

1^o Quant au total des années de cette dynastie, que la *vieille Chronique* ne lui attribue, comme Eusèbe, que 194 ans ;

2^o Que tous les textes d'Eusèbe, grec, arménien et latin, s'accordent sur l'ordre et la durée du règne des trois premiers rois, tels qu'ils sont indiqués dans la liste n^o II ;

3^o Que Ramésès, successeur d'Ammènephthès selon l'Africain, manque dans la liste d'Eusèbe, et que les papyrus décrits dans cette *seconde Lettre* (pages 79 à 86), lui assignent invariablement cette place dans la XIX^e dynastie ;

4^o Qu'Eusèbe, qui omet ce Ramésès, porte à 26 années le règne de son successeur, Amménémès, à qui Jules l'Africain n'attribue que cinq ans, Eusèbe compensant ainsi la suppression d'un règne par l'accroissement qu'il donne à la durée du règne suivant ;

5^o Que Jules l'Africain n'assignant que cinq ans au règne d'Amménémès, le surplus du nombre d'Eusèbe, 21 ans, doit être la durée même du règne du Ramésès que celui-ci a omis.

Ainsi, les témoignages réunis et comparés des extraits de Manéthon conservés par Eusèbe et par Jules l'Africain, l'autorité de la *vieille Chronique*, le témoignage des papyrus de Turin, monuments authentiques et contemporains, et les six cartouches prénoms tous différents qu'ils présentent, portent également à six le nombre des rois de la XIX^e dynastie, et

la durée de leurs règnes successifs à 194 ans divisés comme il suit : Séthos, 55 ans⁹² ; Rapsès, 66 ans ; Amménephthès, 40 ans ; Ramsès, 21 ans ; Amménémès, 5 ans ; Thouôris, le Polybe d'Homère, 7 ans.

Les dates selon ces règnes, tirées des papyrus égyptiens, s'accordent aussi avec ces nombres ; telles sont celles de l'an 3 et de l'an 14 du règne de Sésostris, de l'an 3 du règne d'Amménephthès, de l'an 2 et 1 à 6 de Thouôris. Nous avons déjà dit⁹³ que ce fut sous le règne du troisième des rois de cette dynastie, Amménephthès, ou Aménophès, nommé Ménophrès par Théon d'Alexandrie, que se renouvela, en 1322 avant l'ère chrétienne, le cycle caniculaire dont Censorin a marqué la fin à l'an 138 de la même ère ; ce fut aussi durant la courte domination de Thouôris, que Troie fut prise par les Grecs, selon Eusèbe et ses copistes, qui avaient peut-être trouvé ce synchronisme historique dans les livres même de Manéthon.

Ses listes, telles que nous les connaissons, portent le règne de ce Thouôris à sept ans, et les dates tirées des papyrus hiératiques de Turin, ne lui en comptent que six entiers. Mais cette différence s'explique très-bien par la méthode égyptienne qui a servi à la rédaction de ces listes : en comptant à chaque prince les années de son règne depuis le premier jour de l'année de son avènement, les fractions de l'année de sa mort étaient assignées, à son successeur ; et si Thouôris régna 6 années entières et quelques mois, il put dater des actes de la 7^e année, sans qu'on accordât à son règne plus que les six années entières, comme le montre le registre public cité à la page 95 de cette seconde Lettre. On sait que les dates inscrites sur les médailles grecques et romaines frappées en Égypte, sont réglées par une méthode absolument opposée, qui produisait un double emploi de chacune des années où un règne se renouvelait, l'année de ce nouveau règne étant à la fois la dernière du prince qui mourait et la première de son successeur. Cette confusion va jusqu'à nous montrer des dates de la 2^e année d'un prince qui ne régna réellement que quelques mois ; tel fut Galba : j'ai expliqué ailleurs⁹⁴ cette singulière supputation du temps, dont une foule de monuments nous certifient l'usage. Mais la régularité nécessaire dans un registre de recettes publiques, devait la rejeter ; on y comptait d'après les intervalles effectifs, année par année. Ce registre a donc pu donner 6 années entières seulement à Thouôris, quoique ce roi eût atteint la septième de son

règne, et c'est celle-ci que les chronologistes ont adoptée, en faisant pour la fin des règnes une compensation que les registres publics opéraient sur leur commencement. Afin de nous conformer à l'usage des chronologistes, nous adopterons aussi le nombre 7 pour le roi Thouôris, nombre dont le papyrus précité prouve aussi la certitude ; et le tableau suivant présentera l'ensemble de la XIX^e dynastie, sur le plan déjà adopté pour la XVIII^e.

XIX^e DYNASTIE.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS DES ROIS selon les monuments.	NOMS DES ROIS selon les auteurs anciens.	DURÉE de leur règne	COMMENCEMENT en style Julien. Ann. avant J.-C.
1.	Ramsès (VI).	Séthôs, Séthosis, Sesos- tris, Ramessès.	55.	1473 ^e
2.	Ramsès (VII).	Rampsès, Ramsès-Phé- ron, Sésoosis II.	66.	1418 ^e
3.	Aménoftep. (Aménophis IV).	Amménephthès, Amé- nephthès, Améno- phès, Ménophrès.	40.	1352 ^e
4.	Ramsès (VIII).	Ramésès.	21.	1312 ^e
5.	Ramsès (IX) A- menmé.	Amménémès.	5.	1291 ^e
6.	Thouôris.	Thouôris, Polybe.	7.	1286 ^e
Fin du règne de la XIX ^e dynastie.				1279 ^e

On peut remarquer, en passant, que l'époque assignée par ces recherches au règne de Thouôris, s'accorde pleinement avec celle que Fréret et d'autres chronologistes célèbres, ont donnée à la prise de Troie, et Manéthon dit en effet qu'elle fut contemporaine du règne de ce Pharaon.

On a vu par le texte de cette Lettre, relatif à la XX^e dynastie, que les abrégiateurs de Manéthon n'y ont pris que le nombre de ses rois, qui fut de douze, et la durée totale de leurs règnes successifs portée à 178 ans. Cette lacune importante sera peut-être remplie un jour par les monuments ; il m'a

semblé aussi qu'on pourrait tirer de la liste des rois d'Égypte rédigée par le Syncelle, quelques données utiles à ce but historique.

Ce chronographe s'est fait un système à lui ; les listes égyptiennes de Manéthon ne pouvaient s'y placer selon leur étendue originelle : le Syncelle les a donc abrégées, et il a dressé, selon ses vues particulières, une liste des rois d'Égypte, qui ne cadre très-bien qu'avec sa doctrine des temps. Pour peu qu'on l'examine avec attention, on y reconnaît que, à part quelques noms grecs ou latins de son invention, la liste du Syncelle n'est qu'un abrégé de celles de Manéthon ; on y retrouve beaucoup de noms qui sont dans le texte de celui-ci, même selon leur ordre historique, et cet abrégiateur systématique se montre plus réservé, à mesure qu'il entre dans les temps moins anciens : pour ces époques, ses suppositions ou ses erreurs auraient été trop aisément aperçues.

Il ne nomme que 25 rois égyptiens depuis Ménès, le premier de tous selon Manéthon, jusqu'à Concharis, le dernier de la XVI^e dynastie, et c'est sur cet intervalle que portent surtout les suppressions de l'abrégiateur. Il donne après eux les rois Pasteurs qui formèrent la XVII^e dynastie ; viennent ensuite les rois de la XVIII^e qu'il réduit de 17 à 14, mettant le nombre des *générations* à la place du nombre des *Rois*, et *Armæus* ou *Danaüs* en est le dernier. De la XIX^e dynastie, il ne nomme de ceux de Manéthon que trois princes, le 1^{er}, le 3^e et le 5^e qui est Thouôris. Il ajoute ensuite 37 autres rois jusqu'à l'invasion de Cambyse, et il dit, page 210 D, que ces 86 rois *avant* Cambyse formèrent 10 dynasties donnant une durée de 2168 ans ; et page 211 A, que la dynastie des Perses qui leur succéda (celle de Cambyse), fut *en conséquence* la XXVII^e. Sans nous arrêter à cette contradiction, qui fait succéder la XXVII^e dynastie à la X^e, nous ferons remarquer, au sujet de la liste du Syncelle, qu'en prenant le roi Bocchoris, chef de la XXIV^e dynastie de Manéthon, pour point intermédiaire (et bien avéré d'ailleurs) de la suite de sa liste après Thouôris de la XIX^e, on reconnaît :

1^o Que les douze noms qui suivent celui de *Bocchoris*, sont assez exactement ceux de la XXV^e et de la XXVI^e dynasties de Manéthon, auxquels succéda la XXVII^e, celle des Perses ;

2° Que les 12 noms qui précèdent celui de *Bocchoris* de la XXIV^e, se rapportent, quoique métamorphosés pour la plupart, aux listes de Manéthon pour la XXIII^e, la XXII^e et la XXI^e, mais qu'ils sont inscrits dans la liste du Syncelle avec un désordre très-notable, les trois derniers étant tirés de la XXII^e dynastie et inscrits immédiatement avant la XXIV^e ; les trois précédents étant au contraire de la XXIII^e, quoique placés avant la XXII^e, et les 6 autres, encore en remontant, donnant les rois de la XXI^e avec quelques substitutions de noms et la suppression d'un de ces princes.

Il reste donc entre le *Soussakeim* du Syncelle (Smendis, chef de la XXI^e) et *Thouôris* dernier roi de la XIX^e, *douze noms* qui doivent répondre aux douze rois dont la XX^e fut composée selon les chronologistes anciens⁹⁵ ; aucun d'eux n'en a donné la liste, et sans accorder au Syncelle une confiance trop absolue en ce point, on peut croire que cette série de 12 noms a nécessairement conservé la plupart *de ceux de la liste de Manéthon*, et à cet égard cette liste particulière du Syncelle est d'un grand intérêt. Si les monuments donnent enfin les cartouches noms-propres des princes de cette XX^e dynastie, sa liste ne sera pas d'un médiocre secours pour connaître l'ordre de leurs noms comme celui des règnes ; et il est à remarquer que la plupart des noms conservés par le Syncelle, ne se trouvent point dans les autres dynasties. On y lit à la vérité ceux de Ramsès, Kenkérès, etc. que portent déjà d'autres princes de dynasties antérieures ; mais ceux de la XX^e ont pu les porter aussi, les mêmes noms se retrouvant fréquemment dans la même famille.

Voici cette liste du Syncelle, que des monuments plus authentiques ne peuvent manquer de rectifier :

XX^e DYNASTIE.

	ANNÉES
	AVANT l'ère

		chrétienne
1. Nécheptos.		
2. Psammouthis.	Avénement de la XX ^e	1279 ^e
3. N.	dynastie	
4. Cèrtos.		
5. Rhampsis.	Ces douze princes	
6. Amensès.	régnent, selon les	
7. Ochyras.	chronologistes anciens,	
8. Amédès.	178 ans.	
9. Thouôris.		
10. Athôthis- Phousanos.		
11. Kenkénès.	Le règne de la XX ^e	
12.	dynastie finit dans l'an	
Thyennéphès, Ouennéphès.		1101 ^e

La durée de ces douze règnes dépasse de beaucoup clans cette liste du Syncelle, le nombre d'années attribuées par les chronologistes anciens a la XX^e dynastie. Mais le Syncelle qui vient d'accourcir de 131 ans les temps de la XVIII^e et de la XIX^e dynasties, allonge de 145 ans ceux de la XX^e, et il en résulte que la totalité des trois dynasties selon Manéthon et. selon le Syncelle, ne diffère que de 14 ans, de 734 à 720. Poussant même plus loin ces sortes de compensations, si l'on additionne clans le Syncelle les règnes nombreux qu'il énumère entre *Concharis* de la XVI^e et *Sabacchôn* de la XXIV^e, on trouve qu'il ne diffère que *d'une année* seulement avec les listes et la durée des règnes données par Manéthon depuis ce Concharis, dernier roi de la XVI^e dynastie, jusqu'à Sabacchôn, premier roi de la XXIV^e, c'est-à-dire de l'invasion des Pasteurs à celle des Éthiopiens (987 ans selon Manéthon dans Eusèbe, et 988 selon le Syncelle). Mais, dans la chronologie égyptienne, comme dans celle de toutes les autres nations de l'antiquité, les certitudes s'accroissent à mesure qu'on s'éloigne de leurs origines ; les annales des temps contemporains donnent des synchronismes également

utiles à toutes. Il y a donc peu de variations dans les listes des princes de la XXI^e dynastie des Pharaons, extraite de Manéthon par Eusèbe et Jules l'Africain ; ils lui attribuent d'un commun accord sept rois, qui régnèrent l'espace de 130 ans.

Une seule difficulté se présente ; elle est heureusement levée par un monument hiéroglyphique.

Le second roi de cette dynastie, Psousénès, régna 41 ans selon l'extrait de Manéthon par Josèphe, et 46 ans selon l'extrait de Jules l'Africain. Comme ces deux écrivains s'accordent sur la durée totale des règnes de cette dynastie, on ne pouvait ajouter à un règne sans diminuer le nombre des années d'un autre ; Josèphe donnait donc 35 ans au second Psousénès, et l'Africain ne lui en attribuait que 30. Une stèle égyptienne du Musée de Turin, a décidé cette question chronologique (planche XV n^o 23). Elle porte le nom du roi Psousénès I^{er} avec une date de la 46^e année de son règne ; sa durée fut donc de 46 ans, comme l'Africain l'avait lu dans Manéthon. Telle est l'importance des monuments authentiques : la chronologie égyptienne perd ses plus profondes obscurités par leur interprétation. On a donc toutes les certitudes désirables à l'égard de l'ordre et de la durée des règnes de la XXI^e dynastie des Pharaons : elle forme le tableau suivant.

XXI^e DYNASTIE.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS DES ROIS d'après les monuments.	NOMS DES ROIS selon les chronologistes anciens.	DURÉE de leur règne. ans.	CONCORDANCE Julienne. Année avant l'ère chrétienne.
1.	Mandou-ftèp.	Mendès, Smendis.	26.	1101 ^e
2.	Psousénès.	Psousénès.	46.	1075 ^e
3.		Nephelchérès.	4.	1029 ^e
4.		Aménophthis.	9.	1025 ^e
5.		Osochôr.	6.	1016 ^e
6.		Psinachès.	9.	1010 ^e
7.		Psousénès II.	30.	1001 ^e
Fin du règne de la XXI ^e dynastie.				971 ^e

Les rapports de l'antiquité sur le nombre des rois de la XXIIe dynastie, et sur la durée particulière et totale de leurs règnes, présentent des différences assez considérables. Eusèbe, dans tous ses textes, ne nomme que trois rois, Sésonchôsis, Osorthon, et Takellôthis, auxquels il attribue 49 ans de règne. Jules l'Africain au contraire donne les noms de ces trois mêmes princes avec une durée égale de leurs règnes, mais il en indique six autres encore, anonymes il est vrai, et qui portent la durée totale de cette dynastie de princes Bubastites à 120 ans. Jusqu'ici les monuments ne font connaître que les trois princes nommés par ces deux abrégiateurs de Manéthon : d'autres documents du même genre peuvent ajouter encore à ces précieuses données, et l'on conçoit que lorsque la série des cartouches royaux sera complète, il sera possible de tirer, des données nouvelles et positives fournies par les cartouches noms-propres, quelques faits d'une importance incontestable pour éclairer toutes les obscurités qui règnent encore sur les listes tirées du Canon de Manéthon par ses abrégiateurs. Nous aurons ainsi, dans la troisième et dernière partie de cette Notice, à reprendre les renseignements déjà consignés ici sur les princes de la XXIIe dynastie. La troisième Lettre de mon frère contiendra la suite de l'histoire de l'Égypte par les monuments, jusqu'à l'invasion des Romains. La fin de ma Notice répondra au même intervalle de temps, et sera suivie d'un résumé général, tableau fidèle de ce que les documents les plus authentiques, si heureusement interprétés, nous enseignent sur les temps historiques du peuple célèbre que la France a ressuscité tout entier.

Paris, Mars, 1825.

J.-J. CHAMPOLLION-FIGEAC.



ERRATA.

Page 38, ligne 4, gauche, *lisez* droite.

– 57, – 7 et 9, **ΑΛΙΗC**, – **ΑΛΙC** ;

– 62, – 2, **ΕΙΗΠ**, – **ΕΓΙΗΠ** ;

– 64, – 12, Ramsès, – Ramsès V ;

– 85, – 27, **ΑΙΝΙΗ**, – **ΑΙΝΙΕ**

– 115, – 15, après Aasen – ou Oosen et même *Ousen* ;

– 118, – 5, après Aasen, *lisez* OUSEN, que l'on retrouve accru d'une finale grecque dans **ΨΟΥΣΕΝ - ΗΣ**.

LETTRE

A M. DACIER.

DE L'IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT,
IMPRIMEUR DU ROI ET DE L'INSTITUT.



lien vers <http://www.bnf.fr>



lien vers <http://gallica.bnf.fr>

Lettres à M. le Duc de Blacas d'Aulps relatives au Musée royal égyptien de Turin par Champollion le jeune, 2e lettre

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1040331v>

À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses

partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans...

Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état du document imprimé (taches, pages déchirées) et les caractéristiques de la typographie employée peuvent entraîner des erreurs lors de l'étape d'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format EPUB (*electronic publication*), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et

notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici [pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non-respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr

Notes

1 Πολεμοῦντες αἰεὶ καὶ ποθοῦντες μᾶλλον τῆς Αἰγύπτου ἐξᾶραι τὴν ῥίζαν. (Manetho, *apud Joseph, contra Apion. 1.*)

2

Τὸ λοιπὸν τάς τε πόλεις ὡμῶς ἐνέπρησο ἑσκαψαν· ἱερὰ τῶν θεῶν κατέσκαψαν.

(*Idem, ibidem.*)

3 *Idem, ibidem.*

4 Τὴν τε ἄνω καὶ κάτω χώραν δασμολογῶν. (*Idem, ibidem.*)

5 Καὶ φρουρὰν ἐν τοῖς ἐπιτηδαιοτάτοις καταλείπων τόποις. (*Idem, ibidem.*)

6 Description de l'Égypte. Karnac, Temple du Sud.

7 Planche IV, n. 1 b.

8 Voyez sur cette divinité, la X^e livraison de mon *Panthéon Egyptien*.

9 Le nom propre du roi, comme cela arrive fréquemment dans les légendes royales *hiéroglyphiques*, est quelquefois inséré entre les deux portions du titre *Etabli par Phtha*. ΠΤΣ-ΥΝΤΟΥΓΕΙ-ΙΝ) pour (

ΠΤΣΙΝ ΥΝΤΟΥΓΕΙ) que portent d'autres monuments.

10 Καθ' οὓς χρόνους παρεβάλομεν ἡμεῖς εἰς ἐκείνους τοὺς τόπους.

I, pag. 30, in fine.) Et en ce qui concerne ce tombeau d'Osymandyas comme d'autres antiquités égyptiennes, Diodore écrit et d'après les *prêtres*, et d'après les *historiens grecs* (notamment Hécatee) qui s'étaient rendus à Thèbes sous Ptolémée Soter, dont les relations, dit-il, s'accordent avec la sienne. Nulle part Diodore ne donne à entendre qu'il ait vu ce tombeau : s'il avait existé de son temps, il l'aurait certainement visité ; il n'aurait pas écrit d'après les autres, mais d'après lui-même. Il nous fait soigneusement remarquer ailleurs, 1^o que selon les *anagraphes* interprétés par les prêtres, le nombre des tombeaux royaux était de 47 ; 2^o que du temps de Ptolémée Soter il n'en existait plus que 17 ; 3^o que la plupart de ceux-ci avaient été détruits (ou violés) à l'époque où il se rendit lui-même en Égypte. Si le tombeau d'Osymandyas avait existé alors, Diodore, qui donne des indications si précises sur le nombre et l'état des monumens de ce genre, n'aurait pas manqué de nous en avertir, et il ne se serait pas contenté de le

décrire sur les dires seuls des prêtres et des écrivains grecs qui avaient visité l'Égypte avant lui.

11 Diodore de Sicile : livre I^{er} ch. 50. pag. 59.

12 Pages 41 et 68.

13 Panthéon égyptien, planche n^o 10.

14 Panthéon égyptien, planche 11 et son explication.

15 Description de l'Égypte, Ant. vol. III, pl. 69, nos 31 et 32, 55, 56 et 62.

16 *OEdipus Aegyptiacus*, tome III, pag. 212.

17 Voir la gravure de cet obélisque dans le grand ouvrage de G. Zoëga, *De origine et usu Obeliscorum*.

18 Gan, *Antiquités de la Nubie*, pl. 47.

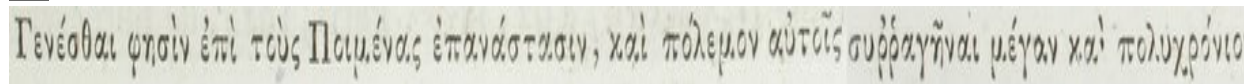
19 Pl. VI, les six premiers cartouches, à droite, de la ligne intermédiaire, l'ordre des règnes étant de droite à gauche.

20 L'Africain, *apud Syncell. Chronograph.* pag. 61. Edit. Reg.

21 *Ibidem*, *Chronograph.* pag. 103.

22 Josèphe, contre Apion, liv. I^{er}.

23



.

24 V. mon *Egypte sous les Pharaons*, partie géographique, tome II, pages 87 à 92, in-8^o. Paris, 1814, de Bure frères.

25 Première Lettre, page 94.

26 Première Lettre, page 27.

27 Voyez la planche VII, qui est de la grandeur de l'original.

28 Ce manuscrit était un *Tableau chronologique des dynasties Égyptiennes*.

29 Voyez ce groupe, pl. XV, n^o A., à la suite de cette lettre.

30 Josèphe, contre Apion, livre I^{er}.

31 Georges le Syncelle, *Chronograph.*, pag. 68, edit. Reg.

32 *Idem*, pag. 63, edit. Reg.

33 Ce groupe est gravé dans mon *Précis du système hiéroglyphique*, Tableau général, nos 400 et 401.

34 Je dois la connaissance de ce curieux objet, à l'amitié de Mr L.J.J. Dubois, son possesseur actuel.

35 Cailliaud, Voyage à Méroé, vol. II, pl. 29.

36 Ce prénom existe également sur le scarabée n° 1737 du Recueil de Mr de Palin.

37 Dans son texte cité par Josèphe, premier livre contre Apion.

38 La légende d'*Aménoftep* (pl. VIII, 4 a.) est répétée, toujours en écriture hiératique, sur un très-petit fragment d'un autre manuscrit de Turin portant deux fois, au verso, une date de règne :

ΡΟΥΠΕ Ε ΧΟΙΑΚ CΟΥ ΚΑ, *L'an V, du mois de choiak le 24.*

Mais l'exiguité de ce débris d'un long manuscrit, ne permet point d'affirmer que cette date doit être réellement attribuée au règne du Pharaon *Aménoftep* nommé au recto de ce même papyrus, plutôt qu'au règne d'un roi beaucoup moins ancien. J'ai aussi extrait une troisième légende d'*Aménoftep* (pl. VIII, n° 4 b.), de deux textes hiératiques fort étendus, écrits au pinceau et à l'encre noire, sur la partie intérieure des couvercles de deux des riches cercueils de la momie de Schèbamou (Première Lettre, pag. 27), appartenant aussi au musée de Turin. Cette légende diffère des précédentes par l'addition du

caractère phonétique **q** au nom propre d'*Aménoftep* écrit ainsi *Aménoftepf*.

39 Première Lettre, pag. 26.

40 Conformément aux nouveaux faits déduits de ce texte hiératique, il faudra donc entendre désormais en parlant des rois de la XVIII^e dynastie, par

Thoutmosis I ^{er} . . . Le Chèbron	} de Manéthon.
Thoutmosis II. . . L'Aménophis I ^{er}	
Thoutmosis III. . . Le Misptra (Mœris)	
Thoutmosis IV. . . Le Thoutmosis pré- décèsseur d'Aménophis II (Memnon).	

41 Première Lettre, page 72.

42 V. mon *Panthéon Egyptien*, pl. n° 6, et son explication.

43 Je rends par *Athlophore* un titre sacerdotal dans lequel l'image de l'emblème de la victoire est le signe dominant. J'ignore, du reste, si la qualification *roi des 30 régions* se rapporte à un dieu ou à un Pharaon.

44 Le sens du mot **CNK**, qui est ici un nom d'agent, m'est encore inconnu.
Le mot **ΘΟ** signifie *le monde*.

45 Voir le *Panthéon Égyptien*, planche n° 7 a et son explication.

46 Précis du système hiéroglyphique, Tableau général, n° 67.

47 Précis du système hiéroglyphique, Tabl. général, n° 39.

48 *Idem*, n° 79.

49 Je désignerai à l'avenir son prédécesseur Ramsès-Amménémès sous le nom de *Ramsès IX*.

50 *Suprà*, première Lettre, pag. 100.

51 *Antiq.* vol. III, pl. 69, n° 41 et 42.

52 Précis du système hiéroglyphique, Tableau général, n° 399.

53 *Antiquités*, vol. III, pl. 69, n° 42.

54 Livre II. § CXII.

55 Livre I, p. 62. Les manuscrits offrent les variantes **Κετηνα, Κετνα** et **Κετινα**.

56 *Odyssée*, livre IV, vers 385, 386.

57 A la rigueur le texte de Manéthon, d'après Eusèbe, peut ne donner que 6 années de règne à ce roi, au lieu de la variante 7. Voir sur ce point la Notice Chronologique à la suite de cette Lettre.

58 Le texte arménien dit 172.

59 Hérodote, liv. H, § CXXI.

60 Diodore, *Biblioth.*, liv. 1, chap. 61 et 63.

61 Le Syncelle, *Chronograph.*, pag. 160, ed. reg.

62 Hérodote, liv. II, § CXXI.

63 *Voy. Abd-allatif* traduit par M. Silvestre de Sacy.

64 Georges le Syncelle, *Chronograph.*, pag. 58, ed. reg.

65

Περὶ δὲ τῶν Πυραμίδων οὐδὲν ὅλως οὐδὲ παρὰ τοῖς ἐγγυρτοῖς οὔτε παρὰ τοῖς συγγραφεῦσι συμφωνεῖται

. Diodore liv. I, § 64.

66 Diodore de Sicile, liv. I, § 63.

67 2^e livraison pl. 8.

68 Voy pl. XV, n° 23.

69 Apud Syncell. chronograph, pag. 93, ed. reg.

70 *Ibid.* pag. 73.

71 Chap. VIII pag. 203 et suiv.

72 Pl. 137. Voir aussi le *Précis du système hiéroglyphique*, planche XI.

73 Comme on le trouve clans la troisième colonne du même papyrus où la légende généalogique est reproduite une seconde fois. – Ce titre

CTNCE ou **CENCTN**, *prince, enfant de Roi*, ne m'étant pas encore connu lorsque je publiai mon *Précis du système hiéroglyphique*, je ne pus décider aussi positivement que je le fais aujourd'hui, le degré de parenté de cet *Osorchon* avec le roi *Sésonchis*.

74 Supra, page 113.

75 Supra, page 123.

76 Diod. Sic., lib. I, pag. 30 et 31.

77 Dans mon édition des *OEuvres complètes de Fréret*, tome 1^{er}, pag. 350 et 359 aux notes. (Paris, 1825, F. Didot, 8^o.)

78 *Eusebii Chronicon, edente Scaligero*, Amstelod. 1658, *proæmium Eusebii* page 56 *et passim* ; édit. de Milan, 1818, pag. 240 ; – de Venise, II, pag. 14. – Eusèbe a suivi la chronologie du texte des Septante avec tous les pères de l'église. Cette chronologie s'accorde pleinement avec le témoignage des monuments ; et quant au synchronisme de la 1^{ere} année de la XVI^e dynastie avec la naissance d'Abraham, il faut remarquer qu'Eusèbe le donne en n'attribuant que 103 ans de durée aux règnes de la XVII^e, au lieu de 260 selon Manéthon.

79 Amosis Thoutmosis, fils et successeur du dernier roi de la XVII^e dynastie, fut néanmoins le chef de la XVIII^e, parcequ'il délivra l'Égypte des Pasteurs ; de même Ramsès le grand, Sésostris, fils et successeur du dernier roi de la XVIII^e, fut le chef de la XIX^e, à cause de ses grandes actions.

80 Première Lettre, pag. 103.

81 Eusèbe arménien, Venise, 1818, II, pag. 27 ; édition de Milan, page 250.

82 Le Syncelle, pag. 103, ed. reg.

83 Première Lettre, pag. 105.

84 Josephe, extrait du II^e livre de Manéthon ; et Eusèbe, 1^{re} partie, ch. 21.

85 Liv. I^{er} contre Apion.

86 *Eusebii Chronicon*, 1^{re} partie, édition de Venise, 1818, tom. I, pag. 214.

87 George le Syncelle, *chronog.* ; pag. 61, édit. royale.

88 Idem., pag. 103.

89 Si l'on adoptait ce nombre pour la durée de la XVII^e dynastie, l'avènement de la XVIII^e serait de l'an 1828 avant l'ère chrétienne, et le renouvellement du cycle sous Ménophrès, de la 37^e année du règne de ce roi. Dans le résumé de ces Notices, nous reviendrons sur cette question importante.

90 Pag. 50 et 51. La stèle (Planche VIII, n^o 1) est mutilée à l'endroit même de cette date ; mais les quatre unités qui restent, indiquent par leur place qu'elles étaient au nombre de six. On peut même sans forcer nullement leur

expression, y lire le nombre 14 exprimé ainsi de droite à gauche : . La date de l'autre stèle (Planche VIII, n^o 2) est très bien conservée ; il en est de même des autres dates transcrites sur la planche VIII bis.

91 Première Lettre, pag. 107.

92 On vient de publier récemment en Hollande un ouvrage intitulé : *Lettre à M. Ch. Coquerel sur le système hiéroglyphique de M. Champollion, considéré dans ses rapports avec l'Écriture Sainte* ; par A.L.C. Coquerel. Amsterdam, 1825. in-8^o. Le savant auteur de cet écrit s'applique à fixer plusieurs époques de l'Histoire Sainte, en prenant pour guide notre détermination du règne de Sésostri.

93 Première Lettre, page 102.

94 V. dans mes *Annales des Lagides*, l'explication de la date égyptienne d'une inscription grecque tracée sur le colosse de Memnon à Thèbes d'Égypte ; tom. I, pag. 413 à 55.

95 Eusèbe, édit. de Milan, pag. 103 ; – de Venise, pag. 217 ; etc.

Table des matières

1. Page de titre
2. LETTRES A M. LE DUC DE BLACAS D'AULPS, RELATIVES AU MUSÉE ROYAL ÉGYPTIEN DE TURIN.
 1. SECONDE LETTRE. – SUITE DES MONUMENTS HISTORIQUES.
3. NOTICE CHRONOLOGIQUE DES DYNASTIES ÉGYPTIENNES DE MANÉTHON.
 1. SUITE. – XVIe A XXIIe DYNASTIES.
 2. XIXe DYNASTIE.
 3. XXe DYNASTIE.
 4. XXIe DYNASTIE.
4. Notes
5. À propos de cette édition numérique